85-1431/

Bridging the Language Solitudes

Growth and Development of the **Translation Bureau** of the Government of Canada 1934-84

by Jean Delisle
Associate Professor,
University of Ottawa

(Translated from French by the Translation Bureau)

© Minister of Supply and Services Canada 1984

Cat. No. S53-9/1984E

ISBN 0-662-13[illegible]

It is for the greatness of this land that the Canadian translator, in his or her humble sphere, diligently toils.

His mission is a noble one.

Charles Michaud

Contents

Foreword vii

Introduction
Trialogue in the land of the maple leaf 1534–1934 1

I Organization of the bureau 1934–46 17

II Early innovations 1947–55 24

III Diversification of services 1955–64 30

IV History gathers momentum 1964–73 39

V Years of expansion and reorganization 1974–78 47

VI New horizons 1978–82 57

VII Official languages promotion 1983–84 64

Conclusion
In the service of Canadian society 71

List of Tables

Table 1 – The Translation Bureau's staff 1934–64 38

Table 2 – Annual budgets 1934–64 39

Table 3 – Production (1954–84) 66

Table 4 – Interpretation 1964–84 67

Table 5 – The bureau's staff 1964–84 69

Table 6 – Annual budgets 1964–84 69

Table 7 – Translation Bureau organization chart 74

Foreword

In this 50th anniversary year of the Canadian government's Translation Bureau, we have an opportunity to pay homage to the politicians who created this organization and have allowed it to grow with the country, to the administrators who have directed it with skill and wisdom, and to all those who have employed and continue to employ their talents in its service.

The bureau's directors wanted this 50th anniversary to be more than a social event. Thus the celebrations included the first National Symposium on Linguistic Services held in October 1984, as well as the publication of this book which chronicles the history of the bureau from its beginnings.

Reconstructing 50 years of history is no small task. This painstaking work involved collecting and studying hundreds of documents from many records offices and libraries in the Nation's Capital. Old newspapers preserved on microfilm also had to be consulted and former bureau employees, some retired for many years, had to be found and interviewed.

The bureau is fortunate to have been able to count on the services of Jean Delisle for this project. An associate professor at the School of Translators and Interpreters of the University of Ottawa, Dr. Delisle worked for three years as a translator and reviser with the bureau before turning to teaching. For 15 years he has made the history of translation in Canada one of his specialities, gathering information on this subject long neglected by historians.

Professor Delisle was, therefore, the ideal person to present the highlights of the bureau's development over the years, showing the role this linguistic service organization has played in the federal administration and Canadian society in general. His first draft was submitted to the bureau's senior management and a number of former employees for their comments. On behalf of the bureau, I should like to express my most sincere thanks to all those who contributed to this project.

In this book, the author has shown how Translation Bureau personnel have, since 1934, demonstrated their linguistic skills both in Canada and abroad. It is remarkable how this organization has adapted to the federal administration's changing needs for translation, interpretation and terminology services. The author also points out how the seven superintendents and assistant under secretaries of state who have been responsible for the bureau have influenced its development through the years.

In this new and well-documented history, the Canadian government's Translation Bureau is shown to be a dynamic organization capable of adapting quickly to the constantly changing needs of society, as well as being remarkably innovative and eager to employ the latest technology to meet its objectives more efficiently.

Alain Landry

Assistant Under Secretary of State
Official Languages and Translation

Introduction

"Trialogue" in the land of the maple leaf 1534-1934

In Canada, people engage in monologues, dialogues and trialogues.

Trialogues? You will not find this word in most dictionaries. In the land of the maple leaf, to conduct a trialogue is to speak through an intermediary – a translator or an interpreter.

Such three-way communication is not unique to our country. It is practised in all parts of the world and dates back to the days following the great confusion of Babel. It seems, however, to be particularly well-suited to Canada's situation. Numerous examples of it can be discovered throughout our collective history. In the shadow of the explorers, colonizers, traders, law-makers, administrators and politicians, there have always been discreet intermediaries who have made possible communication between people speaking different languages.

The popularity of the trialogue in Canada can be traced to the variety of "-phones" – anglophones, francophones, italophones, germanophones, hispanophones – that make up the population. In addition to the 15 million anglophones and the seven million francophones who form the country's two main language groups, the mother tongue of more than three million Canadians, or 13 per cent of the population, is a language other than English or French. These allophones use one of 53 native tongues or 40 immigrant languages that flourish in the country. The 25,000 Inuit of the Far North alone speak no fewer than 20 dialects and use two systems of writing. Canada is indeed a cultural and linguistic kaleidoscope.

Although living in an officially bilingual country, not all Canadians are polyglots. Canada could therefore be defined as a vast country inhabited by a great variety of ethnolinguistic groups communicating with one another through intermediaries who are translators and interpreters.

Although somewhat simplified, this definition of Canadian pluralism does serve to underline the essential role of the thousands of specialists in relayed communication who help to preserve the country's cultural diversity and give it its special character. Translation does not suppress cultural differences; it makes it possible to cultivate them while facilitating mutual understanding.

Translators, who are professional communicators, help circulate information to all strata of society; they are present in all spheres of activity. Being a modern society, Canada could not do without translation. Its vitality, its vigor, its progress depend on it in large measure.

Translators and interpreters open doors to foreign countries. Without their valuable contribution, our diplomatic, political, commercial, industrial and cultural relations with other countries would be greatly impoverished. In their own way, translators have helped to build the "Canadian village" as well as the "global village."

In their role as mediators, translators promote communication, understanding, mutual respect, a broader view of the world, the spread of knowledge and the interaction of cultures, thus laying the groundwork for material, intellectual and spiritual progress.

Translation is a fundamental and inseparable element of life in Canada. Throughout our 450 years of history, we have needed people capable of building bridges from one language to another.

No sooner had the first Europeans set foot on Canadian soil than they came across obstacles of language and had to resort to interpreters to overcome them. Interpreters helped found the country and should be remembered in this anniversary year of the exploration of Canada, four and a half centuries ago.

The first interpreters

While exploring the Gulf of St. Lawrence in 1534, Jacques Cartier came into contact with tribes whose language was completely foreign to him. Unable to understand Iroquois, he and his crewmen had to resort to sign language.

Today rules are clearly defined for this form of silent communication, but in that far-off age when our "few acres of snow" were being investigated, sign language interpretation was still in its infancy and, therefore, only of limited help to an explorer eager to satisfy his curiosity.

Accordingly, this sea captain from Saint-Malo decided that the two sons of the Chief of Stadacona (Quebec City) had the makings of interpreters. He, therefore, "recruited" them then and there, in the unceremonious manner of the times, and took them away to France where he taught them the rudiments of the French language. On his second voyage, with their assistance, he acquired a better knowledge of New France, its geographical features, its natural resources and its inhabitants.

Unwittingly and unintentionally, Jacques Cartier began, in 1535, the long tradition of the Canadian trialogue. The first profession practised in the country was that of interpreter, and the first two practitioners were native Canadians.

At the beginning of the 17th century, Samuel de Champlain created the institution of resident interpreters, placing young French adventurers with the allied tribes of the Laurentian coalition. The job of these early interpreters was to defend the interests of the traders and administrators of the nascent colony.

These courageous young men went off into the forests to live among the natives. They dressed like Indians, slept on the bare ground in tents or makeshift shelters, hunted, fished and participated in the feasts, dances and rites that were part of the everyday life of their hosts. Some assimilated to such an extent that they almost forgot their European culture completely. One of these go-betweens, Étienne Brûlé, finding his life in grave peril one day, said grace – it was the only prayer he could remember.

In daily contact with the natives, the interpreters began to think like them. They formed a psychological rapport with their hosts and began to view the world from their point of view. From these pioneers we learn that true communication is achieved less through the words used by society than through its cultural, economic and sociological manifestations. We understand another person not so much through what he says as through what he is.

Under French rule, there were numerous part-time interpreters for the many Indian dialects, English and Dutch. French merchants and manufacturers

In 1534, Jacques Cartier took two Iroquois from Stadacona (Quebec City), Dom Agaya and Taignoagny, back to France with the intention of teaching them French. When he returned to New France the following year, these two natives acted as interpreters for him. (Photo: Secretary of State)

needed qualified persons to handle their affairs in the languages of their customers in the colonies of New England and New Holland. These interpreters had a status comparable to that of freelances today. By occupation they were hat-makers, settlers, traders and manufacturers. The courts of Montreal made frequent use of their services.

Military interpreters formed another category of language intermediaries.

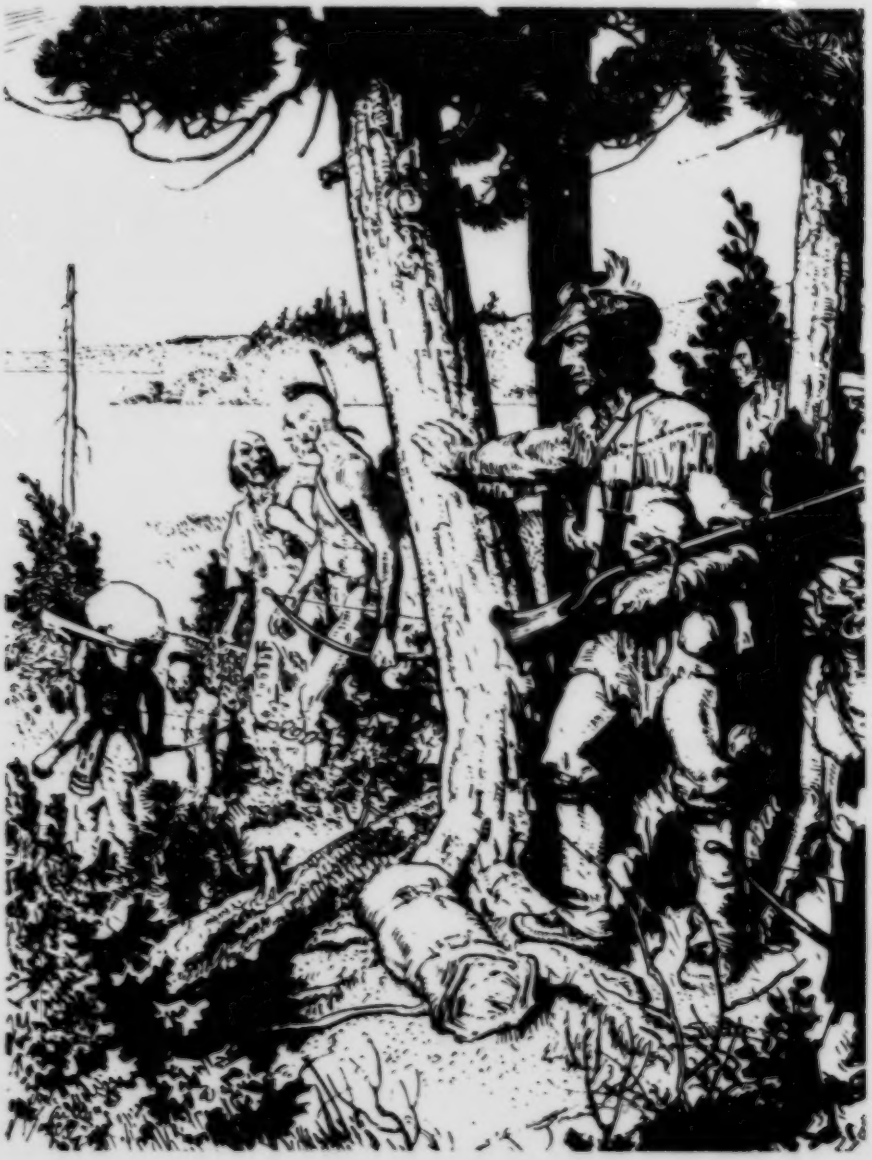

Champlains' first interpreter, Étienne Brûlé (c.1592 – c.1633), at the mouth of the Humber River in 1615. (Drawing by C.W. Jefferys in M.G. Parks and C.W. Jefferys, Discoverers and Explorers in Canada 1497–1763, *Pf. 1, No. 5)*

They were integrated into the regular military force and were often commanders of a distant fort. Montcalm's army had more than 1,700 Indians from various tribes, and at least 10 interpreters.

All these communicators contributed greatly to lessening the culture shock that resulted from the meeting of Europeans and Amerindians. These men (there were few women in the profession at the time) played a significant social role. They formed a sort of "buffer" and built cultural bridges between two civilizations thrown into sudden contact.

The first translators

After the French, it was the turn of the English conquerors to organize the administration of the colony whose population, in 1760, totalled about 65,000. Under the military government (1760-64), the English governors installed in Montreal, Trois-Rivières and Quebec City retained the services of "secretary-translators" who translated the edicts and proclamations issued in English into the language of the majority. Thanks to three British officers who were descendants of French Huguenots, the French language enjoyed semi-official status during these four transitional years.

The first year of civil government, 1764, saw the appearance of *La Gazette de Québec/The Quebec Gazette*, the first bilingual newspaper in North America. Written in English and translated into French, this publication was originally used extensively for official government communications.

In 1767, Carleton came to replace Murray as the head of the colony. Conscious of the French fact, the new governor, who took up residence in Quebec City, considered it essential to have the French laws and ordinances of the "ancien régime" translated into English, a task the English magistrates declared to be beyond their abilities. Moreover, Carleton needed a "French secretary" to translate the new English proclamations and other official documents into French.

The only Canadian fully capable of filling this dual role was the bilingual jurist, François-Joseph Cugnet. On February 24, 1768, Carleton appointed him "French Translator and Secretary to the Governor and Council." For 21 years, Cugnet was responsible for official translation in the Province of Quebec. When he died in 1789, his son, Jacques-François, succeeded him. Subsequently the post was filled in turn by Xavier de Lanaudière, Philippe Aubert de Gaspé and Edward Bowen.

Following the establishment of the parliamentary system, the Legislative Assembly, too, acquired a translator in 1793. In accordance with the wishes of the mother country, the laws of the Province of Canada were enacted in English, but French was allowed as a language of translation. As of 1809, two translators, one for French the other for English, shared this task.

The official translators of the British administration were the first middlemen between two peoples who found themselves sharing the same land. Situated at the point of contact between two legal traditions, the civil law and the common law, they were the first to undertake the formidable task of trying to find French equivalents for the vocabulary designating British institutions and the British legal system.

Jurist François-Joseph Cugnet (1720–1789) was appointed by Carleton in 1768 as translator and French secretary to the governor and his council. This appointment made him the country's first official translator. (Photo: Centre for Research on French-Canadian Culture (CRFCC), University of Ottawa, Ph 129-7)

The interpreters, so numerous under French rule, did not disappear after the Conquest. Far from it. The large trading companies still employed many of them for their negotiations with native suppliers. The North West Company alone, in 1804, had 68 interpreters, of whom 56 were francophone and 12 anglophone. Between 1777 and 1786, one official interpreter served all the provincial courts of justice in Lower Canada.

In 1840 Upper and Lower Canada were united. Section 41 of the Act of Union made English the sole official language of the united Canada. This measure resulted from Lord Durham's report which, the previous year, had advocated a policy of assimilating francophones in Lower Canada.

On September 18, 1841, the Legislative Assembly of Canada passed a bill consisting of three sections, tabled by Étienne Parent, which provided for the translation into French, the printing and the circulation of all statutes of the new Parliament's legislation, and of all imperial laws relevant to Canadian affairs. Parent's bill was entitled:

> *An Act to provide for the translation into the French language of the Laws of this Province, and for other purposes connected therewith.*

Étienne Parent (1802–1874), lawyer and member of the Legislative Assembly of United Canada, sponsored the first legislation dealing with translation in Canada. (Photo: Public Archives of Canada, C-52187)

This was the first bill dealing specifically with translation to be adopted by a legislative body of Canada. It came

93 years before the Act setting up the federal Bureau for Translations in 1934.

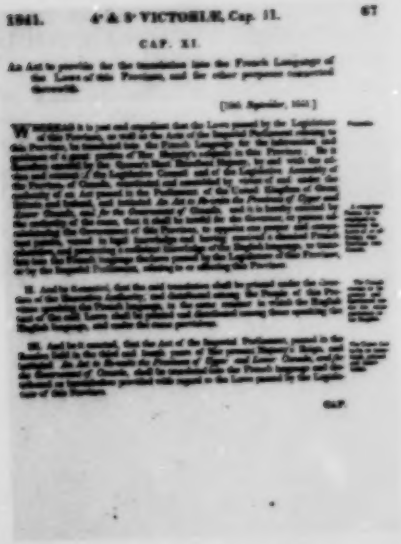
1841. 4° & 5° VICTORIÆ, Cap. 11. 67

CAP. XI.

An Act to provide for the translation into the French Language of the Laws of this Province, and for other purposes therein mentioned. [10th September, 1841.]

Unabridged version of the first Canadian Act concerning translation, passed on September 18, 1841. (Photo: Secretary of State)

In 1854, one of the translators of the Legislative Assembly, Antoine Gérin-Lajoie, submitted to the speaker a plan for the reorganization of the assembly's translation bureaus. The plan envisaged the creation of three subdivisions: laws, documents, and votes and proceedings. This organization of parliamentary translation services was to be maintained for almost 100 years.

The lawyer Eugène-Philippe Dorion was another important figure in official translation during the years immediately preceding and following Confederation. Appointed translator in the Assembly of the Province of Canada in 1855, he was called upon to head its French translators' bureau in 1859, a post that he held subsequently with the House of Commons in Ottawa until 1870. His contemporaries spoke highly of his knowledge of the dead languages, as well as of English, French and some Indian languages. He improved the quality of language in the French versions of legislation, but he had sometimes to bow to the dictates of politicians. Indeed, it was Sir Georges-Étienne Cartier who insisted that he translate "Dominion of Canada" by *Puissance du Canada* in the *British North America Act* of 1867. The translator – and he was not alone in this – found it hard to undersand how a non-industrialized colony of three-and-a-half million inhabitants could be designated as a "puissance."

The federal translation services

Section 133 of the *British North America Act* places French and English on an equal footing in the House of Commons and before federal and Quebec courts. Moreover, the Standing Orders of Parliament provide that motions, once they have been seconded, shall be read in both English and French before being debated, and that all bills shall be printed in both languages before their second reading.

Between the years 1867 and 1874, there was no official record of parliamentary proceedings. However, summaries or extracts of debates appeared in newspapers or semi-official publications. The proceedings of both houses of Parliament began to be published in full only in 1875, in both official languages. The translation of debates that year was entrusted to private enterprise. Dissatisfied with the result, the members decided to have the debates translated, in the following year, by the team of official House of Commons translators.

Once the Act of 1841 concerning translation had been adopted, the federal administration's translation services became centralized. By 1910, however, this organizational structure no longer fully met the needs of a country whose activities had diversified and now extended to many specialized fields. To be able to provide quality translations within acceptable deadlines, generalist translators felt the need for specialization. In response to their feelings, the Committee of Internal Economy of the House of Commons dispatched Achille Fréchette, the Chief of Debates, to Belgium and Switzerland to gather information on the organization of official translation services in those countries.

In the report submitted on his return, Fréchette pointed out that the two countries he visited had opted for a decentralized service favoring specialization. Consequently, he recommended nothing less than abandoning the centralized system:

> *The experience I have acquired during 36 years of service in the Commons has convinced me that in centralization rests the vice of our system . . . it is desirable to extend in Canada to all departments, the practice already intelligently introduced in some of them, as, for instance, the Department of Agriculture, and very recently, if I am not mistaken, that of Marine and Fisheries; and that departmental officers be given the duties of translating the annual reports of their departments and, among the other papers furnished by them to Parliament, those which the Printing Committee would recommend to be printed.*

Shortly before 1910, therefore, the number of translation services in the various government departments and bodies started to increase. Achille Fréchette's report was to be referred to many times in 1934 by reporters, translators, members of Parliament and senators during the stormy debate on the bill concerning the setting up of a centralized translation bureau.

Achille Fréchette (1847–1927) was a Debates translator from 1875 to 1903, then Chief of the Division from 1903 until his retirement in 1910. (Photo reproduced from Annie Howells and Achille Fréchette *by James Doyle, University of Toronto Press, 1979)*

In 1920 federal translators felt the need for organization and, joining with people dedicated to the promotion of the French language in the capital, they founded the *Association technologique de langue française d'Ottawa*. The aim of the members of this little "academy" was to gather together, in a spirit of fellowship, all federal government transla-

tors who shared the same professional aims; to encourage the methodical production of technological works (called specialized glossaries today); to establish a climate favorable to co-operation in research; and to purify the language of legislative and administrative documents produced by the federal government. They also wanted to increase the number of official publications in the French language and to be recognized as language "specialists" or "technicians." Thus the first efforts by translators to gain recognition of their professional status date from the '20s.

At the time, all translators dreaded a return to a centralized system. By centralization they understood the elimination of the translation services in the various federal departments and agencies and the organization of all translators, including those in Debates and Laws, into a single, large bureau. In the eyes of all, such a measure was incompatible with the technical nature of translation.

Their fears were not unfounded. The idea of centralization, more or less abandoned in 1910, resurfaced in 1924. In a memorandum on the reorganization of departments and administrative services, the Civil Service Commission proposed to amalgamate, as an economy measure, the 19 translation services scattered among the departments and agencies of the federal government. In 1924, the salaries of 50 government translators (not counting those in the parliamentary sector), totalled $111,000. At the time, the three largest services were the departments of Agriculture, the Interior and the Post Office with seven, eight and seven translators, respectively.

aws Division translators in 1924. From left to right: Oscar Paradis, Uldéric remblay, Paul-G. Ouimet and Louis de la Durantaye. (Photo: La Presse, *April 5, 1924)*

In addition to the departmental sections, the federal translation services included two bureaus responsible for parliamentary translation (one attached to the House of Commons, the other to the Senate), the Laws section and the Blue Book section. Created in 1913 by the Clerk of the House of Commons, Arthur Beauchesne, the latter was housed in the Centre Block of Parliament. The blue books were official documents published by the departments for the information of the public. The translators of this section also translated the reports of Commons committees and the publications of departments not equipped with a translation service. For this reason it also came to be referred to as "General Translation."

Centralization did not take place in 1924, mainly because of the pressure brought to bear by deputy ministers on the Special Committee on the Civil Service. It was again the deputy ministers who, in 1932 and 1933, spoke out unanimously in favor of a decentralized service at the time of the inquiries of the Sellar Commission on the control of government expenditures.

Before 1934, there were the makings of two centralized translation services, one in the Department of the Secretary of State, the other in the Department of the Post Office. In accordance with an

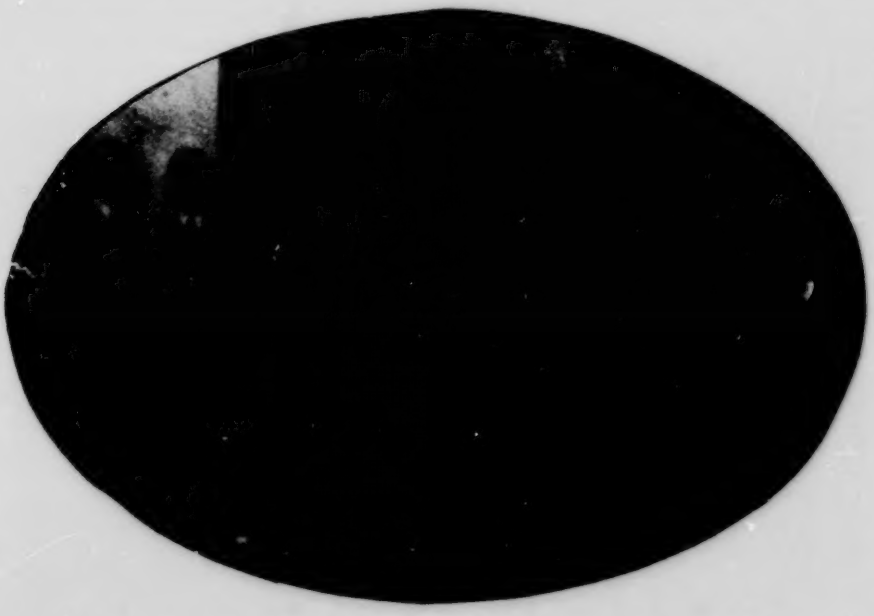

Debates Division translators in 1924. From left to right: (seated) Édouard Charlier, Wilfrid Larose, Léon Gérin, Gustave Labine, Achille Fortier; (standing) Thomas Keliher, Pierre Chevassu, Wilfrid Gascon, Marcel Bernard, Lt.-Col. Rodolphe Girard, Ethérius Fauteux, Hector Vallières, Jean Dumont and L.-J. Dastous. (Photo: La Presse, *April 5, 1924)*

rder-in-council dated September 10, 931, the Department of the Secretary f State assumed responsibility for the ranslation of almost all letters in for- ign languages received by other depart- nents. Between January 1, 1933 and anuary 1, 1934, for example, J.P.D. Van Veen translated no less than 1,516 arge-format pages (letters, certificates nd various technical documents), for 24 government departments, in the fol- owing languages: 82 in Danish, 85 in Dutch, seven in Flemish, 10 in French, 574 in German, seven in Icelandic, 478 n Italian, one in Latin, 64 in Norwegian, eight in Portuguese, 133 in Spanish and 67 in Swedish. The language skills of this accomplished polyglot bordered on the legendary. Indeed, it takes no great stretch of the imagination to see in J.P.D. Van Veen the illustrious precursor of the present Multilingual Services Directorate. As for the Post Office, its translation service translated close to 9,000 documents annually, dealing with a wide variety of subject matter, for the departments of Finance and the Interior, the Tariff Board, the Office of the Governor General and the Treasury Board.

A controversial reform

On January 29, 1934 the Secretary of State, the Honourable Charles Hazlitt Cahan, tabled a bill to provide for the creation of a central translation bureau to serve the entire federal government. His move immediately sparked an outcry, as spirited as it was unexpected. Never since, have 91 public servants (the translation establishment in 1934) generated so much feeling in the French-language population, press and associations, and even among the entire contingent of MPs from Quebec.

This proposal for reform came at the height of the economic crisis gripping the country between 1929 and 1939. It was presented against a background of budgetary restrictions imposed by the Conservative Government of Richard B. Bennett and the recent elimination, as an economy measure, of 11 translator positions. The heated debate surrounding the issuing of bilingual postage stamps in 1927 was still fresh in people's memories, and there was controversy over the creation of the Bank of Canada and the printing of bilingual banknotes (1934).

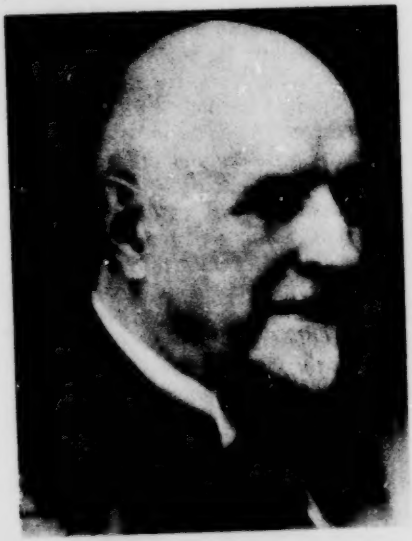

The Secretary of State, Charles Hazlitt Cahan (1861–1944), sponsor of Bill No. 4 concerning the Bureau for Translations, tabled for first reading on January 29, 1934. (Photo: Public Archives Canada C-11600)

Cahan's bill proposed bringing together all qualified translators working in the Public Service of Canada into a single bureau. The bill's sponsor cited the

grounds of efficiency and economy. He wanted to put a brake on the "anarchic" development of translation within the federal administration. He also wanted to ensure a more equitable distribution of work among translators and eliminate the privileges enjoyed by parliamentary translators. He saw many advantages in the proposed reform:

> *. . .it is the opinion of the government that a reorganization such as that proposed in this bill will place translators from French into English and from English into French on a higher plane in the public service. It will avoid duplication of translation services and research work in relation thereto. It will ensure the effective co-operation of all officers and employees in the existing translation services. It will establish coordination and uniformity in the proper use of technical terms. It will improve the means of acquiring expert knowledge and competency and will promote the advancement of those employed in this very essential branch of the public service. It will tend to remove all discriminations in working hours and working conditions, and it will promote – and this is essential – the contemporaneous publication of public documents in both English and French for the use of Parliament and of the public. (Debates, House of Commons, February 27, 1934, p. 986.)*

However, this centralization, originally intended as a simple administrative reorganization, was seen, to the minister's great surprise, as "the most devastating blow dealt to French influence in the federal government in a long time" (Charles Gautier, editorial writer in the newspaper *Le Droit*). To the member for Ottawa, E.R. Chevrier, this bill was the most damaging to the interests of the French language ever introduced in Parliament.

It was claimed that the measure was in contravention of section 133 of the Constitution. The opponents of the bill feared that, deprived of their teams of translators, the departments would no longer offer any bilingual services. According to them, the measure would inevitably lead to a lessening of the influence of French within the federal administration.

All the francophone members of Parliament from Quebec united under one banner and showed their opposition by signing a petition in which they demanded nothing less than the indefinite postponement of this bill which, as one of them said, had sprung up in the dark like a mushroom, but was not nearly so palatable. People were convinced that this piece of legislation was directed against French influence, French translators (20 section chief positions were going to be abolished) and against the principle of institutional bilingualism. Some members of the governing Conservative party proclaimed that they were prepared to bring down their own government if the bill was not withdrawn. The Cahan bill was even seen as an encroachment on the prerogatives of the House of Commons and the Senate.

Faced with such a storm of opposition, the minister agreed to refer the bill to the parliamentary committee dealing with the civil service if it was passed on second reading. It was then March 8. The battle moved from the floor of the House of Commons to the parliamentary committee consisting of seven members, four anglophones and three francophones. Between March 14 and May 9, 12 witnesses appeared before the committee. One of the main witnesses, the Chairman of the Civil Service Commission, Charles H. Bland,

tried to show the advantages of centralization, as the commission had done 10 years earlier.

The chiefs of parliamentary translation, Léon Gérin (Debates), Hector Carbonneau (Blue Books) and Oscar Paradis (Laws) came in turn to describe their respective services and the conditions of work of their staffs. It was learned that, when Parliament was in session, translators worked more than 70 hours a week. Léon Gérin spent an average of 12 hours a day at his office, six days a week.

> "Are you married?" he was asked by a committee member. "Yes, sir," replied the Chief of Debates, "but my wife does not accompany me to Ottawa. I would not be able to spend any time with her."

All the translators questioned by the committee, except for one, said that they were in favor of maintaining the status quo. Once again, the deputy ministers made their voices heard. Their views had not changed since 1924 and they still regarded with disfavor any attempt to take away their translators. Their arguments, too, were the same and concerned the confidentiality of certain documents, public security, the danger of leaks and indiscretions, and the speed with which work could be done. All these arguments militated in favor of decentralization and specialization. Once all the witnesses had been heard, the parliamentary committee proceeded, on May 9, to study the bill section by section. All the proposed amendments were rejected.

Once past third reading in the House of Commons, the bill was submitted to the Senate. The Senate leader, the Right Honourable Arthur Meighen, tabled it for the first reading on May 29. Two days later, in a move that was rare when a bill had already been studied in a Commons committee, the senators sent the bill back to the Internal Economy Committee. On June 12 the bill was returned to the Senate without amendment. Debated at the third reading on the following day, it was finally passed in its original form. It received royal assent on June 28.

Epilogue

Having weathered the storm and finally become law, the new Act respecting the Bureau for Translations placed all federal translators under the authority of a single minister, the Secretary of State, and made them subject to the provisions of the Civil Service Act. It also created a bureau and the position of superintendent. These were its only direct effects.

The statutory provisions of an Act are one thing, the terms and conditions of their application are another. Nowhere in the body of the Act does it say that the new bureau would absorb the qualified translators of the departments into a single organization. Although it is the legislator's implicit intention, this is a question of the Act's application. "Bureau" can, therefore, be read in the concrete sense of "place of work" or in the abstract sense of "service."

In the early '30s, all federal accountants were placed under the authority of the Department of Finance but were not physically removed from the departments. It was such modified centralization that the vast majority of translators were requesting.

Would the staunchest supporters of the maintenance of translation services in the departments and agencies, the

influential deputy ministers, succeed in convincing the Secretary of State and the new superintendent to give to the word "centralization" the meaning of co-ordination, rationalization, direction and supervision, without going so far as to merge all the teams of translators? Such was the situation in the immediate aftermath of the storm. A delicate task awaited the future head of the translation service: to interpret the meaning of the word "bureau" within the spirit of the Act, while at the same time not disappointing the translators' expectations.

The Translation Bureau
Fifty Years of Service
to the Canadian Public
1934-84

I Organization of the bureau 1934-46

At the beginning of July 1934, the parliamentary translators were able to take a rest from their labors. Those who did not live in the capital were getting ready to return to their families. Since the session had been an exceptionally long and difficult one, the government of Richard B. Bennett gave them a well-deserved extension of their holidays. Their fate, like that of their colleagues in the departments, had not yet been decided. The translators, however, were not happy about the uncertainty; they would have liked some information about what would happen to them upon their return from holidays.

More than one translator was upset by talk that they would be housed at the Printing Bureau. These public servants had considerable autonomy. All the rumors in circulation led them to wonder about their new working conditions, status, salaries, future chief and the control to which they would be subjected. In such a climate of uncertainty, they left the capital.

The first superintendent

Some weeks after the end of the session, the Civil Service Commission announced a competition to select the head of the new bureau, who would receive a maximum salary of $5,400 a year.

On October 1, the name of the successful candidate was announced. The French-language daily *Le Droit* had a heading spanning seven columns: "Monsieur Robichaud, directeur fédéral de la traduction." According to the Act, the "Superintendent" – an official title that did not please everybody – was given responsibility to "supervise and control the Bureau under the direction of the Minister."

Domitien Thomas Robichaud was not a newcomer to translation. Born in Shippegan, New Brunswick, in 1881, he entered federal government service in 1909. Five years later, he was appointed translator to the Department of Public Works, and promoted head of the section in 1927. The first superintendent was, therefore, well versed in the status of translation within the federal government. He was also aware of the feelings of translators on the subject of centralization.

Domitien T. Robichaud (1881–1964), Superintendent of the Translation Bureau from 1934 to 1946. (Photo: Secretary of State)

Having taken the oath on October 2, he lost no time in setting to work. He

hoped to complete the organization of the bureau before the beginning of the session scheduled for January 12, 1935. The Secretary of State, Charles Cahan, lent him his office in Parliament.

The staff of the office of the superintendent at the time was small, consisting only of the superintendent, a secretary and an office boy. As secretary, Robichaud enlisted the services of Georges-R. Benôit, translator in the Department of Mines and secretary of the *Association technologique de langue française d'Ottawa*.

Three priorities awaited the new head of translation: to set up the bureau he would administer since, as will be recalled, this body existed only on paper; to publish the French version of *Hansard* at the same time as the English version; and to ensure that both the French and English versions of all departmental annual reports could be tabled during the first week of each new session.

Formation of the bureau for translations

Clearly the most delicate of these three tasks was the formation of the Bureau for Translations. This was done in stages and called for considerable tact and diplomacy, since resistance from translators, especially those in Debates, was great. A tour of the translation services was indicated. After consultation with the section chiefs and the deputy ministers on the advantages and disadvantages of a possible consolidation of all the translators into a central translation service or a "Centrale de traduction" as it was then referred to, Domitien Robichaud recommended to the Secretary of State that the translators be left in the departments – at least for the time being – but that they be placed under the jurisdiction of the new bureau. The aim of the operation was to remove the translators from the authority of their respective deputy ministers and to ensure better translation co-ordination and a more equitable distribution of work. This measure also made it possible to apply a single salary scale to this group of public servants.

The superintendent's compromise solution did not in any way run counter to the provisions of section 3 of the Act respecting the Bureau for Translations which specifies the powers and role of the new body:

> *. . . collaborate with and act for all departments of the public service, and both houses of the Parliament of Canada and all bureaus, branches, commissions and agencies created or appointed by Act of Parliament, or by order of the governor-in-council, in making and revising all translations from one language into another of all departmental and other reports, documents, debates, bills, acts, proceedings and correspondence.*

In August 1934, an initial order of the Privy Council transferred about 30 parliamentary translators to the new bureau. They immediately lost a cherished privilege, that of working only while Parliament was in session, which amounted to no more than five or six months each year. In December a second order added another contingent of some 30 translators, scattered among the departments, to the first group. At the end of 1934, the new centralized translation service had a total of 57 translators and about 15 support staff.

It was only in November 1937 that a third order authorized the transfer of translation personnel from five other

departments. A few services eluded the bureau's jurisdiction for several years. Such was the case with the External Affairs service and that of the Senate, the inalienable preserve of the tenacious Louvigny de Montigny.

Night translation

Before centralization, the full French version of the proceedings of the two houses of Parliament appeared with a delay of several days, rendering it all but useless and causing extreme annoyance to French-speaking members and reporters.

To remedy the situation, beginning with the 1935 session the superintendent introduced the novel system of night work at Debates. This bold initiative gradually reduced the delay to 24 hours, six hours and finally one hour. Later still, it became possible to produce the two versions of *Hansard* more or less simultaneously.

As compensation, the translators at Debates were given three months' sessional leave in 1935-36. Originally a departure from manual procedure, this leave has been granted each year since. The system of night work, too, is still in effect. The translators of the Laws Division, for their part, were granted six weeks' leave.

Improvement of the translation service

Until 1934, the French versions of departmental annual reports appeared with a delay of several months, or even years. For example, one department produced its annual report for the 1928-29 fiscal year in English in February 1930, but the French version was not available until July 1931, exactly 28 months after the end of the fiscal year! The French-language press had for a long time been demanding that such important documents be tabled in French and English simultaneously. Beginning with the 1935-36 fiscal year, the rational use of the bureau's human resources made this possible.

The new bureau, therefore, lost no time in improving the quality of translation service within the federal administration. Nevertheless, all the opponents of centralization had not yet conceded defeat. Exactly two years after the introduction of the Cahan Bill in the House of Commons, the Honourable Jean-François Pouliot tabled a bill consisting of two sections: the first simply repealed the Act respecting the Bureau for Translations, and the second returned all translators under the immediate authority of the deputy ministers. This final attempt to turn back the clock was given short shrift: the Speaker of the House ruled the bill of the Member for Témiscouata out of order.

Apart from a few diehards, the large majority of members on both sides of the House soon recognized the advantages derived from the reorganization of the translation service. In 1937 the new Secretary of State, Fernand Rinfret, praised on the floor of the House of Commons the fledgling bureau for which he had responsibility, notwithstanding that his party in 1934, then in opposition, had led a relentless struggle against the Cahan Bill.

The Honourable Richard B. Bennett, whose party had suffered a crushing defeat in the 1935 elections, could not refrain from commenting to his political adversary, not without a touch of malice, that "It must be a matter of satisfaction to those who initiated the

legislation to now have the stamp of approval of those who a few short months ago gave it their greatest condemnation." Revenge is sweet to a parliamentarian. . .

Documentation "in tatters"

The translators of the day had scant documentary resources, according to a letter sent by Omer Chaput, a division head, to the superintendent in 1937 urgently requesting dictionaries. The only documentation available to the four translators in his service consisted of three English-French dictionaries of which two were "in tatters," one *Larousse Universel* also "in tatters" and four volumes (letters A to M) of the *Encyclopédie Larousse du XX^e siècle*. They had no English dictionaries or specialized reference books. His request did not fall on deaf ears; two years later this service could boast of 17 new works, most of them "in good condition."

Among these new acquisitions were *L'Expression juste en traduction* (1936) and *Le Vocabulaire pratique de l'anglais au français* (1937). The authors of these works were, respectively, Pierre Daviault, a reviser at Debates, and Léon Gérin, the head of Debates between 1919 and 1935. The fruit of personal initiatives, these two publications were of great help to all Canadian translators at a time when good work

The Army Language Bureau in 1943. From left to right: (1st row) Lt. G. Dunn, Capt. C. Lamb, Maj. P. Daviault, Col. J.H. Chaballe, Capt. L. Lamontagne, Maj. P. Bousquet, Lt. H. Champagne; (2nd row) Lt. H. Mayer, 2Lt. Brunet, 2Lt. Darveau, J. Godin, J. Lapointe, L. Young, F.-A. Lepage, C. Lajambe, Lt. A. Poirier, Lt. Bellemare, Maj. Charlebois; (3rd row) Pte. C. Poncet, H. Fortin, Staff Sgt. P. Mulligan, Y. Dionne, R. Lavigne, C. Desmarais, T. Mainville, R. Desjardins, R. Labelle, J. Swanson, P. Vincent, unidentified, P. Guindon, Pte. P. Boutin, unidentified. (Photo: Hitorical Section, Department of National Defence)

instruments were relatively scarce. The first edition of *Harrap's French-English dictionary* appeared in 1934 and Part II, English-French, was not available until 1939.

Two war missions

During the war, a number of bureau translators participated in international projects. In 1942 Canada agreed to lend 18 of its translators to the American Army's Language Bureau to assist with the translation into French of 500 manuals destined for the French Forces in North Africa. Made up of Debates translators, this team went to New York during the parliamentary recess. This was the bureau's first international mission. The first superintendent was never required to travel in the discharge of his mandate.

The same year 12 translators were assigned to the army's Bureau of Bilingual Publications, renamed the Army Language

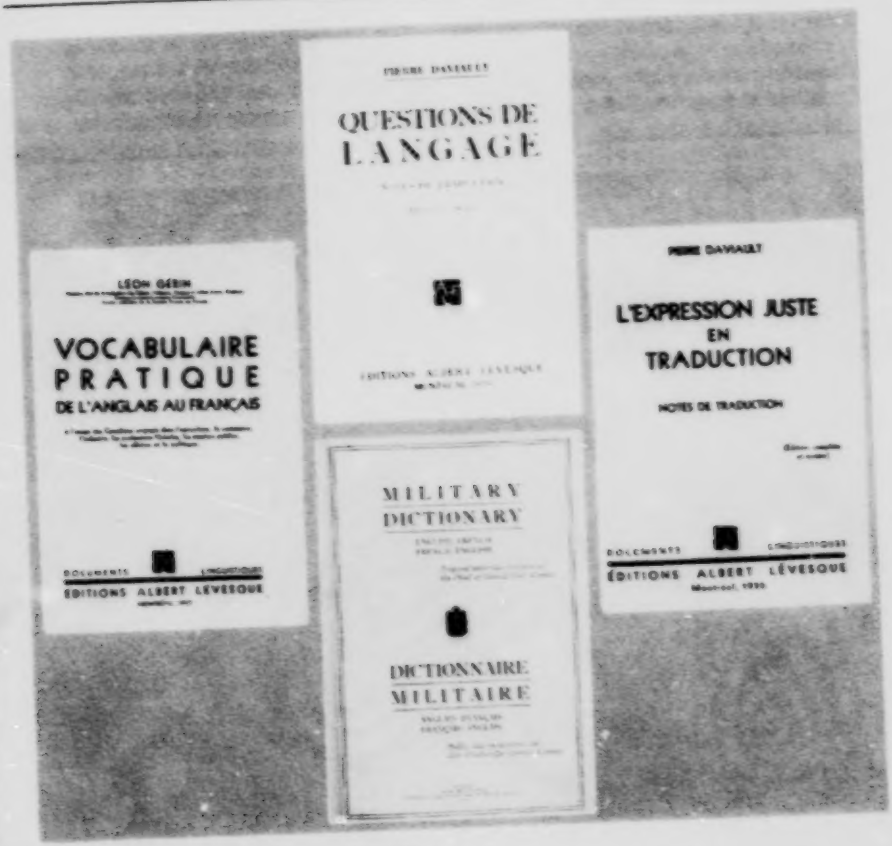

Lexicographical publications produced by members of the bureau during the 1930s and 1940s. (Photo: Secretary of State)

Bureau as soon as it began to translate foreign languages, especially Russian. This team, placed under the authority of Colonel J.H. Chaballe, whose chief reviser was Pierre Daviault, helped compile an English-French, French-English *Military Dictionary*. The preliminary edition of 15,000 words appeared in 1943. It was the result of co-operation between the General Staff of the Canadian Army and the War Department of the United States. The final edition, published two years later, contained 100,000 terms.

When one considers how many new words had to be created to designate new weapons and the most recent innovations in military strategy, one can appreciate the scope of this achievement. Even when dealing with the simplest and most current military terms, exact equivalents are not always present in French and English vocabularies. The compiling of this dictionary represents the first major achievement by the staff of the Canadian government's Translation Bureau in the field of terminology.

Shortage of translators

The bureau's difficulty in recruiting competent translators is not a new development. In 1936, six candidates out of 198, a mere three per cent,

Debates translators in 1942. From left to right: (1st row, seated) D. Goulet, J. Bayard, J. Masson, J. Schuller; (2nd row) U. Émard, C. Michaud, J. Renaud, P. Daviault, A.H. Beaubien. D.T. Robichaud, L.-P. Gagnon; (3rd row) É. Schenck, É. Boucher, Capt. C. Lamb, M. Lachaîne, É. Boudreau, A. Cinq-Mars, L.-J. Chagnon, H. Mayer, A. Rochon, R. Bellemare, W. Baril, L.U. Corbeil, L. Bilodeau. (Photo: CRFCC, Ph 129-60)

passed the recruitment examination. This contrasted sharply with the examinations for shorthand typists organized the same year by the Civil Service Commission, in which out of 1,000 candidates, 823 were successful, giving a pass rate of 82.3 per cent. The recruiters of translators can only dream of such figures.

It was partly to remedy this shortage of good translators that Pierre Daviault in 1936 suggested to the University of Ottawa that it set up a professional course in translation. The university agreed and thus became the first institution of higher learning in Canada to provide such training. Pierre Daviault was to give this course for 27 years. In addition to future candidates for translator positions, his students included young government translators wishing to prepare for promotion examinations. Thus a member of the Translation Bureau had the honor of being the first teacher of translation at the university level in Canada.

At that time, women did not yet seem to be drawn to a career in translation. They represented 14 per cent of the translator corps. It was still such a novelty that on October 17, 1936, *Le Droit* had a headline announcing that three women were sitting for the translation examination.

Before the arrival of Rosette Renshaw in 1943, no woman had worked in Debates. Before entering this male preserve, Rosette Renshaw, a graduate of McGill University, had been a translator for a year at the Department of National War Services. She remained in Debates until 1951. In 1949 Gabrielle Saint-Denis arrived, followed by Irène de Buisseret in 1950 and Irène Arnould and Marie-Blanche Fontaine in 1952.

A team from the bureau on their way to London in 1946 to attend the preparatory conference for the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT). From left to right: L.-P. Gagnon, R. Renshaw, D. Goulet, J. Papineau, Mrs. Renaud, É. Boucher, H. Mayer. (Photo: CRFCC, Ph 129-82)

A well-earned retirement

In 1946 at the age of 65 years, after 37 years and seven months in government service, including 12 in the Translation Bureau, Domitien Robichaud took a well-earned retirement. He had been decorated in 1943 with the Imperial Service Order, a prestigious British medal awarded to public servants with exceptional records of service. The only other translator in government service to have earned this distinction was Achille Fréchette, to whom it was awarded upon his retirement in 1910.

On leaving his post, the first superintendent passed on to his successor a bureau with a staff of 180 and a structure based on two main sources of work: Parliament and the departments. The parliamentary translation service consisted of three divisions (Laws, Debates, General Translation), while 16 teams of translators, called divisions, served as many departments. In addition, one of the translators, Édouard Maubach, was officially responsible for translation in foreign languages. Before succeeding J.P.D. Van Veen who died in 1936, Maubach worked in the Translation Division of the Dominion Bureau of Statistics where he occasionally translated documents in Portuguese, German, Italian and Spanish at the request of the superintendent. The superintendent sent him the appropriate dictionaries, which he had to return with his translations.

Despite what some called a forbidding manner, Domitien Robichaud excelled in solving human problems. This quality stood him in excellent stead in allaying translators' apprehensions and opposition to centralization.

We can thank him for having given a realistic interpretation to the *Act respecting the Bureau for Translations*, for having applied its provisions in an intelligent, realistic and human way, and for having achieved the impossible in producing both the French and English versions of *Hansard* almost simultaneously. He skilfully ensured that all translators were not placed under the same roof or on the same footing.

II Early innovations 1947-55

When Aldéric-Hermas Beaubien officially succeeded Domitien Robichaud on March 25, 1947, he was already an old hand at translation. He had entered government service in 1910, having just turned 20 years of age. Assigned to the Translation Section of the Department of Agriculture, he did a

Aldéric-Hermas Beaubien (1890–), Superintendent of the Translation Bureau from 1946 to 1955. (Photo: Secretary of State)

little of everything – proofreading, typing and office work.

Transferred to the Department of Public Works section, he learned the art of translation under the guidance of Doctor Antoine-Emmanuel Belleau, a former doctor turned translator (a rare case indeed). From there he went to the Blue Book Division and then to Debates where he succeeded the chief, Léon Gérin, in 1936. Upon taking over the helm of the Bureau for Translations, the new superintendent had no less than 37 years' experience in administrative translation to his credit.

Emergency at parliamentary committees

The first superintendent was able to resolve the question of the delay of the French version of *Hansard* to the satisfaction of the parliamentarians. But now a new source of dissatisfaction arose. The members began to complain about the delays in the appearance of the French version of committee proceedings, which the House had required to be translated and published in full for some years.

As long as the number of committees was not too great, the bureau had no difficulty in absorbing the increased workload. However, during the 1946 session alone, 16 committees held hearings. The proceedings of this unprecedented number of committees totalled 7,876 pages or about two-and-a-half million words. For the first time, the bureau's staff was overloaded with work.

In his last annual report, 1945-46, Domitien Robichaud estimated that 12 translators should be assigned exclusively to the translation of committee proceedings. Until then, any increase in the volume of work had always been offset by an increase in personnel. But how was it possible to recruit 12 translators overnight? Aldéric Beaubien had to do something that had not been done before – resort to the services of freelances outside the bureau. The rate offered was half a cent a word.

This practice, "institutionalized" over the years, had the effect of creating a network of independent translators throughout the country and led to the mushrooming of translation companies receiving some or all of their work from the federal Translation Bureau. Nevertheless, during the '50s the proportion of texts contracted out remained relatively small, representing about three per cent of the bureau's total production.

Foreign languages

Until the end of the war, the Foreign Languages Division consisted of a single translator, Édouard Maubach, and a shorthand typist. Around 1949, they were joined by D.I. Lalkov, a former officer in the imperial armies of the Czar. This Bulgarian spoke English, German, Hungarian, Russian and several other Slavic languages. The volume of work involving foreign languages grew quite rapidly toward 1950, mainly because of the economic upsurge during the prosperous postwar years and Canada's growing international role.

In 1955 the division already had 13 permanent staff and many occasional translators. It was made up of three sections: German (R. Hoff); Romance (Luis Lozano); and Slavic, Scandinavian and other (B. Plaskacz). This division was to become the home of the bureau's polyglots. It was not rare to find in it former globetrotters who spoke seven, eight or 10 languages – a

very convenient arrangement for helping out a colleague in another section suddenly inundated with urgent work.

But what kind of work was done by these translators, most of whom were of foreign origin (though this was not the source of their division's name)? According to Luis Lozano, the work done in this division was generally into English and it involved translating articles on Canada appearing in the foreign press, scientific documents, official communiqués, diplomatic notes, claims against the Post Office, requests for documentation, crank letters urging us to leave the British Empire immediately and ardent love letters from girls in tropical countries who had become enamored of our political leaders. In short, there was enough to break the monotony and to suit each translator's taste.

In addition, the Department of External Affairs published brochures on Canada or texts of important speeches in German, Spanish, Italian, Dutch and Portuguese. The division's other main clients at this time were the Immigration Service, the Statistics Bureau and the departments of Agriculture and Trade.

Skills deserving recognition

Aldéric Beaubien always sought to enhance the work of the translators and to gain recognition for their professional status. He took pains to improve their conditions of work and to obtain increases in their salaries. He also maintained excellent relations with professional associations and universities, and attached much importance to employee training and development. In 1950, for example, he suggested to the university of Ottawa that it set up English courses for translators. The university acted on his suggestion. He also welcomed as

Debates translators at the constitutional conference in Quebec City, 1950. From left to right: (seated) M. Lachaîne, A. Rochon, R. Renshaw, P. Daviault, H. Mayer, E. Plante; (standing) W. Thibault, G. Dunn, E. Schenck, C. Michaud, P. Benoît, L. Chartrand, F. Phaneuf, R. Boult, D. Fleury, C. Fluet, D. Goulet, G. Cousineau. (Photo: CRFCC, Ph 129-120)

trainees students from the linguistics section of the University of Montreal studying for a diploma or a Master's degree in translation.

He was convinced, furthermore, that translators were eminently qualified to provide advice on language matters and that such a role could only enhance their image and prestige within the public service.

He, therefore, took the initiative and asked to appear in 1951 before the House of Commons Committee responsible for revising the Dominion Elections Act. Speaking on behalf of the Translation Bureau, he suggested a series of terminological changes to the wording of the Act. Among other things, he suggested that the designation "officier rapporteur," modelled literally on the English "returning officer," be replaced by "directeur de scrutin."

To his great surprise, he encountered fierce opposition from some French-speaking members who apparently were not prepared to consider translators as language specialists. These members even went so far as to accuse them of wanting to legislate in their place! The newspapers expressed shock at this hostile attitude. "Translators should be considered as technical advisers," read a headline in *Le Devoir*. And yet, already during this period, members of the bureau were acting as consultants on various departmental committees, including that on geographical nomenclature, in the Department of Mines. Thus their competence as advisers in language matters was already implicitly recognized. Another 20 years had to pass before it received official recognition.

A wish – and some unexpected results

From several points of view, 1953 is an important year in the history of the bureau. To properly understand the chain of events, we must go back to the House of Commons December 11, 1952. On that day the Member for Laurier, J.-E. Lefrançois, gave his first address in the federal Parliament which he entered in 1949. At the end of his address, he expressed the following wish:

> . . .*I should like to express the hope that the government, after having gratified us with such a perfect loud-speaker system, will favor us with a system of simultaneous translation which would allow everyone to hear all the speeches in his own language, regardless of the one used by the speaker.*

This was the first time a member had voiced in Parliament the possibility of providing this service for members. A reporter on the newspaper *Le Canada* had raised the idea several months earlier and it had been taken up the next day by his colleague at *Le Devoir* with an article about simultaneous and mechanized translation in the Commons.

The wish of the Honourable J.-E. Lefrançois did not fail to reach the ears of the superintendent, who realized that nobody in his service was truly competent in simultaneous interpretation; should the government decide to provide such a system for the Commons, the bureau risked being caught unprepared. Therefore, in February 1953, Aldéric Beaubien went to New York to gather information on the organization of simultaneous translation and interpretation services at the United Nations. This was the first time since the creation of the bureau that the superintendent had to travel in the performance of his duties.

Meeting of translators and authors at the Café Burger, Hull, Quebec, in 1950. From left to right: (seated) L.-P. Gagnon, P. Daviault, A.-H. Beaubien; (standing) R. de la Durantay H. Mayer, P. Benoît, G. Sylvestre, R. Robichaud. (Photo: C. Marcil, Ottawa; CRFCC Ph 129-122)

Two innovations

From his trip to the American metropolis he brought back two new ideas: translation using a dictating machine and a terminology service.

In 1953 a small number of federal translators discovered a new aid to translation: the dictating machine. The use of this "technological innovation" began to catch on, but slowly; in 1955 the Translation Bureau had only five or six of these machines. The services using them were referred to as "mechanized." Translators seemed reluctant to abandon their pens or typewriters for a microphone.

A terminology service, on the other hand, was indispensable to remedy the shortage of dictionaries and reference works that was still acute in the divisions. In the Foreign Languages Division, for example, in 1951 there was a single dictionary – dating from the last century! Since the documents to be translated were becoming increasingly technical, it became urgent to make fuller documentation and reliable technical vocabularies available to translators, as well as to provide them with terminological assistance.

Old dictating machine. (Photo: Secretary of State)

In January 1953, the translators, as members of the *Association technologique de langue française* (ATLFO), set up a lexicology centre at 490 Sussex Street, in premises made available to them free of charge by Superintendent Beaubien. Some 50 volunteers agreed to devote one night a month to the compilation of a central card index at the centre, and all federal government translators were invited to submit the results of their terminological research.

Bureau management and the translators who belonged to the ATLFO shared a common concern: the formation of a documentation centre and the development of terminological research. Invited to address a luncheon meeting of the association, the superintendent announced he intended to recommend to the appropriate authorities in the Department of the Secretary of State that an official body dealing with terminology be created, similar to that existing at the UN. He even raised the possibility of the bureau absorbing the new lexicology centre, an idea that was favorably received by the members of the association. The project gradually came to fruition and the integration took place in December of the same year. It was, therefore, on Aldéric Beaubien's initiative that the first official terminology service was established in Canada.

The first terminology service

The new service proposed to find new terms and their equivalents and to help translators in their research. To fulfil the first part of its role, it sought the co-operation of the divisions. As for the second, its aim was to serve as a back-up service, rather than to "predigest" the translators' texts for them.

At the outset, the service had only one terminologist, working under the direct supervision of the superintendent. His duties consisted of making bilingual cards, drafting terminological bulletins and guidelines, gathering useful documentation, answering requests for advice over the telephone, and assuming responsibility for the physical preparation and distribution of the service's publication. He had to be a jack-of-all-trades.

In setting up the service, the bureau also wanted to work toward the standardization of vocabulary in official documents and to eliminate the haphazard proliferation of various terms to designate one and the same concept. For example, the English expression "administrative officer" had the following French equivalents in federal government documents: "préposé à l'administration," "fonctionnaire administratif," "agent d'administration" and "officier d'administration." All these equivalents were a source of confusion.

During the first year of its existence, the service published, in mimeographed form, 25 terminological bulletins (monographs prepared by specialist translators) and five terminology guidelines (small studies dealing with lexicology, grammar or stylistics).

Consolidation of the bureau

The creation of the terminology service came at the right time, since the French language was gaining ground in the federal administration. The growth, albeit modest, of the Translation Bureau was an indicator of the expanding role of French in the federal government. Thus for the 1954-55 fiscal year its production was close to 76 million words, its budget exceeded $1 million and its personnel consisted of 252 translators, managers and support

staff. This growth justified the creation, in the fall of 1953, of the position of assistant superintendent. Pierre Daviault, then head of Debates, became the first incumbent.

In December 1954, a month before his retirement, Aldéric Beaubien was entrusted with a final official mission abroad. The Department of the Secretary of State sent him to Paris as an observer at the first congress of the International Federation of Translators. The members of ATLFO unanimously chose him to represent them. The plenary session of the congress honored him by electing him to one of the four posts on the council of the federation.

This mark of recognition, reflected on the bureau as a whole, culminated 44 years spent in the translation service of the federal government. In writing to the Under Secretary of State, Aldéric Beaubien said that it was not without regret that he was taking leave of a career he loved and of colleagues he considered friends. However, the satisfaction he felt in having played an active part in the organization of the translation service and in the establishment of the excellent reputation it enjoyed would, he felt, make his departure a little easier.

iii Diversification of services 1955-64

When Pierre Daviault became the third superintendent of the Translation Bureau, he already had a well-established reputation, not only among translators but also in literary and intellectual circles throughout the country.

After studies at the University of Montreal and in Paris, he turned to journalism. In 1923 the daily *La Presse*

Mobile simultaneous interpretation equipment used in 1955 at the Conference of Railroad Employees held in Niagara Falls, Ontario. On the left, in the French booth, Henriot Mayer; on the right, in the English booth, Denis Goulet. (Photo: CRFCC, Ph 129-110)

appointed him as its parliamentary correspondent in Ottawa. His career as a journalist was short for in 1925 he joined the translation service in Debates in the House of Commons. Subsequently, his career led ever upward, to Deputy Chief of Debates in 1939, chief in 1946, assistant superintendent in 1953 and finally superintendent in 1955.

Pierre Daviault (1899-1964), Superintendent of the Translation Bureau from 1955 to 1964. (Photo: CRFCC, Ph 29-dict-D1)

A man of letters and a tireless worker, Pierre Daviault was the recipient of many awards, including the medal of the *Académie française* in 1935, and his writings appeared regularly in many newspapers and periodicals. He also played an active part in the intellectual life of the Royal Society of Canada and the *Société des écrivains*.

The possessor of a lively professional conscience, Pierre Daviault labored unceasingly in the defence of the French language in his country. He described himself as a "watchdog of the French language in Canada." His writings on translation are authoritative, especially his "notes de traduction," published between 1931 and 1941.

As his right hand, the new superintendent enlisted the services of Louis-Philippe Gagnon who occupied this position until his retirement in 1962 when he was succeeded by Henriot Mayer.

Winds of language reform

In the early '60s, the application of section 133 of the *British North America Act* in federal institutions was becoming a major political issue. A fundamental re-evaluation of the true status of the two official languages was taking shape.

In 1960 the Canadian Bill of Rights guaranteed to each person the right to the assistance of an interpreter if he or she was a party or a witness before a court, commission, board or other tribunal. In the Heeney Report of 1961, the Civil Service Commission favored the principle of all Canadians having the right to be served in French or English by the federal government. The following year, the Glassco Commission, studying the organization of the federal government, reiterated the language recommendations of the Heeney Report. In 1963 the government of Lester B. Pearson began the work of the famous Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism. Finally, in 1964, the Civil Service Commission created the Language Bureau.

All these events, as well as many others, served as a prelude to an in-depth language reform. It was too early to foresee the effect of this redefinition of the roles of French and English in the federal administrative apparatus on the Translation Bureau.

The evolution of the bureau between 1955 and 1964 is marked above all by the creation of the first division outside the capital, the establishment of an in-house training school, increased terminological research, an increase in the volume of work done on contract and, in particular, the formation of a corps of interpreters.

This period is characterized by a branching-out and a diversification of services rather than rapid growth. Over nine years, the bureau increased its establishment by only 60 new recruits. Thirty years after centralization, it had a staff of 339, a budget of less than $2 million and a total production of 119 million words.

During the 1954-55 fiscal year, at the request of the Department of National Defence, the bureau seconded one of its translators to the Collège Militaire Royal de Saint Jean. This was the first time that a translator had been required to work on a permanent basis outside the capital.

Recruitment initiatives

Staffing had always been a problem for the bureau. Never, however, had the shortage of translators been felt as keenly as in the early '60s. Between 1959 and 1963, only seven new translators joined the bureau's staff. This amounted to fewer than two each year. In an annual report, the superintendent complained that this shortage hampered the efficient running of the service. As the machinery of government became more complex, the departments flooded the service with documents for translation.

Greater ingenuity had to be exercised to find a solution. Initially, the superintendent expounded the bureau's needs in talks or articles for publication in newspapers and specialized reviews. His assistant undertook a tour of classical colleges and universities. But these initiatives, intended to interest young Canadians in translation as a career, proved insufficient.

The bureau then turned to training the personnel that it needed. In 1963 the training school was set up. This institution, directed by Louis Charbonneau, admitted candidates who, while not fulfilling all the requirements for working-level translators, had nevertheless displayed an aptitude for translation at the recruitment competition.

It was with recruitment in mind that in the following year the bureau launched its Montreal division; it hoped to keep those successful candidates who were unable to accept a position in Ottawa. The first decentralized service was headed by Markland Smith, assisted by Raymond Mercier.

Originally the division consisted of eight translators, one clerk and one shorthand typist. Eight years later, when the division's first chief retired, it had no less than 60 translators and 20 managerial and support staff. It served 35 regional offices of the federal government in Quebec and it translated eight million words annually.

Freelance translation

The volume of work done by freelance translators increased markedly in the latter half of the '50s. From 1955 to

1960 it leapt from two to five-and-a-half million words or from 2.7 to 6.4 per cent of the bureau's annual production.

This increase was attributable to the shortage of translators, the growth in the number of parliamentary committees whose proceedings had to be translated in full and the need to produce rapidly in French certain military documents, in particular the official history of the Second World War. Added to the above were the specific requirements of the Foreign Languages Division, which had to rely on a large pool of independent translators for translation from about 40 languages. During this period the volume of scientific and technical publications translated from Russian increased greatly as a direct result of more cultural exchanges with the U.S.S.R.

A new service: parliamentary interpretation

The most notable event in the evolution of the bureau from 1955 to 1964, however, was the inauguration of simultaneous interpretation in the House of Commons and in the Senate. This new service was introduced over a number of years and, unlike the centralization proposal in 1934, did not arouse a storm of protest.

In Belgium, the first country to acquire such a system, parliamentary interpretation had existed since 1936, and in Switzerland, since 1946. In Canada, toward the end of the '40s, several organizations tested mobile, simultaneous interpretation equipment. In 1949, the University of Montreal, a pioneer in this field in Canada, even launched an experimental "microphone interpretation course." This course was incorporated into its translation program in 1951.

As mentioned earlier, the possibility of providing an interpretation service was first raised in Parliament in 1952. This wish, expressed by a member of Parliament, did not produce any direct results but it did plant the idea in the minds of members and reporters. In 1956 the Honourable Georges Villeneuve, member for Roberval, echoed the words of the Honourable J.-E. Lefrançois and had a resolution on interpretation entered on the order paper; his resolution was not debated.

The same year, national associations added their voices to the call for installing a simultaneous interpretation service in Parliament by submitting memoranda to the government or to the Speaker of the House of Commons to that effect. One of these associations was the Canadian Junior Chamber of Commerce whose meetings, since 1953, had all taken place in French and English using simultaneous interpretation.

Thus this new technique of instant oral translation began to spread and find favor with the organizers of nationwide events. Some members even had the opportunity of viewing its advantages at the Knesset and the UN, where it had existed since 1946.

Another decisive event happened in the summer of 1957. During the recess, the Post Office department installed a temporary interpretation system on the premises of the House of Commons for the use of those attending the congress of the Universal Postal Union, whose sole official language is French. For the duration of the congress, delegates from 96 countries were able to communicate with one another thanks to the services of translators equipped with headsets and microphones.

The Prime Minister's motion

Once the congress was over, the newspapers began a veritable campaign in favor of simultaneous interpretation in Parliament, demanding that the temporary interpretation facilities become permanent. The government of John Diefenbaker then gave the Committee of Internal Economy of the House of Commons the responsibility for studying the various aspects of this question.

Even before the committee could table its report, a member of the Liberal Opposition, Maurice Breton, moved a resolution that the government consider "the advisability of setting up a special committee of Parliament for the purpose of considering the establishment of a system of simultaneous translation." This was on November 25, 1957. During the long debate that followed, most of the opinions expressed were favorable and enthusiastic support came from both sides of the House.

Some members feared, however, that the introduction of such a system might lead to a slackening of efforts by parliamentarians to learn the other official language. Others viewed the installation cost as prohibitive: $39,375 to equip the 275 desks on the floor of the House and 625 seats in the galleries with individual earphones.

Then in January 1958, three graduates in interpretation from the University of Montreal, Andrée Francoeur, André d'Allemagne and Blake T. Hanna, were invited by the Canadian Broadcasting Corporation to provide simultaneous interpretation into Canada's two national languages of the speeches delivered at the Liberal party congress in Ottawa. The experiment, witnessed by the Canadian public, was a success. This was a "first" in the short history of interpreting and television broadcasting in Canada.

Faced with so much conclusive evidence, the government of the day decided to act. On August 11, 1958, Prime Minister Diefenbaker tabled the following motion:

> *That, in the opinion of this House, the government should take into consideration the advisability of setting up a special committee of parliament for the purpose of considering the establishment of a system of simultaneous translation.*

The motion was approved unanimously by the members. Parliamentary interpretation was seen as a symbol of national unity, as a way of bringing Canadians of the two major language groups closer together. Through its interpreters, the Translation Bureau would participate in the day-to-day running of the country's affairs and would help to convey to the public the image of official bilingualism.

John G. Diefenbaker, Prime Minister of Canada from 1957 to 1963, tabled a motion in 1958 calling for the establishment of a simultaneous interpretation service in the House of Commons. (Photo: Public Archives Canada, PA-57930)

The first interpreters

But who in the country would be able to practise this mysterious calling, considered "impossible" at the time? At the first competition, seven candidates were recruited. These pioneers of parliamentary interpretation in Canada were Valérie Sylt, Margo Ouimet, Anthony Martin, Raymond Aupy, Ernest Plante, Raymond Robichaud and Maurice Roy. Madame Sylt, a Luxembourger by origin, was the only one who had had any experience in interpreting. Margo Ouimet was a graduate of the University of Montreal, while Anthony Martin was a Montreal stenographer. The last four, all employed at Debates, were called "mechanized" translators because they worked with dictating machines. Moreover, they were familiar with the life of Parliament in Ottawa, an important asset in the work they were about to undertake.

During the five months between the adoption of the resolution and the installation of the necessary facilities in the House, Henriot Mayer, then Chief of Debates, undertook to "retrain" the translators to accustom them to working in future with their ears and voice. Since recording of the proceedings of Parliament was strictly forbidden, the future interpreters were obliged to take turns reading and interpreting pages of *Hansard*.

The team made its debut in the House of Commons on January 16, 1959. Its novelty made it a success. The Prime Minister expressed his delight with the new system: "Mr. Speaker,. . .I have listened to the translations passing back and forth as a result of the introduction of this simultaneous translation system, and I must say it is operating exceptionally well. . . . The degree to which the translation follows the uttered word is really remarkable."

In front of the Parliament buildings, six of the first seven parliamentary interpreters flank Henriot Mayer, then Chief of Debates, who was responsible for organizing the new interpretation service in the House. From left to right: R. Robichaud, E. Plante, A. Martin, H. Mayer, M. Ouimet, M. Roy and R. Aupy (absent: Valérie Sylt). (Photo: The Star Weekly, *March 14, 1959)*

On the ground floor of the West Block, the interpreters prepare for their new duties. From left to right: (seated) R. Robichaud, (standing) A. Martin (who is also in the booth. . . ?!); (seated M. Ouimet, R. Aupy, M. Roy, E. Plante (Photo: The Star Weekly, *March 14, 1959)*

Inaugurated in 1959, simultaneous interpretation has now served the House of Commons for exactly 25 years. The Translation Bureau is, therefore, marking a dual anniversary in 1984: its 50th anniversary and its first 25 years of parliamentary interpretation.

With time, the voices of the interpreters became so familiar they ended up by blending in with the decor. Isolated in their booths, some interpreters even came to think of themselves as part of the furniture! "I suppose this was a sort of tribute to our discretion and effectiveness," Raymond Robichaud was to write later with a touch of irony.

Originally attached to the Debates Division, in 1960 interpretation became a separate service headed by Raymond Robichaud. His assistant was Ernest Plante. This administrative change resulted from the service's rapid expansion. Interpreters were sought everywhere – for parliamentary committees, departments, Canadian delegations abroad, national or international conferences and other similar activities. Eighty-hour weeks were not infrequent. Margo Ouimet reminisces that in those days she spent more time at work than at home, as did her colleagues.

Since the new simultaneous interpretation was found fully satisfactory in the House of Commons, the senators, too, expressed the wish to have such a service. Owing to a delay of several months in the delivery of the equipment, interpretation did not begin in the Senate until September 14, 1961.

The bureau soon discovered it was not any easier to recruit interpreters than translators. Faced with this stark fact, it decided to train the interpreters it needed, and set up a course to teach interpreting to translators who displayed an aptitude for this type of work and were willing to trade in their typewriters for headsets and a microphone.

Terminological publications

Under the guidance of Pierre Daviault, the Terminology Service, too, was becoming a hive of activity. Co-operative agreements were drawn up with similar organizations abroad, including the *Comité d'études des termes techniques français* in Paris and the service exchanged specialized vocabularies with them. As early as 1956 thought was given to expanding the area of influence of the service by making the terminology bulletins available to the general public.

The number of these bulletins increased to 12 a year, with a record of 22 in 1957. The subjects dealt with varied widely, covering fields as diverse as town planning, citizenship, textiles, heraldry and electronics.

Special mention should be made here of Hector Carbonneau's famous *Vocabulaire général*. This monumental work of a translator-lexicographer who spent 49 years of his life in the service of the federal government is the most substantial ever achieved by a Canadian translator. It is the culmination of 35 years of patient research in more than 800 reference works. The 2,700 pages of the vocabulary, based on the entries in his personal card index, appeared first in instalments between 1957 and 1960; they were reprinted in 1972, making up the seven volumes of BT-147, which translators refer to among themselves as "le Carbonneau."

Throughout his career, Pierre Daviault attached a great deal of importance to terminology. He was the ideal person to continue the work begun in this field by his predecessor. His reworked, updated and supplemented "translation notes" appeared in 1961 under the title *Langage et traduction*.

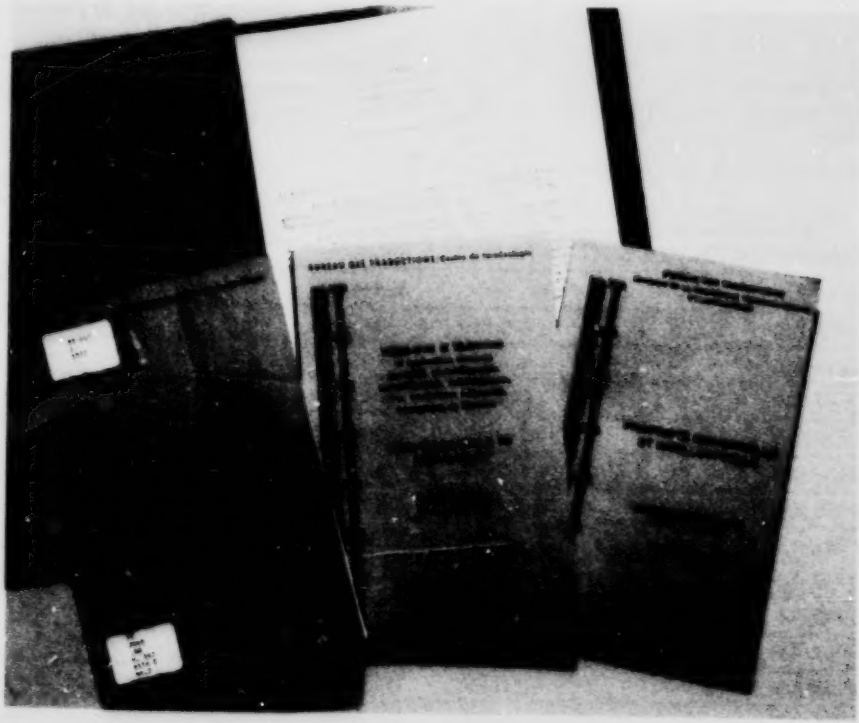

A few of the bureau's first terminological publications. (Photo: Secretary of State)

A widely used textbook in translation published in 1962. (Photo: Secretary of State)

Death of a master translator

Only a few short months after retiring as head of the Translation Bureau, Pierre Daviault died suddenly on November 18, 1964. To occupy his "leisure years," he had just been entrusted with the task of charting a new course for the Terminology Service.

By virtue of his personality, education, ability, professional conscience, regular appearance on radio programs and active participation in the cultural life of the capital, Pierre Daviault had helped to impart a "new dimension" to the translator's calling, as his colleague and friend Henriot Mayer put it. He is credited with having enhanced the translator's image as well as the prestige of the Translation Bureau. His untimely death deprived the entire profession of one of its most eminent members.

Table 1

Translation Bureau Staff 1934-64			
1934-35	74	1949-50	219
1935-36	89	1950-51	230
1936-37	93	1951-52	233
1937-38	114	1952-53	243
1938-39	124	1953-54	249
1939-40	132	1954-55	252
1940-41	138	1955-56	264
1941-42	145	1956-57	292
1942-43	150	1957-58	294
1943-44	155	1958-59	306
1944-45	169	1959-60	315
1945-46	180	1960-61	320
1946-47	188	1961-62	322
1947-48	197	1962-63	321
1948-49	212	1963-64	322

IV History gathers momentum 1964-73

The Translation Bureau is an excellent barometer of the headway made by official bilingualism in Canada. This has been most evident from the mid-'60s onward.

Readers will recall that the members of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism recommended in 1967 that French and English be declared official languages in all institutions coming under the authority of the federal government. Two years later, the *Official Languages Act* became the keystone of federal government policy in matters of language. This document spelled out the new character that the Parliament of Canada wanted to give to institutional bilingualism throughout the country. In future, Canadians could demand to be served in French or English, while federal public servants were given the right, within the limits prescribed by the Act, to work in either official language.

The countless administrative measures adopted in the wake of this Act were to impact on the evolution of the Translation Bureau. Some figures will give an idea of the extent of these repercussions.

Table 2

Annual Budgets 1934-64

	$		$
1934-35	265,608	1949-50	698,100
1935-36	241,455	1950-51	816,683
1936-37	233,961	1951-52	898,025
1937-38	289,590	1952-53	979,583
1938-39	286,915	1953-54	1,076,025
1939-40	297,990	1954-55	1,122,139
1940-41	323,980	1955-56	1,224,716
1941-42	336,419	1956-57	1,331,100
1942-43	343,670	1957-58	1,462,120
1943-44	378,485	1958-59	1,599,375
1944-45	423,870	1959-60	1,639,678
1945-46	492,150	1960-61	1,811,686
1946-47	503,505	1961-62	1,805,300
1947-48	572,145	1962-63	1,837,600
1948-49	646,445	1963-64	1,994,000

CHAPTER O-2

An Act respecting the status of the official languages of Canada

SHORT TITLE

Short title

1. This Act may be cited as the *Official Languages Act*. 1968-69, c. 54, s. 1.

DECLARATION OF STATUS OF LANGUAGES

Declaration of status

2. The English and French languages are the official languages of Canada for all purposes of the Parliament and Government of Canada, and possess and enjoy equality of status and equal rights and privileges as to their use in all the institutions of the Parliament and Government of Canada. 1968-69, c. 54, s. 2.

STATUTORY AND OTHER INSTRUMENTS

Instruments directed to public

3. Subject to this Act, all instruments in writing directed to or intended for the notice of the public, purporting to be made or issued by or under the authority of the Parliament or Government of Canada or any judicial, quasi-judicial or administrative body or Crown corporation established by or pursuant to an Act of the Parliament of Canada, shall be promulgated in both official languages. 1968-69, c. 54, s. 3.

Legislative instruments

4. All rules, orders, regulations, by-laws and proclamations that are required by or under the authority of any Act of the Parliament of Canada to be published in the official gazette of Canada shall be made or issued in both official languages and shall be published accordingly in both official lan-

CHAPITRE O-2

Loi concernant le statut des langues officielles du Canada

TITRE ABRÉGÉ

Titre abrégé

1. La présente loi peut être citée sous le titre : *Loi sur les langues officielles*. 1968-69, c. 54, art. 1.

DÉCLARATION DU STATUT DES LANGUES

Déclaration du statut des langues

2. L'anglais et le français sont les langues officielles du Canada pour tout ce qui relève du Parlement et du gouvernement du Canada; elles ont un statut, des droits et des privilèges égaux, quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada. 1968-69, c. 54, art. 2.

ACTES STATUTAIRES ET AUTRES

Actes à l'intention du public

3. Sous toutes réserves prévues par la présente loi, tous les actes portés ou destinés à être portés à la connaissance du public et présentés comme établis par le Parlement ou le gouvernement du Canada, par un organisme judiciaire, quasi-judiciaire ou administratif ou une corporation de la Couronne créés en vertu d'une loi du Parlement, ou comme établis sous l'autorité de ces institutions, seront promulgués dans les deux langues officielles. 1968-69, c. 54, art. 3.

Actes de nature législative

4. Les règles, ordonnances, décrets, règlements et proclamations, dont la publication au journal officiel du Canada est requise en vertu d'une loi du Parlement du Canada, seront établis et publiés dans les deux langues officielles. Toutefois, lorsque l'autorité qui établit une règle, une ordonnance, un décret,

The Official Languages Act, *passed in 1969, had a decisive effect on the growth and development of the Translation Bureau.* (Photo: Secretary of State)

A spurt of growth

Between 1964 and 1973, the bureau's annual budget rose from two to 15 million dollars. Its staff increased from 339 to 1,118. The number of divisions in the departments and agencies increased from 20 to 35. In 1973 the 350 freelance translators employed by the bureau in the official languages, pro-

duced nine million words, while the 400 freelance translators in the multilingual services produced 12 million words. The interpreters, for their part, provided 5,765 interpreter-days, compared to a mere 267 nine years earlier. These figures speak for themselves. With the '70s, the Translation Bureau underwent an unprecedented period of growth accompanied by two reorganizations of the service and a reclassification of translators. The flood of requests for translation or interpretation that had to be met within a reasonable deadline once again stretched the imagination of the bureau's managers to the limit in their attempts to resolve the never-ending question of recruitment and find original formulas for organizing work.

Henriot Mayer

The man responsible for co-ordinating the development of the bureau during these nine critical years of its history was Joseph Henriot Mayer, a career translator with 28 years on the job and extensive experience in management and interpreting. His assistant, Marcel Lacourcière, was an experienced translator and an excellent administrator.

Born in Ottawa in 1908, Henriot Mayer entered the federal public service in 1930. After having been secretary to a minister, he moved to the translation of debates in 1935 at the request of Aldéric Beaubien. In Debates he was in turn translator, reviser, assistant chief and chief. During the Second World War, he was posted, with the rank of Captain, to the Army Language Bureau where he worked on the now famous *Military Dictionary*. After the war he learned simultaneous interpreting and practised it from time to time. His experience in this field made him the ideal person to organize the parliamentary interpretation service in 1958. In 1962 he succeeded Louis-Philippe Gagnon as assistant superintendent. On becoming superintendent on November 9, 1964, he assumed responsibility for all the translation, interpretation and terminology services of the Canadian government.

Henriot Mayer (1908-1982), Superintendent of the Translation Bureau from 1964 to 1973. (Photo: CRFCC, Ph 129-4)

Terminological activity

Upon taking up his duties, Henriot Mayer broadened the mandate of the terminology service, which he renamed the "Terminology Centre"; he entrusted its administration to Denis Goulet. While continuing to serve the bureau's employees, the centre now had to broaden its services to all federal public servants and to the public in general.

In 1970, Terminology Centre's clients had access to more than 2,000 reference works, 120,000 bilingual index

cards, 131 terminology bulletins, and 30 periodicals. Each day terminologists answered a growing number of requests for information. In a few years the centre had become a functional service.

More important, because of its new role, was the appearance of *Actualité terminologique* in January 1968. The articles on language in this monthly publication were intended not only for translators and specialized writers but also for anybody, specialist or layman, with an interest in language. By making possible the publication of this bulletin, to which the public could subscribe, the superintendent gave the centre a medium for extending its influence outside the bureau.

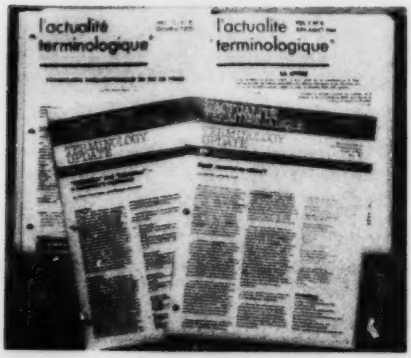

First published in January 1968, Terminology Update *was given a new image in 1981. (Photo: Secretary of State)*

The installation in March 1973, on an experimental basis, of a terminal linked to the Terminology Bank of the University of Montreal was an important milestone on the road to computerization of the card indexes. Terminology was entering the computer age.

Toward machine translation

In 1964, the Queen's Printer, faced with a mass of documents that had to be produced in both official languages, began to look to machine translation as a means of producing revisable, rough translations of official documents. The following year, the National Research Council began to subsidize the University of Montreal's *Centre d'études pour le traitement automatique de données linguistiques* (CETADOL) project, the project of Kathleen H.V. Booth of the University of Saskatchewan and the project of a private organization in England.

In 1971 the CETADOL project became the "*Traduction automatique de l'Université de Montréal*" (TAUM) project. The following year it was the only one of the three to receive a grant from the National Research Council, which, a year later, withdrew entirely from this field of research. Left to carry on alone, the Translation Bureau undertook to find applications for the basic research carried out in the field of machine translation since 1965.

A department of translation?

"Translation Bureau Due For Shake Up" *(The Citizen)*. "Translation Delay Blamed on Government" *(The Journal)*. "Find Far Too Few Can Parlez-vous" and "Translation Bottleneck in Ottawa Tightens Up" *(The Financial Post)*. These headlines underscore the acute shortage of translators in the country in the mid-'60s. The gravity of the situation was such that a member of the Ontario legislature proposed that a "National Bureau of Translation" be set up, while McGill University, in a report submitted to the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, suggested to the government that nothing less than a department of translation be

created. This idea, echoed in the Commons by the Honourable Léon Balcer, appealed to Prime Minister Lester B. Pearson who promised to take a closer look at the possibility.

Such a department never saw the light of day. To make the profession more attractive, however, the government decided instead to raise the salary scale for translators and interpreters and to reclassify their positions. This reform had been awaited for six years. The federal translators had first asked for it in 1960 in a memorandum submitted to the Civil Service Commission. The effect of these measures was not long in being felt: a number of graduates from colleges and universities swelled the ranks of the translators. They filled positions left vacant by translators who had moved to private enterprise.

In 1967 the bureau experienced its first restructuring since centralization. The 30 or so divisions were placed under the direct authority of the assistant superintendent and divided into three branches: Parliamentary and General Translation, Administrative and Financial Translation and Scientific and Technical Translation. This streamlining of the bureau's structures improved communications between senior management and division chiefs.

Need for regulations

The rapid increase in demand for translations in all government departments and agencies called for closer co-operation between the bureau and its clients. On the recommendation of the Secretary of State, on October 25, 1967 cabinet approved a number of specific provisions to this end, including the drafting of regulations under the Act respecting the Bureau for Translations.

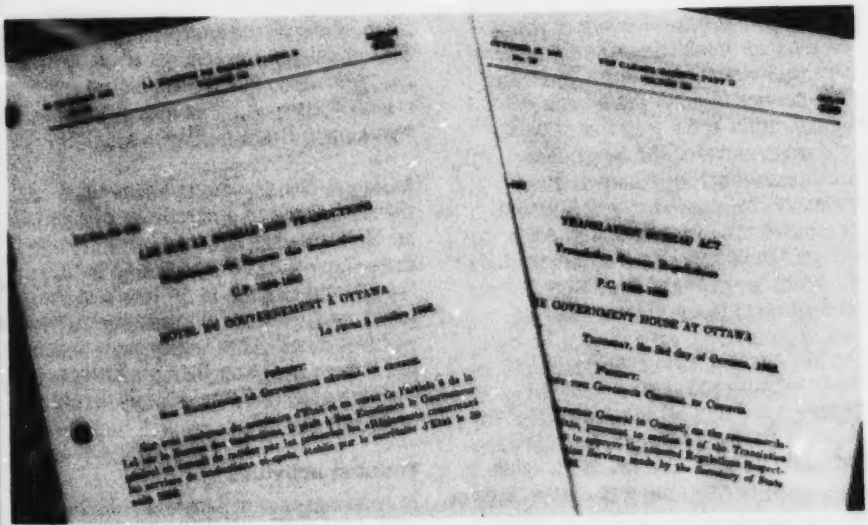

The Translation Bureau Regulations, *passed in 1968, were made necessary by the growth in translation volume within the federal government (Photo: Secretary of State)*

The Translation Bureau Regulations, approved on October 3, 1968, made for more efficient co-ordination of translation requests by obliging the various departments and agencies to designate a senior official to act as a link with the bureau. This official established an order of priority for the translation of various official documents and set up an interdepartmental committee to consider questions of priority. The adoption of these regulations, without which the bureau had been able to function for 34 years, is indicative of the dimensions that this service was starting to assume.

New initiatives to boost recruitment

"The bureau still encounters complex problems due in large measure to the shortage of personnel." This statement, in various forms, is found in the annual reports of all the superintendents. Although the political leaders of the '60s wanted to implement the new policy on language equality within the public service rapidly, the bureau's administration knew well that it was not enough to wave the magic wand of additional appropriations to make legions of experienced translators and interpreters appear out of nowhere. Even in a country officially bilingual for 100 years, good translators were few and far between.

Like those before him, Henriot Mayer was faced with the challenge of finding new ways to staff the Translation Bureau with the competent translators it so badly needed. The list of his initiatives, some of them unprecedented, is impressive: increased salaries, recruitment in Europe, a pilot project to provide professional training at the university level, a system of bursaries for the study of translation, a nationwide campaign to recruit freelance translators, creation of three new regional divisions (Quebec City, Toronto, Moncton), formation of a task force to study all aspects of recruitment and translation quality, and finally, a campaign to publicize the training courses and career opportunities in translation.

This series of energetic measures produced the desired effect: in the space of four years, from 1969 to 1973, the bureau's staff almost doubled, from 621 to 1,118.

A new division: committees

By the mid-'60s the flow of work from committees had become a flood. For example, the 32 parliamentary committees formed during the 1966-67 session held 636 sittings producing 31,710 pages of deliberations and reports, the equivalent of 12 novels of the length of *War and Peace*. A pilot project, introduced in 1969, consisted in having a team of translator-interpreters translate the committee proceedings straight from the simultaneous interpretation transcripts. The resultant saving in time was considerable.

In June 1970, the government ruled that in future the proceedings of committees studying bills and other priority matters were to be available in both French and English in 36 hours at the latest, and those of all other committees within a week. This requirement obliged the bureau to set up the Committees Division and to assign 40 translators to it.

Training activities

Each year since 1963 the training school had provided practical instruction for about 40 candidates. In the late '60s, the school was also called upon to provide transitional training for bur-

sary holders and to serve as a reception and orientation centre for translators recruited in Europe. The new arrivals were introduced to Canadian realities. They learned that in this country "congères" were "bancs de neige" that an "Indian band" was not a "fanfare indienne" and that it was better not to translate "la rivière Chaudière" as "Boiler River" or "a buck is a buck" as "un daim est un daim." This school filled a critical need at a time when the teaching of translation was not yet organized. Starting with 1968, however, several Canadian universities offered programs leading to a BA in translation. As a result, the superintendent decided that the pressing need for the training school no longer existed and he abolished it December 31, 1971.

Nevertheless, this did not mean the bureau ceased to take an interest in professional training. Far from it. The bureau continued and even expanded its university bursary program, providing assistance to 200 aspiring translators in 1972-73. In a sense the bureau left the universities to look after basic training and turned its attention to the development of its first-level supervisors.

The huge influx of new translators had led to an unprecedented increase in the number of revisers and section chiefs, not all of whom were properly equipped to assume their new duties. Accordingly, the Research and Development Branch participated in the creation of management courses, inaugurated a program of practical work assignments abroad and developed training courses for revisers.

This sudden increase in managerial staff coincided with a second restructuring of the service. To comply with the new classification standards of Treasury Board, the bureau reorganized its services into four broad directorates: General Operations, Special Operations, Research and Development, and Administration.

Military translation

Beginning in 1971, the Canadian Forces, too, decided to fall in step with the Official Languages Act. To promote bilingualism and biculturalism within the Canadian Forces, the Canadian Forces Headquarters conceived an extensive "implementation plan for increased translation services for the Canadian Forces." The instruction of April 1973, which specified the ways for implementing this program, envisaged the posting of translators to all the main military establishments across the country.

At the request of the Department of National Defence, the bureau agreed to set up the National Defence Division. The chief of this new division, Philippe Le Quellec, was given a mandate to staff 10 additional positions at headquarters, and to create subsections in Toronto, Borden, Kingston, Gagetown, Moncton, Halifax, Chilliwack, Quebec City, Montreal, Winnipeg and even Lahr in Germany.

The priority task of these teams, usually consisting of three translators, one reviser and two support staff, was to translate course material required for the training of francophone military personnel. Those in charge of the bureau estimated it would take five years to translate the general manuals of the Canadian Forces into French, and longer for the technical manuals. The job added up to "a million pages to translate" *(Le Devoir)*.

The growth of the English section was another side effect of the *Official Languages Act*. Some 20 translators were occupied exclusively with the

translation of documents originally drawn up in French, and their number constantly increased.

While the bureau mirrored the evolution of official bilingualism in Canada, the Foreign Languages Division for its part was a reliable indicator of our country's growing international role. "When it comes to international image-making, Canada has its unsung heroes – the federal government's foreign-language translators" *(The Ottawa Journal)*.

The interest of our scientists in the work of their foreign counterparts also had its impact on the division which translated more technical and scientific documents, mainly from Russian, German and Japanese, than any other material. Consequently, the selection standards for foreign-language translators were exacting. It was not enough to be bilingual to be able to translate a German study entitled "*Polymerisation von n-butylisocyanat mit Natriumcyanid en Lösung*," since this title would be Greek even to a person provided with the English words "Solution polymerisation of n-butylisocyanate with sodium cyanide" unless he or she was familiar with organic chemistry.

The rapid growth of this division during the '60s coincided with the expansion of Canada's international relations. This was reflected in increased scientific exchanges with other countries, the launching of large-scale campaigns abroad to promote Canada's exports and tourism, and the signing of many international treaties. All of these activities generated a profusion of documents which had to be translated from about 60 source languages into about 15 target languages.

In 1965 the division had 16 translators, assisted by 38 freelance translators. This was not enough. A national recruitment campaign undertaken in 1968 resulted in the number of freelance translators being boosted to more than 400 and that of permanent employees to 23.

No other administrative unit in the entire federal public service can boast of having achieved such a high degree of "linguistic ecumenism." For example, in foreign languages it was possible to find a Pakistani translating from Italian into English and a new Canadian of Greek origin translating from Arabic into French. And who was better qualified than a Japanese to adapt an English publicity slogan intended to convince the Japanese to buy "Made in Canada?"

During the restructuring of 1971, the Foreign Languages Division, which also offered interpreting services in languages other than French and English, was given the name of Multilingual Services Division.

Departure of Henriot Mayer

Having reached retirement age, Henriot Mayer left the helm of the Translation Bureau in December 1973. Nine years earlier he had written to the Under Secretary of State, who had just informed him of his appointment to the highest post in the bureau: "You may rest assured that I will spare no effort to meet the challenges of this position." He kept his word and gave his best.

Between 1964 and 1973, the Canadian government had effected an abrupt change of course to accentuate the bilingual nature of the country. Surrounded by a team of associates who shared his dynamic energy, Henriot Mayer was able to co-ordinate the

bureau's development with this political priority. By his many initiatives in the areas of management, training, terminology and work organization, he showed himself to be an administrator of infinite resource.

In the course of a long and productive career, his co-workers admired Henriot Mayer's professional conscience, integrity and keen intellect. He represented the Canadian government at various international conferences, in particular the "Biennales de la langue française" in Namur, Menton and Dakar, at the meetings of the "Agence de coopération culturelle et technique" (ACCT) in Paris, and at the conferences of the Colombo Plan in Bangkok and Jakarta.

V Years of expansion and reorganization 1974-78

Unlike all his predecessors, the fifth superintendent to take charge of the bureau, Paul-Émile Larose, did not rise from the ranks of the translators. This "outsider" who succeeded Henriot Mayer in January 1974 brought with him a rich and varied background in administration. He was a technocrat of outstanding merit.

Questions of language were not new to him. Before being made superintendent, he was in turn Director of Language Programs in the Department of the Secretary of State and Director of the Education Research and Liaison Branch.

Born in Verchères, Quebec, in 1920, Paul-Émile Larose studied agronomy, engineering and administration. He started his career as an engineer with the Quebec Power Company and then moved on to Hydro-Québec where he was involved in marketing strategy. In 1964 he joined the Quebec Department of Education, becoming director of specialized education. He was promoted to the post of assistant director general of college education in 1966 and, in September of the following year, was made director general. As such he oversaw the establishment of the network of CEGEPs (Colleges d'enseignement général et professionnel). He joined the federal public service in 1970.

Paul Larose (1920-), Superintendent of the Translation Bureau from 1974 to 1977, and Assistant Under Secretary of State (Translation) from January to July 1978. (Photo: CRFCC, Ph 129-5)

It has been written of Paul-Émile Larose that the man's inner qualities of calm, confidence, level-headedness and solid deliberation are reflected in his personality. He knows what he wants and is sure of his decisions. His seeming coldness masks a deep faith in human nature and a keen humanity. One of that breed of men who are resolute,

dynamic and effective, he radiates a calm self-confidence and faith in others.

A new style of management

These personality traits, reflected in his style of management, can be summed up in four words: dialogue, participation, rationalization and decision. Paul Larose began by listening to others and took various measures to improve internal communication and make the bureau more outward-looking. He also turned his attention to the improvement of management practices and the upgrading of the terminology sector. Moreover, during the four-and-a-half years of Larose's tenure, the most striking progress within the bureau took place within these three areas.

In June 1975 the superintendent met with his managers at Mont-Gabriel to begin an examination of the structures and policies of the bureau and to clarify the roles of the various levels. Following this seminar, "Operation Customer" was born. This led to another management seminar, in December 1976, on the theme "Customer Service." The main aim of this meeting was to define more clearly the real needs of customers in order to provide them with a better quality service.

New channels of communication

To facilitate communication within the bureau, three publications were launched: *Communication, 2001* and *Management News*. The result of a survey, *Communication* was the bureau's first official information medium, appearing first in February 1975. Through this bulletin, management conveys a wide range of information of general interest to all staff. In December 1977, an in-house newsletter named *2001* appeared. It was intended as a vehicle for the ideas and aspirations of all employees. The content of this tabloid-format publication, run by a group of volunteers, was varied and included interviews, reports, reviews, opinions, humorous articles, cartoons and photographs. Well-received, the publication disappeared a few years later due to a lack of volunteers. Finally, in June 1978, the managers also acquired a bi-monthly newsletter, *Management News*, to inform themselves of trends and activities within the bureau.

To facilitate communication at all levels, three new in-house publications were created between February 1975 and June 1978. (Photo: Secretary of State)

Since various levels of the administrative hierarchy had arisen over the years between the personnel and the top position in the bureau, the superintendent undertook a series of systematic visits to the various teams of translators and employee groups. These new channels of communication were created

to facilitate the circulation of information and to break down barriers between management and staff.

A period of expansion

Between 1974 and 1978, the bureau continued its spectacular growth, reaching a strength of almost 1,900. This growth went hand in hand with an increased volume of demand which leaped from 186 to 251 million words or the equivalent of 2,000 tomes of 500 pages each.

During this brief period, the bureau passed another important milestone in its development. The unprecedented expansion of terminology, the consolidation of the Documentation Service, the inauguration of the first operational machine-translation program, the official broadening of the bureau's mandate and its acquisition of an international role were developments that were accompanied by a drop in the average age of its staff and managers, an unprecedented increase in the number of words translated, a rise in the number of technical documents sent for translation, the specialization of translators and the establishment of specialized modules.

Following the trend to decentralization of federal government services, the bureau increased the number of its regional offices, assigning translators to 120 clients in a network extending from Lahr in Germany to Chilliwack in British Columbia.

Over the years the duties of the translation service have increased, diversified and specialized. The superintendent's first concern was to tighten the management procedures of this sprawling organization and to improve its effectiveness by restructuring it more rationally.

He grouped the translators posted to client departments into five divisions: administrative, legal, scientific, technical and sociocultural. Each included a central section made up of specialists in the fields covered by the division. Paul Larose also decided to create a sixth division, for translation from French into English. In June 1976 he set up a section within the multilingual service for the translation of foreign and native languages into French and vice versa.

Long-term planning

The principles of sound management also required that the superintendent not leave the planning of the bureau's activities to chance. He released the new assistant superintendent, Raymond Aupy, who had been appointed to this position in January 1974, from all operational responsibilities so that he could devote himself to a study of the bureau's needs and equip it with a planning structure, together with the necessary follow-up mechanisms.

This study culminated, in November 1975, in the creation of the Planning Branch, responsible for ongoing planning, evaluation and policy formulation. Aided by a team of advisers, the Assistant Superintendent, Planning Branch, identified needs, analyzed them and devised solutions for implementation by management.

In concrete terms, the task of the new branch was to scrutinize the role of translation in the implementation of the official bilingualism policy, the bureau's relations with client departments and the Office of the Commissioner of Official Languages, the planning of a career path for employees, internal communication channels, productivity requirements and the evaluation of translator performance.

Regional services of the Translation Bureau.

At the same time, a Management and Management Information Branch was set up primarily to oversee the improvement of systems and the establishment of performance indicators and management reports; it was also responsible for financial matters, office equipment and accommodation.

The effects of rapid growth

In 1978, the bureau employed three times as many people as in 1970. It consisted of 1,179 translators, interpreters and terminologists, 606 management and support staff, and 114 bursary students. This huge growth in personnel posed new problems. No organization can grow from 600 to 1,900 employees in such a short period of time without experiencing the repercussions of such rapid expansion.

Consequently, during these years of burgeoning growth the bureau's administrators had difficulty in finding sufficient numbers of experienced revisers to provide training for the novice translators streaming into the translation services. Furthermore, the number of managers available to the bureau was inevitably limited and soon proved insufficient. To lessen the effect of these "growing pains," the superintendent spared no effort to establish a work climate conducive to the develop-

ment of a team spirit and adopted special measures to ensure that the bureau maintained its productivity levels and standards of quality.

Among these initiatives, mention should be made of the setting up of new training programs for managers, revisers and new translators, the creation of a group of autonomous translators (that is, capable of producing translations that do not require revision), the grouping of translators by specialty, and the creation of the Word Processing and the Language Quality divisions.

New responsibilities

The broadening of the Translation Bureau's mandate is one of the notable events of this period. In November 1974, the government assigned the bureau the new responsibility of

> *verifying and standardizing English and French terminology used throughout the federal public service and in all government agencies reporting to the Parliament of Canada.*

This gave the bureau the right to monitor, as it were, the quality and evolution of administrative language.

Much ground had been covered since the year when translators failed in their modest attempt to refine the wording of the *Canada Elections Act* during its study in parliamentary committee. Attitudes had changed over a period of 20 years. The concept of institutional bilingualism now seemed to be more readily accepted and the translator's key role in it better understood.

This new role of standardization was not limited to providing support for translation but extended to all writing, in both English and French, throughout the public service and even outside it. It did not make the bureau into a "language policeman," but rather a promoter of and specialist in good usage in the field of administrative language and terminology.

The first step in discharging this mandate was the creation of an interdepartmental committee of senior officials representing five departments which had the task of plotting strategy for the standardization of labels on consumer products. Soon thereafter, interdepartmental committees and joint task forces of specialists and terminologists were set up and given the task of standardizing vocabulary in fields of specialization such as aeronautics, nuclear energy, management, program evaluation, and scientific and technical terminology.

The results of some of this work were published in the form of terminology bulletins. Thus the standardization of municipal terminology, carried out in co-operation with the Federation of Canadian Municipalities, resulted in 1981 in the publication of a collection of seven specialized vocabularies. These publications facilitate the drafting and translation of legislation, regulations and various documents concerning Canadian municipalities, as well as promoting homogeneity in the vocabulary used.

Task Force on Terminology

The government's decision to expand the mandate of the Translation Bureau clarified the objective set for the bureau by Treasury Board earlier that same year, read as follows:

> *To organize and encourage terminological work, in co-operation with specialized institutions in Canada and abroad, and to establish a bank of terms and equivalents to meet the needs of Parliament, the Govern-*

ment and public bodies coming under its authority, in order to increase the efficiency of translation in all fields, especially the sciences and technology.

From that date, terminology became the bureau's priority objective. The years 1975 and 1976 were marked by unprecedented activity in this sector. Numerous advances were made.

This new thrust began in March 1975 with the formation of the "Task Force on Terminology," a multidisciplinary team that prepared the ground for the introduction of a computerized terminology and documentation system. Its five members devised an eight-year development plan. Terminological services were broadly restructured the following November and placed under the direction of Philippe Tessier. The Research and Development Branch became the Terminology and Documentation Directorate (TDD).

To supply a wide range of clients with abundant, reliable and rapid terminological information, and to meet specific and immediate needs, the superintendent placed his reliance on modern technology.

In late 1975, after carefully examining what was being done in Canada and abroad, the bureau selected the University of Montreal software, known as TERMIUM I, as the basis for its terminology bank. This software, designed to meet translation needs, had been developed over the previous five years.

In January 1977, after much adaptation and alteration of the software, by then referred to as TERMIUM II, the system and its contents (150,000 records) were fed into the computer at the Department of Energy, Mines and Resources in Ottawa. Since May 1975 special teams had been busy at night photocopying the index cards accumulated over the years by government translators. Despite the unequal quality of these cards, it was decided to store them in the bank. With the addition of the records already in memory at the University of Montreal and some 150,000 other records available at the time on various types of support in the public service, the bank had at its disposal, at the time of its inauguration, an impressive 1.7 million terminological records. Although screening reduced the number to 800,000, this still made it the largest bank of its type in the world.

A multi-purpose bank

This modern work instrument was not reserved solely for the use of translators. The changes made to the original software were intended to adapt it to a wider clientele and to meet new needs. In future the users would include public servants engaged in writing, translating, or adaptating documents, those taking part in language training programs and those responsible for applying acts and regulations. The bank was intended to be multi-purpose and to contain, in addition to scientific and technical terminology useful to translators, terms in everyday language (for standardization or teaching purposes), highly specialized terminology such as the acronyms and abbreviations current in the armed forces and the in-house vocabulary of certain clients.

The new bank was put into operation at the same time as the first terminologists were posted to the sections. This decentralization of terminology services also coincided with the setting up of a network of terminals. Initially 18 terminals were installed in Ottawa, Montreal,

Quebec City, Winnipeg, Toronto and Moncton. By the end of the 1977-78 fiscal year, their number had increased to 40.

Anxious to avoid isolation, duplication and the haphazard proliferation of banks, the bureau began to take an interest in everything that was being done – both at home and abroad – in the field of terminology computerization and standardization. It established new links with national and international bodies working in these areas of terminology and thus set the stage for valuable exchanges from which it would be the first to benefit. For example, within Canada, the bureau was entrusted with the responsibility of presiding over the terminology committee of the Canadian Standards Association (CSA). On the international scene, it took part in the standardization work of NATO and assumed the chairmanship of the Canadian Advisory Committee on Terminology (TC-37) of the International Standardization Organization (ISO). In 1977, at an international symposium of terminology banks in Paris, Paul Larose laid the groundwork for the first international terminology association (TERMIA).

It was not long before the Terminology and Documentation Directorate concluded reciprocal agreements with other organizations: the *Régie de la langue française* in Quebec, the *Centre national de la recherche scientifique* (CNRS) in France, the terminology bank of the European Economic Community (in Luxembourg) and that of the Federal Republic of Germany (in Bonn). Steps were also taken to make the resources of the new Canadian bank available to the United Nations, the International Monetary Fund and the Common Market.

A modern documentation service

The winds of change blowing through the bureau since the arrival of the fifth superintendent also reached documentation services. With the creation of the Terminology and Documentation Directorate, a documentation arm organized systematically according to modern principles of library science was urgently needed to back up terminological research and the management of the bank. The documentation services were first grouped together in a division responsible for developing a new system of classifying terminological data and documents, and for providing the directorate with a library service.

In June 1977, this division became the Documentation Directorate and was mandated to serve not only the TDD but the bureau as a whole. Because of the scope of this mandate, its director decided to establish a union catalogue of all the documentary resources in the bureau, inventorying some 15,000 works.

The establishment of this inventory involved consolidation of the bureau's libraries and the adoption of a computerized cataloguing system. The directorate also subscribed to the major computer data banks. It was the first administrative entity in the Canadian government to sign a contract with Informatech France-Québec to gain access to the French data bases. Today the directorate is a subscriber to some 400 Canadian, American and French data banks and bases. In June 1978, the Documentation Directorate set up the first central library, to which were "affiliated" all the small libraries of the translation sections located in departments.

A school for interpreters

Things were also moving in interpretation. Feeling the need to increase its complement of interpreters and faced with the lack of specialized schools in the field, in 1975 the bureau set up its own interpreters' school to train 50 interpreters in five years.

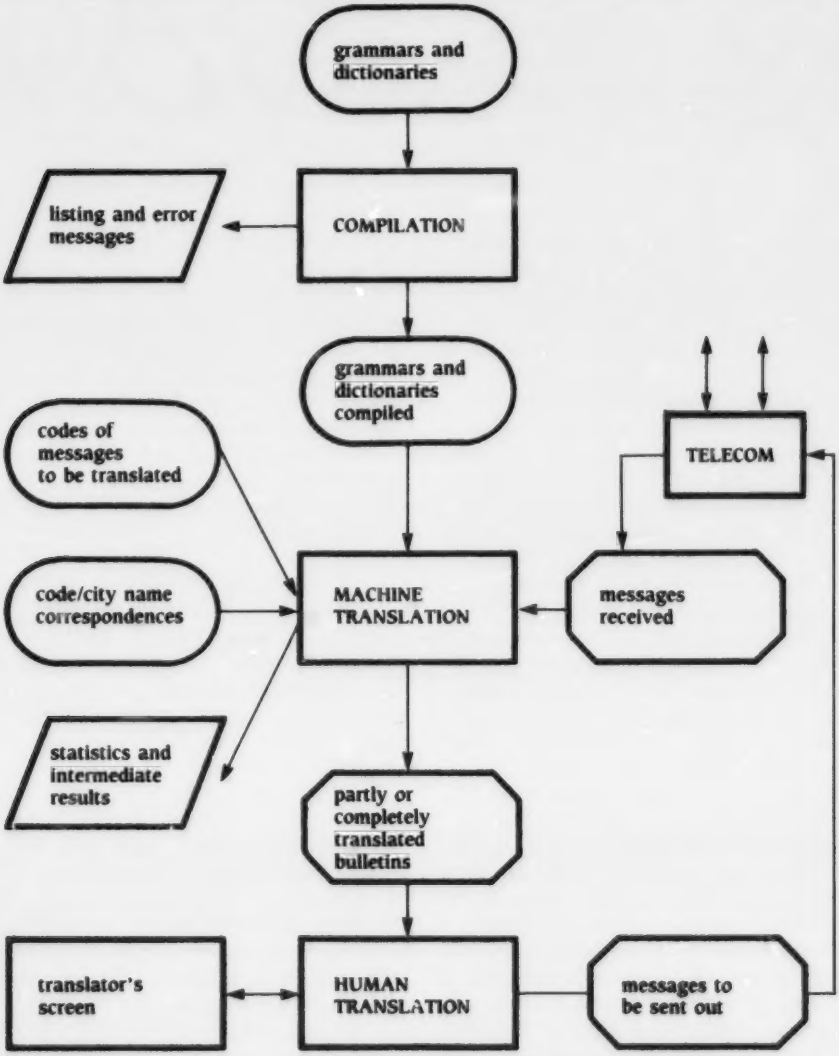

Machine translation of weather bulletins: diagram of the METEO system.

The establishment and management of this school were entrusted to Raymond Robichaud, an outstanding trainer of interpreters who had 35 years of service and many years of experience teaching interpreting at the University of Ottawa School of Translators and Interpreters. He developed and launched the early programs. A seven-member advisory committee was set up by the superintendent to assist him. Depending on the aptitude displayed by the trainee interpreter, the length of the training ranged from three to 18 months. In the first year, 13 trainees were admitted to the new school.

In the autumn of 1977, House of Commons debates began to be broadcast on television. Huge audiences could now follow "live" the deliberations of their members of Parliament in the official language of their choice. By making the work of parliamentary interpreters more "visible," this step helped to reinforce the image of a bilingual Canada.

During the 1976-77 fiscal year, government and freelance interpreters worked a record 13,377 interpreter-days. Their escort assignments took them to the four corners of the world – China, the U.S.S.R., Romania, Japan and Cuba. They also went to international conferences in Hawaii and Sri Lanka.

A machine translates weather forecasts

While developing the computerized terminology bank, the bureau took an interest in the use of computers in the translation process itself. Moreover, it had committed itself in 1973 to continued support for the basic research undertaken in the field within Canada and financed up to then by the National Research Council.

In 1975 the bureau asked the University of Montreal to apply its theoretical research to a system of machine translation in a straightforward and repetitive field, meteorological bulletins. The following year the university's research group involved in machine translation (TAUM) presented the bureau with the prototype of the METEO.

This breakthrough enabled the Canadian government's meteorological service to distribute its bulletins rapidly and simultaneously in both official languages. As a result, the government realized substantial savings in that it was spared the need to recruit and train a whole "army" of translators to perform tedious work that could be done satisfactorily by machine.

Since June 1977, 85 per cent of Environment Canada's 5,000 meteorological bulletins have been translated by computer, thus speeding up work and sparing translators the drudgery of having stacks of repetitive and monotonous texts to translate each day. This "switched on" translator works 24 hours a day, 365 days a year and is not entitled to any coffee breaks.

A terminologist, John Carey, consults TERMIUM III. (Photo: Secretary of State)

The METEO system translates accurately and without any need for revision 80 per cent of the sentences submitted to it. Rejected sentences are passed on to a translator. The system does not translate a sentence when it contains an unfamiliar bit of language (a word that does not appear in its dictionary, a new syntactical structure, and so on) or presents some kind of irregularity (such as an error in telecommunications or the omission of a period at the end of a sentence). With this technological achievement, the Translation Bureau brought the translating robot from the world of fiction into the world of reality and made Canada a leader in the field.

In January 1978, the members of the Translation Bureau learned that in future they would no longer be headed by a superintendent but by an Assistant Under Secretary of State (Translation). This promotion placed the bureau's chief among the ranks of senior public servants. Barely seven months later, Paul Larose was appointed to the post of Assistant Under Secretary of State (Citizenship and Bilingualism Development).

His short period at the head of the bureau had a profound effect on the life and course of the organization. The improvement of internal communications and "management by consultation" had the effect of increasing staff participation in the running of the bureau and enhancing the role of managers. At two seminars, the bureau clarified its broad priorities, refined its management techniques and showed particular concern for the needs of its customers. As a follow-up, in June 1978 the bureau arranged its clients in five groups: economic, legal, military and technical, scientific, and socio-administrative. This step was taken to improve administrative efficiency.

Paul Larose made his most lasting contribution in the three areas of communication, management and terminology. He established the practice of five-year plans and completely reorganized the bureau's many services into five large branches, including the Planning Branch. Through this restructuring he adapted work methods and the service's organization to meet the growing and increasingly varied needs of clients, while still providing stimulating career opportunities for all employees.

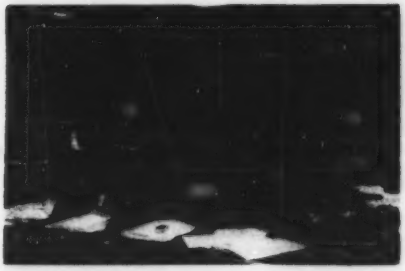

The Translation Bureau's Interpreter's School, established in 1975. (Photo: Secretary of State)

Under his guidance, the bureau experienced a period of progress in all fields – machine translation, interpreting, documentation and professional development. However, it is undeniably in terminology that the most spectacular advance was made. Almost overnight, this new discipline became the nerve centre of the entire service. By equipping the bureau with a terminology bank, Paul Larose provided it with a modern work instrument indispensable to the bureau's development and the growth of bilingualism in Canada.

Finally, during this period, Paul Larose's participation in the activities of

the department's management committee led to closer involvement of the bureau in major policy decisions of the Department of the Secretary of State, which wanted to integrate its translation, terminology and documentation services into its various official language promotion programs. That Paul Larose was at the helm of the Translation Bureau at this point in its history contributed to this evolution.

VI New horizons 1978-82

"Taking the reins – even temporarily – from a man like Paul Larose is an immense challenge. My experience in administration may not be as lengthy or varied as his, but I share his faith in the future of the bureau and his dedication to the interests of the profession. Budgetary restraints imposed on all sectors of the public service – including the Translation Bureau – will not make the job any easier in the coming months. Nonetheless, if we all co-operate, I know that the quality of the service to our customers will continue to improve."

Such was the message that Philippe Le Quellec communicated to all members of the bureau on the day following his appointment to the position of Assistant Under Secretary of State (Translation).

With his agronomist's diploma in his pocket, Philippe Le Quellec left his native Brittany in 1952 to make his home in Canada. He was then 22 years old. For 10 years he worked in his chosen profession in Canada, travelling in the course of his duties from one end of the country to the other. In 1962 he went to work for the federal Department of Agriculture and settled near Edmonton, Alberta. However, his interest in matters of language led him to an abrupt change of direction.

Senior managers of the bureau pay homage to Paul-Émile Larose on the occasion of his departure. From left to right: Y. Bouvier, R. Aupy, P.-É. Larose, M. Roy, P. Le Quellec, R. Blais. (Photo: Secretary of State)

In 1965 he began a new career in the federal government's Translation Bureau which, step by step, was to lead him to the pinnacle of this organization. Admitted to the training school, he underwent preparation for his new occupation before being assigned, as a translator, to Indian Affairs. He then became a reviser in the Department of Fisheries and Forestry. Promoted to the position of section chief, he managed the Regional Economic Expansion and Transport sections in succession. Then, in August 1972, he moved on to the new National Defence Division which, as we have seen, underwent phenomenal growth over a period of a few years. After Defence, he went to head the Research and Development Branch which, during the major reorganization of 1975, changed into the Terminology and Documentation Directorate.

At the crossroads

The bureau, which had experienced prodigious growth during the '70s, seemed to pause to catch its breath as the next decade drew near. Although

its budget grew from $51 to $66.8 million between 1978 and 1982, and its annual production from 254 to 276 million words, its staff stabilized around 1,860 after reaching a peak of 1,908 in 1978-79 and dropping to 1,761 in 1980-81. A brake was put on expansion by two measures resulting from the economic situation: the cabinet's policy of budget restrictions (1978) and cuts in the wage bill ordered by Treasury Board (1979).

The bureau seemed to have arrived at a crossroads. Its leadership and managers embarked on an in-depth review of the raison d'être of this service-oriented organization, assessing the existing situation and looking ahead to the future. A major question was: should the bureau limit itself to the translation of documents or, taking into account the needs of the federal government and Canadian society as a whole, should it become involved in other language-related activities and strengthen its influence as an agent for the promotion of our two national languages?

In the eyes of the Under Secretary of State, Pierre Juneau, there was no obstacle to the bureau's assuming new responsibilities as an extension of its language capabilities. This was even inevitable: ". . . because of your strategic situation," he said at a management seminar in April 1979, "I believe that the translation service will be called upon increasingly by the government to play an important advisory role with regard to the use of the official languages in general in the federal administration."

Many decisions testify to the desire of the bureau's senior management to broaden its field of action and its involvement in the language sector throughout the country. In early 1980, the Director General of Planning, Raymond Aupy, was given the responsibility of establishing a network of language advisory services to provide writing or revision assistance to bilingual federal public servants who were not accustomed to writing in their second language.

The bureau and the provinces

During this period, the bureau provided the services of consultants for the Government of New Brunswick, received trainees from Alberta and engaged in translator exchanges with this province, seconded one of its managers to the Government of Manitoba to set up a legal translation service (following the decision in the Forest case) and posted a member of its staff to the Collège universitaire de Saint Boniface to organize a translation training program. Bureau representatives also participated in a study on the promotion of the official languages which was to culminate in a memorandum to cabinet.

Another area in which the expansion of the bureau's role was to be felt was in its participation, along with federal and provincial bodies, as well as Canadian universities, in a project to promote French in the practice of law in the common law provinces. The bureau co-ordinated the terminology aspect of this project and lent its technical support. Lastly, it reaffirmed its desire to strengthen its ties with provincial translation associations, which also were seeking to adapt to the changing needs of Canadian society.

In March 1980, on the bureau's initiative, the first federal-provincial meeting of translation services took place in Winnipeg. The impetus generated by this meeting led, a year later, to the birth of a "conference of translation services" which provides a twice-yearly

forum at which federal and provincial officials can exchange views on matters of common interest in order to co-ordinate their activities more effectively.

These are a few of the initiatives which support the government's efforts to ensure equality of status for the two official languages and to emphasize Canada's bilingual character.

Internally, the bureau produced an official customer guide, the first of its type, entitled *Getting the Message Across*. This publication, an outgrowth of Paul Larose's "Operation Customer" in 1976, marked an important phase in the bureau's relations with its customers. Similarly, in 1981 Communications Services published an information kit on the bureau. The five brochures in it described the main services provided by the organization.

Some innovations

In its concern to provide new services to the Canadian public, in November 1979 the bureau inaugurated a sign language interpretation service to help the 200,000 Canadians suffering from deafness communicate with their government. During the 1981-82 fiscal year, the approximately 60 freelance interpreters providing this service worked a total of 663 interpreter-days.

Management has also been concerned with respecting the principle of equality of opportunity for women, the disabled and native people, taking a number of concrete measures. These include the assignment of 15 employees to positions where they can acquire useful experience before assuming greater responsibilities; the carrying out of a feasibility study on the hiring of disabled people working at home; the development, in co-operation with Services Converto-braille Cypihot-Galarneau in Hull, of a device to provide visually disabled persons with access to the terminology bank; payment of the training expenses of two sign language interpreters at Gallaudet College in Washington; and the reallocation of funds from the bursary program for studies in translation to be used for the hiring of native people and the disabled and the organization of interpretation courses for Inuit.

The Translation Bureau has also been the scene of new working life experiments. It was one of the three sites chosen in 1975 for the Quality of Working Life (QWL) experiment. First developed in Europe, QWL enables operational units to establish their own work schedules within prescribed limits once each member of the unit has acquired a thorough understanding of the needs of the service, its operational characteristics, and its quality and productivity standards. Since 1979 some 30 operational sections have adopted various formulas for QWL, which has the twofold objective of increasing employee satisfaction and the effectiveness of the services.

Freelance translation and professional development

As the increase in the number of translators fell behind the growth in demand, the bureau initially satisfied its customers by relying more heavily on freelance translation. It had regular recourse to the services of some 500 freelances in the official languages. These independent translators translated 67 million words during the 1981-82 fiscal year, as opposed to 31 million two years earlier. This represented nearly a quarter of the total production of the translation service.

Improving the skills of translators, revisers and interpreters is another way of making

the bureau more productive without an increase in staff. For some years, professional development had been the responsibility of the Training Division, which adapted its programs to the needs it perceived. However, this empirical approach lacked two important elements: a means of systematically diagnosing translator weaknesses and a means of evaluating the progress achieved as a result of the training sessions. In an attempt to correct these shortcomings, Philippe Le Quellec mandated the Director General of Planning, Raymond Aupy, to set up a task force on training.

Three approaches to automation

To improve service and increase production with essentially the same number of employees, a third option was open to the bureau's management: automation. This term covers machine translation (the machine works alone), human-assisted machine translation (the work is shared between the machine and the translator) and machine-assisted human translation (the machine is used to process the text and for documentary and terminological research).

In 1976 the bureau was given responsibility for the translation of the operation and maintenance manuals of the new Aurora patrol aircraft of which the Department of National Defence was to take delivery in 1980. The time between the completion of the original version of these manuals and the delivery of the aircraft was too short for translators in the technical sections to meet the deadline. Encouraged by the success of the METEO system, the bureau decided once more to try machine translation and signed a second contract with the University of Montreal.

The group of researchers submitted its system to the Department of the Secretary of State in March 1979. However, although it was an improvement on the METEO system, TAUM-AVIATION was not sufficiently perfected, since the difficulties to be solved were much more complex than those of the meteorological bulletins. Even limited to the hydraulic systems maintenance manuals, the volume of words to be processed in this field precluded a cost-effective use of the system; following a feasibility study of machine translation in Canada, it was abandoned in 1981. Basic research was reoriented toward the development of new systems geared to the needs of Canadian society.

Philippe Le Quellec (1930-83), Assistant Under Secretary of State (Translation) from 1978 to 1982. (Photo: CRFCC, Ph 129-3)

The bureau went on to explore new avenues, this time focusing its attention on commercially made machines to aid translation, such as the ALPS and Weidner systems. It studied the possibility of using a computer to translate two other types of texts: the 25,000 competition and appeal notices produced each year by various departments and agencies, a total of two million words, and the *Trade Marks Journal*, totalling about 350,000 words. These documents have to be translated within 24 hours. After testing one and evaluating the other, the bureau came to the conclusion that the systems could not meet the expectations of translators counting on assistance similar to that provided by the METEO system.

The lure of office automation

Machine-assisted human translation proved to be another, even more promising, course than machine translation. In 1979, word processors were tested by five operational sections. The experiment was conclusive and the bureau decided to equip some 20 translators with these machines. Under its program to automate operations, nearly 150 employees (translators and support staff) were provided with word processors in 1982. By gradually abandoning typewriters in favor of video display terminals, the bureau's staff was forging ahead into the era of office automation.

Philippe Le Quellec believed in the future of automated translation, but as he stated in Lausanne in 1981 at the Biennale de la langue française, "We are advancing cautiously in putting technology at the service of language, for we know that improperly used . . . its effect on our language would be disastrous. It is therefore important to advance slowly, but surely, in adopting technological innovations, while keeping in mind that man's intellect cannot be duplicated."

The bureau moves into the age of office automation by equipping its operational and support personnel with word processors. (Photo: Secretary of State)

Expansion of the multilingual sector

In the foreign languages sector, since 1974 the Multilingual Services Directorate has translated, on average, between 18 and 22 million words a year. The greater part of the production, about 65 per cent, is accounted for by its 500 freelance translators. The permanent staff, which numbers around 80, consisted in 1982 of 46 translators and 33 support and management employees.

The technical complexity of the documents translated by the directorate has grown constantly over the years. Most of the technical and scientific translations (about 1,500 a year) are listed in the *Canadian Index of Scientific Translations* of the Canadian Institute for Scientific and Technical Information (CISTI) which, as a service promoting the international exchange of scientific translations, makes their existence known to similar bodies abroad. Scientists the world over have access to this index.

The University of Montreal hands over the TAUM-AVIATION system to the Department of the Secretary of State in 1979. From left to right: Philippe Le Quellec, Pierre Juneau, Under Secretary of State; (seated) Paul Lacoste, Rector of the University of Montreal. (Photo: Secretary of State)

Another trend that appeared in this directorate in recent years has been the increasing volume of translation from Chinese into English. This has also been so with Japanese, Arabic and the Scandinavian languages. At the same time, demand for translations involving Russian has declined, and has been supplanted by Spanish as the most translated language. Moreover, the bulletins *Canada Weekly* of the Department of External Affairs and *Canadian Courier* of the Department of Industry, Trade and Commerce are translated into Spanish and German.

In 1981 the Director of Multilingual Services, Gerry A. Mendel, introduced a form of practicum for university students within the context of the Public Service Commission's Career-Oriented Summer Employment Program. Six students who had completed their third year of specialization in a foreign language (Russian, German, Spanish or Italian) were assigned to members of the directorate who took them under their wing and initiated them into the art of translation. This novel form of recruitment is proving effective.

The arrival of TERMIUM III

Under the leadership of Alain Landry, the Terminology and Documentation Branch had continued to occupy a prominent position in the federal government's translation, standardization and bilingualism promotion activities. Its 120 terminologists and support staff are devoting their efforts to expanding the computerized terminological data processing system and making it more flexible. Its Telephone Information Service answers almost 30,000 requests a year.

In the spring of 1981, the Management Committee set up a Terminology Bank Development Committee. One of the results of the committee's deliberations was a decision to develop a third generation of software for 1984. TERMIUM III would include the technological progress achieved in the computer field since the development of TERMIUM II and would be better adapted to the evolving needs of the bank's clientele, which was continually growing and becoming more varied. The new software would make available to its users almost 750,000 records (that is, more than 1½ million terms) in both official languages, a multilingual terminology data base, a file of translation difficulties and a bibliographical data base.

The bank has about 100 terminals and

serves approximately 1,800 users. Fifty-six per cent of the translation sections and subsections throughout the country are equipped with terminals. This network extends from Chilliwack to Halifax, including Winnipeg, Toronto, Saint Jean, Quebec City and Moncton along the way. Also connected to the bank are Crown corporations (Teleglobe Canada, Air Canada, the Canada Mortgage and Housing Corporation), universities (Ottawa, Montreal, Laval, Moncton), provincial governments (Alberta, Manitoba, Ontario), international organizations, various bodies such as the Royal Canadian Mounted Police, the Canadian Institute for Scientific and Technical Information (CISTI) and several private companies. The bureau would like to make its terminology bank accessible free of charge to Canadians at large through the Telidon system.

International orientation of terminology activities

The bureau is working with the International Information Centre for Terminology (Infoterm) to set up an international terminology network (TermNet), and participates in the terminological work of the Commission of the European Communities and in that of the International Standardization Organization (ISO). At a meeting in February 1981, bureau representatives persuaded the ISO to accept the Canadian standard, in whose definition they had participated, as the international standard. How could this be interpreted otherwise than as international recognition of the competence of Canadian terminologists?

The installation in January 1982 of a terminal in the Canadian Cultural Centre in Paris contributed greatly to increasing the international influence of the Translation Bureau and of its terminology bank. Thanks to this first permanent transatlantic link, it was now possible to have a continuous exchange of terminological information between Canada and the various national and international bodies active in this field in Europe. This connection between North America and Europe could well be the prelude to a greater contribution by Canada to the evolution of the French language in the world.

The Constitution and You was distributed in 12 languages through the collaboration of the Multilingual Services Directorate. (Photo: Secretary of State)

Death of Philippe Le Quellec

In late 1982 and early 1983, the Translation Bureau was hit hard by the death of several of its managers still in the prime of life, including Philippe Le Quellec. Incurably ill, Le Quellec was forced to relinquish leadership of the service in the fall of 1982. He died on January 27, 1983, not yet 53 years old.

For over four years, this cheerful, unaffected man, who was loved by all, gave of himself unsparingly to maintain the momentum that the bureau had achieved

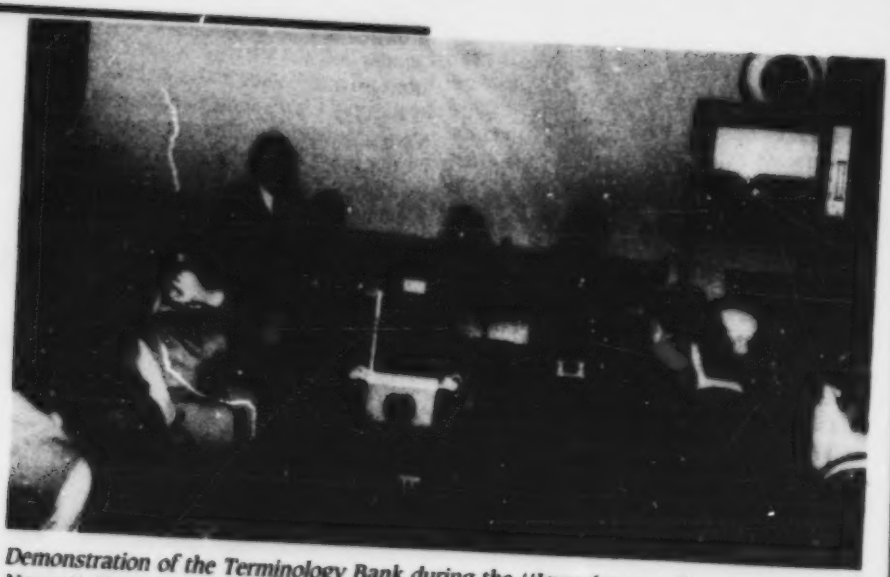

Demonstration of the Terminology Bank during the "Journées canadiennes de Nancy" (France) in 1981. From left to right: P. Le Quellec, F. Gobeil, H. Cormier and J-F. Marotte. (Photo: Secretary of State)

in previous years. He applied his imagination to giving the bureau new incentive and setting it on a course consistent with the Canadian ideal.

"These years have been difficult in many respects," he admitted in his last message to staff, "because of both government and departmental orientations, rapidly developing social needs, and the growth and increased complexity of the workload, all against a backdrop of unremitting budgetary restraint." During this period the bureau also experienced its first strike by translators, interpreters and terminologists.

Despite the economic crisis gripping the country, the Translation Bureau managed nevertheless to consolidate, improve and diversify its services. It brought them more into line with the federal government's broad policy objectives and social priorities. Because of the original initiatives of Philippe Le Quellec and his skilled team of managers, between 1978 and 1982 the bureau was starting to become an important tool for the promotion of the official languages in Canada. Its computerized terminology bank continued its prodigious expansion. Through a network of terminals, it spanned the country and even extended beyond Canada's borders. The bureau's achievements in this field, as with machine translation, sparked interest throughout the world. As a result of this international involvement, the bureau established working and exchange relations with many national and international bodies involved in its fields of competence.

Throughout his career, Philippe Le Quellec was an ardent promoter of the federal translation service, as well as a staunch partisan of professional recognition for translators. Because of

his dedication to the interests of the profession, he was made an honorary member of the Association of Translators and Interpreters of Ontario and the Alberta Translators' Association.

Endowed with indefatigable energy and exceptional strength of character, this man of vision was an incomparable ambassador for the bureau, both at home and abroad. He was able to give it fresh impetus by turning to new, broader horizons and leading it along hitherto unexplored paths.

VII Official languages promotion 1983-84

Alain Landry was head of the Terminology and Documentation Branch when, in October 1982, Under Secretary of State Huguette Labelle asked him to assume the management of the Translation Bureau in place of Philippe Le Quellec, who was gravely ill. When he was confirmed in his new duties on August 2, 1983, the title of the position he occupied had changed. In future the incumbent's official designation was to be "Assistant Under Secretary of State (Official Languages and Translation)."

In addition to the responsibilities inherited from his predecessor, he was now charged with developing and updating the Department of the Secretary of State's policy for the promotion of the official languages, both in the private sector (voluntary organizations and businesses) and in the non-federal public sector (provincial, territorial and municipal administrations, educational institutions, hospitals and social services).

This change was significant. Although it resulted from a reorganization of services by top-level management of the department, it also reflected a broadening of the role of the Translation Bureau in accordance with its new orientation, which called for greater participation by its staff in the application of the Official Languages Promotion Program.

Alain Landry was well prepared, through his professional background, for his new duties. This young manager, born 40 years earlier in Maria, Bonaventure County, Quebec, held a Bachelor's degree from the University of Moncton, a diploma from the École normale de Saint-Cloud in France, a Master's degree in Linguistics from Laval University and a Master's degree in Public Administration from the École nationale d'administration publique.

Having joined the federal government in 1972, he occupied a number of positions in the Department of the Secretary of State's Language Program Directorate before coming to the Translation Bureau as Director of Standardization and Liaison. In 1979 he was appointed head of the Terminology and Documentation Branch.

The name of Alain Landry is closely linked with the spectacular growth of the terminology bank. During numerous missions to Washington, Vienna, Prague, Paris, Brussels, New York, Moscow, Bonn and Tunis, he publicized the new bank and established working relations with various bodies involved in the field. In 1979 he was made a member of the Infoterm Advisory Council. He was elected Vice Chairman and Treasurer of the International Association of Terminology (TERMIA), newly formed in Quebec City, in 1982. He also represented the Bureau and Canada at international symposiums in Sweden, France, Czechoslovakia and the island of Jersey. Alain Landry assumed his new duties with a thorough understanding of the bureau's concerns. He had a firmly established reputation, both at home and abroad.

The future

There is every indication that the trends that have marked the evolution of the government's translation service in recent years will continue during the next decade. In all probability, the volume of work will continue to increase. Two new pieces of legislation passed by the House of Commons in June 1982 – the *Access to Information Act* and the *Privacy Act* – could have a considerable impact on the translators' workloads and on translation deadlines and priorities.

The number of interpreter-days should also increase, for both official and foreign languages. Sign language interpretation, too, can be expected to expand. Sign language interpreters worked 758 interpreter-days in 1982-83, compared with 663 in the preceding fiscal year.

The terminology bank seems almost certain to go on expanding. Its network of terminals will probably continue to grow, both in Canada (in the public service and elsewhere) and abroad. Following a visit by Alain Landry to UN headquarters, a co-operative agreement was signed between the UN's Language Services and the Translation Bureau. It provides for the former to be connected to the terminology bank in Ottawa, and for the bureau to gain access to the rich store of multilingual terminology at the UN. During the 1982-83 fiscal year, terminals were installed in London,

Table 3

Production: Number of Words Translated Annually 1954-84

1954*	75,964,846	1969-70	102,511,387
1955	72,479,331	1970-71	134,615,149
1956	79,108,910	1971-72	130,630,682
1957	72,743,548	1972-73	134,119,431
1958	81,660,805	1973-74	173,334,742
1959	86,904,175	1974-75	186,465,865
1960	90,756,192	1975-76	210,214,691
1961	97,845,281	1976-77	232,021,391
1962	104,762,390	1977-78	251,451,956
1963	111,976,104	1978-79	254,000,000
1964	119,158,393	1979-80	225,000,000
1965	113,890,331	1980-81	253,000,000
1966	137,104,350	1981-82	276,000,000
1967-68	146,418,139**	1982-83	290,000,000
1968-69	89,404,983	1983-84	300,000,000***

Before 1954, the production of translators was calculated by the page, a method that involved a margin of error difficult to correct because of unequal page format.

**Covers a 15-month period, January 1, 1967-March 31, 1968. Until the 1967-68 fiscal year, the bureau's production was based on the calendar year. Subsequent statistics coincide with the fiscal year.*

***Estimated.*

Alain Landry (1943-), Assistant Under Secretary of State, Official Languages and Translation, since 1983. (Photo: Secretary of State)

Brussels, Washington and Murray Hill (New Jersey), and a second terminal was installed in Paris.

In June 1983, representatives from the terminology banks of l'*Office de la langue française du Québec (BTQ)*, the Commission of the European Communities (EURODICAUTOM), the West German federal language bureau (LEXIS), the Siemens company of the Federal Republic of Germany (TEAM) and the Translation Bureau of the Government of Canada (TERMIUM) met in Hull and signed an international agreement providing for the pooling of certain terminological resources. The first step has perhaps been taken toward the establishment of a vast worldwide network of interconnected terminology banks.

The bureau intends to resume research and development projects involving machine translation. Together with the Department of Communications, it commissioned a study in 1983 on the automated processing of natural languages and artificial intelligence. It is continuing its efforts to computerize operations

Table 4

Interpretation: Number of Interpreter-days 1964-84

1964*	267	1974-75	12,244
1965	447	1975-76	13,314
1966	405	1976-77	13,377
1967-68	702**	1977-78	11,063
1968-69	1,227	1978-79	12,742
1969-70	1,608	1979-80	8,340
1970-71	4,873	1980-81	11,900
1971-72	6,619	1981-82	13,200
1972-73	5,765	1982-83	13,246
1973-74	7,170	1983-84	13,200***

*No statistics kept between the years 1959 and 1963.
**Covers a 15-month period, January 1, 1967-March 31, 1968.
***Estimated.

by equipping increasing numbers of translators and support staff with word processors each year.

The bureau will not hesitate to innovate when the effectiveness of its services is at stake. It has done so on numerous occasions in the past, and in all likelihood this practice will be continued. For example, in 1976 the bureau's management broke new ground in the federal public service by allowing 40 employees to work part time while occupying full-time positions.

The bureau is also responsible for a unique technological innovation: the word counter. Designed and manufactured by a private company to the bureau's specifications, this little electronic wonder counts the number of words in documents for translation four times as quickly as a clerk could, thus relieving the latter of an extremely tedious task.

In addition, since 1974 the Translation Bureau has been responsible for watching over the quality of administrative language and writing in the federal public service. One of the initiatives taken by the bureau in this connection was the publication, in 1983, of a French-language federal government style manual, the *Guide du rédacteur*. This richly documented reference work, co-ordinated by Denise McClelland, filled a long-standing need.

English-speaking public servants for many years have had available the *Government of Canada Style Manual for Writers and Editors*, published by the Canadian Government Specifications

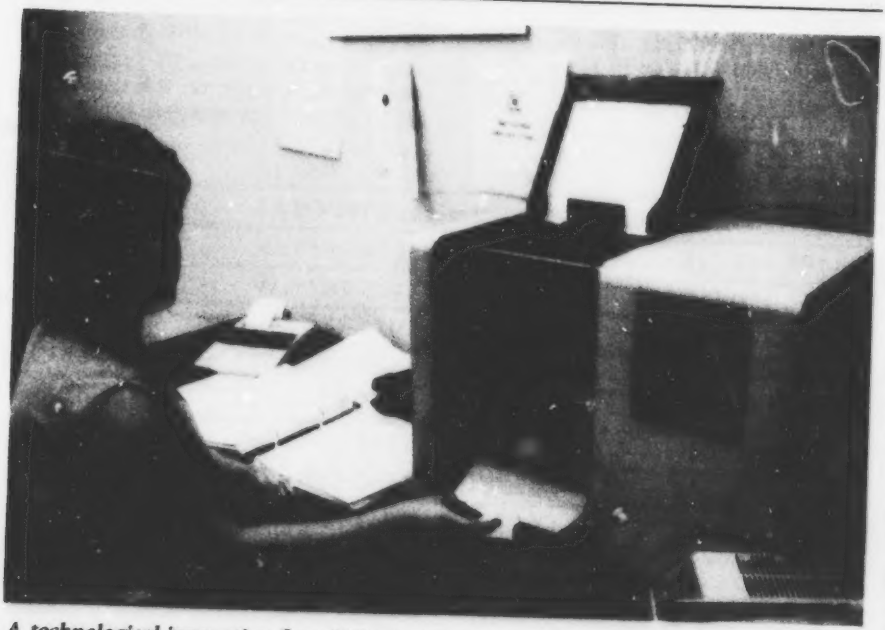

A technological innovation for which the bureau can take credit: the word counter. (Photo: Secretary of State)

Board. Their French-language colleagues, however, had not had access to a collection of rules governing administrative writing which, while respecting the main trends of typographic practice among francophone countries, reflected the geographical, political and social realities of Canada.

The *Guide du rédacteur* was thus well received from the outset and it was not long before its usefulness was confirmed. The bureau has undertaken to produce a revised and updated edition of the English-language style manual for 1985.

Table 5

The Bureau's Staff 1964-84

1964-65	339	1974-75	1,368
1965-66	422	1975-76	1,750
1966-67	435	1976-77	1,863
1967-68	501	1977-78	1,899
1968-69	525	1978-79	1,908
1969-70	621	1979-80	1,844
1970-71	730	1980-81	1,761
1971-72	950	1981-82	1,855
1972-73	1,118	1982-83	1,849
1973-74	1,306	1983-84	1,761*

**To January 31, 1984. Administratively, the personnel in the Toronto and Winnipeg federal translation services now report to the Regional Operations Sector of the Department of the Secretary of State rather than to the Translation Bureau.*

Table 6

Annual Budgets 1964-84

	$		$
1964-65	2,497,000	1974-75	31,660,000
1965-66	2,998,600	1975-76	40,586,000
1966-67	4,054,900	1976-77	46,758,000
1967-68	4,885,000	1977-78	51,037,000
1968-69	5,550,000	1978-79	53,408,000
1969-70	8,000,000	1979-80	60,085,000
1970-71	11,335,000	1980-81	61,408,000
1971-72	14,981,000	1981-82	66,796,000
1972-73	18,558,000	1982-83	76,758,000
1973-74	23,616,000	1983-84	82,000,000*

**Estimates. This amount represents less than 1/1000th of the total forecast expenditures of the Government of Canada ($106 billion in 1984).*

Evolution of the bureau's role

In attuning its activities to the broad national objectives in the field of official languages promotion, the Translation Bureau will have to display considerable imagination and initiative over the coming years.

Its new responsibilities make it necessary to redefine the role of translators and specialists in related fields. It would seem to be taken for granted that the bureau's translators, revisers, terminologists, documentalists, interpreters and managers are the federal public servants best suited and most qualified to provide writing assistance, technical support, planning and standardization services in the field of language. Through these activities, the entire profession assumes a new dimension.

Over the next decade, Alain Landry, senior managers and bureau staff as a whole, through consultation, will have to find concrete ways to discharge this new responsibility.

If the past is any indication, the Translation Bureau has a bright future ahead of it.

Conclusion

In the service of Canadian society

Created in 1934 by an Act of Parliament, the Translation Bureau, which is observing its 50th anniversary in 1984, is one of several federal agencies with responsibility for implementing the language policy of the Canadian government.

Throughout the years of French and English rule, and from Confederation to the present day, translators have made a significant contribution to facilitating understanding among the country's various language groups, and to making possible the circulation of information in either of our two national languages and in the many other languages spoken in Canada.

One of the first acts passed by the Canadian legislature after the union of Upper and Lower Canada in 1841 concerned translation. Section 133 of the *British North America Act*, as well as the Standing Orders of the House of Commons, imply recourse to translation. Since Confederation, in addition to the 1934 *Act Respecting the Bureau for Translations*, many regulations have been made and many directives issued at various government levels embodying provisions relating to translation.

The linguistic duality of Canada generates intense translation activity. Deeply ingrained in parliamentary habits and government administrative practices, translation forms an integral part of our institutions. More than an intellectual exercise or an industry, translation is part of Canada's political and sociolinguistic reality. Within this context, the federal Translation Bureau occupies a unique place.

The bureau's list of achievements over the 50 years of its existence is impressive in every respect. In following the evolution of this arm of the public service, one is struck by its tight organization, its ability to adapt rapidly to change and its remarkable capacity for innovation. Its 50 years of history fall into two broad periods: the first 30 years and the last 20.

Between 1934 and 1964, the bureau organized itself and defined its place within the federal administrative apparatus. Its role was limited essentially to providing a translation service, mainly from English into French, for the departments of a government wishing to make its main publications available to the public in the country's two official languages.

During this period, translators were already participating in international projects, especially during the war, but these international assignments were few and random in nature. They were not part of an ordered development plan.

Having given priority to the translation of parliamentary documents (in debates and committees), the bureau's managers decided to broaden the range of available services by setting up a terminology centre and organizing simultaneous interpretation. Despite that, in 1964 the total budget of the service was below $2 million and its employees still numbered a mere 339. (The bureau hired nearly that many new translators in 1974 alone.)

This period of continuous but moderate growth was followed by 20 years of rapid expansion in every direction, which propelled the bureau to the forefront of all translation-related fields in Canada. Between 1964 and 1984, its annual budget climbed to $82 million and the number of words translated

annually to 300 million. At the outset, the centralized translation services had about 60 translators and 15 support staff. By January 31, 1984, it had a total of 1,761 employees, made up of 907 translators, 89 interpreters, 90 terminologists, 123 managers and 552 support staff.

The bureau grew enormously as it gradually found itself swept along by the current of official bilingualism. Since the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, and especially since the adoption of the *Official Languages Act* in 1969, political leaders have clearly shown their will to affirm Canada's bilingual character. Caught up in this current, the bureau saw its mandate gradually enlarged, so that it has truly become a national "language services department." Perhaps the day is not far off when thought will have to be given to renaming it to better reflect its varied activities and its national vocation.

Indeed, apart from translation proper, its present responsibilities include official language and multilingual interpretation, sign language interpretation, research into and dissemination of terminological information, research into machine translation, the standardization of administrative language, and writing and language advisory services. Its influence in Canada is not restricted to the federal public service but extends to the provinces and to private companies wishing to learn from its broad experience in providing language services. Moreover, the bureau is the federal government's main spokesperson regarding language matters on the international scene.

In constant evolution for the last 20 years, the bureau now serves over 150 customers throughout Canada. Its multilingual services produce translations from 60 languages. Its influence on the written language in Canada is therefore far from negligible. How many people know that federal government translators are the source of such terms as "jurilinguiste", "temporisation" ("sunset law"), "dotation en personnel" ("staffing"), "profil de poste" ("job outlook" which, under the influence of the French translation, later became "job profile"), as well as many other everyday administrative terms?

Convinced that effective written and oral communication depends on the quality of the written and spoken word, the bureau has refined its work methods and evolved quality control mechanisms as its services have become more specialized and the documents translated more technical. It has acquired varied and reliable work tools, and it has given its operational and management personnel access to professional development programs adapted to their needs. The well-intentioned amateurism of the pre-centralization era has gradually given way to a high degree of professionalism.

If we look back over the development of the Translation Bureau, we find that there has been a steady increase in the proportion of women among its staff, especially since the early '70s. Today the bureau employs as many women as men. In January 1984, they represented 50.2 per cent of all personnel. In the TR group (translators, terminologists, interpreters and managers), they represent 55.1 per cent compared with 14 per cent 50 years ago.

The volume of words translated on contract since the end of the '40s has constantly increased. Today it represents nearly 25 per cent of the bureau's total production; in the '40s it was three percent at most.

The nature of its mandate, the extent of its needs, and the human and financial resources available to it have led the Translation Bureau to embark on initiatives which have made it a leader in its spheres of activity. On more than one occasion, it has catalyzed the evolution of translation in Canada.

The initiative taken by Henriot Mayer in 1968, for example, undoubtedly provoked a chain reaction. Today in Canada there are at least six Bachelor's programs in translation, three Master's programs and a dozen universities offering certificates or specializations in this discipline. It is estimated that over 1,500 students are enrolled each year in university translation programs throughout the country.

As to machine translation, the bureau has succeeded in finding fields of application where the computer may be very useful. Since 1977, a substantial volume of documents of a repetitive nature have been translated by machine with an acceptable degree of accuracy. Research is still going on.

Through its terminology bank, the bureau has rapidly acquired an enviable reputation within Canada and throughout the world. The bank is undeniably one of its finest achievements. The terminology sector has three main functions: research, dissemination of research results and the delivery of service. Its international involvements represent 10 per cent of all its activities.

Finally, in recent years the Translation Bureau has been directly involved in the promotion of the official languages. The Department of the Secretary of State, to which the bureau belongs, has assumed responsibility for the task of making Canadians more aware of the equal status of the two official languages and of providing them with improved opportunities for participating fully in all aspects of life in either official language. In seeking to attain these objectives, the department wishes to play its part in enhancing Canadians' sense of belonging to their country.

By orienting its development in terms of these broad national objectives, the Canadian government's Translation Bureau will become, even more than in the past, an organization IN THE SERVICE OF CANADIAN SOCIETY.

Table 7
Organization Chart – Translation Bureau

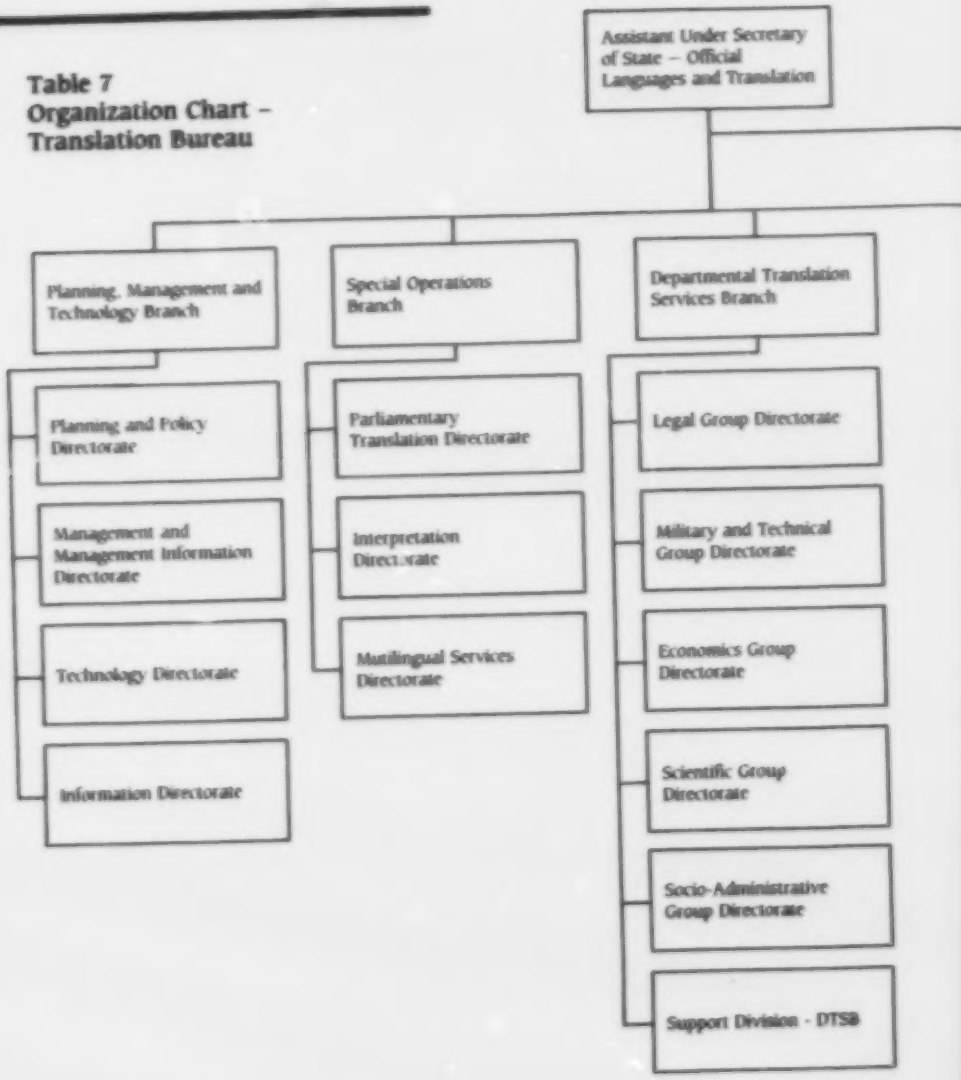

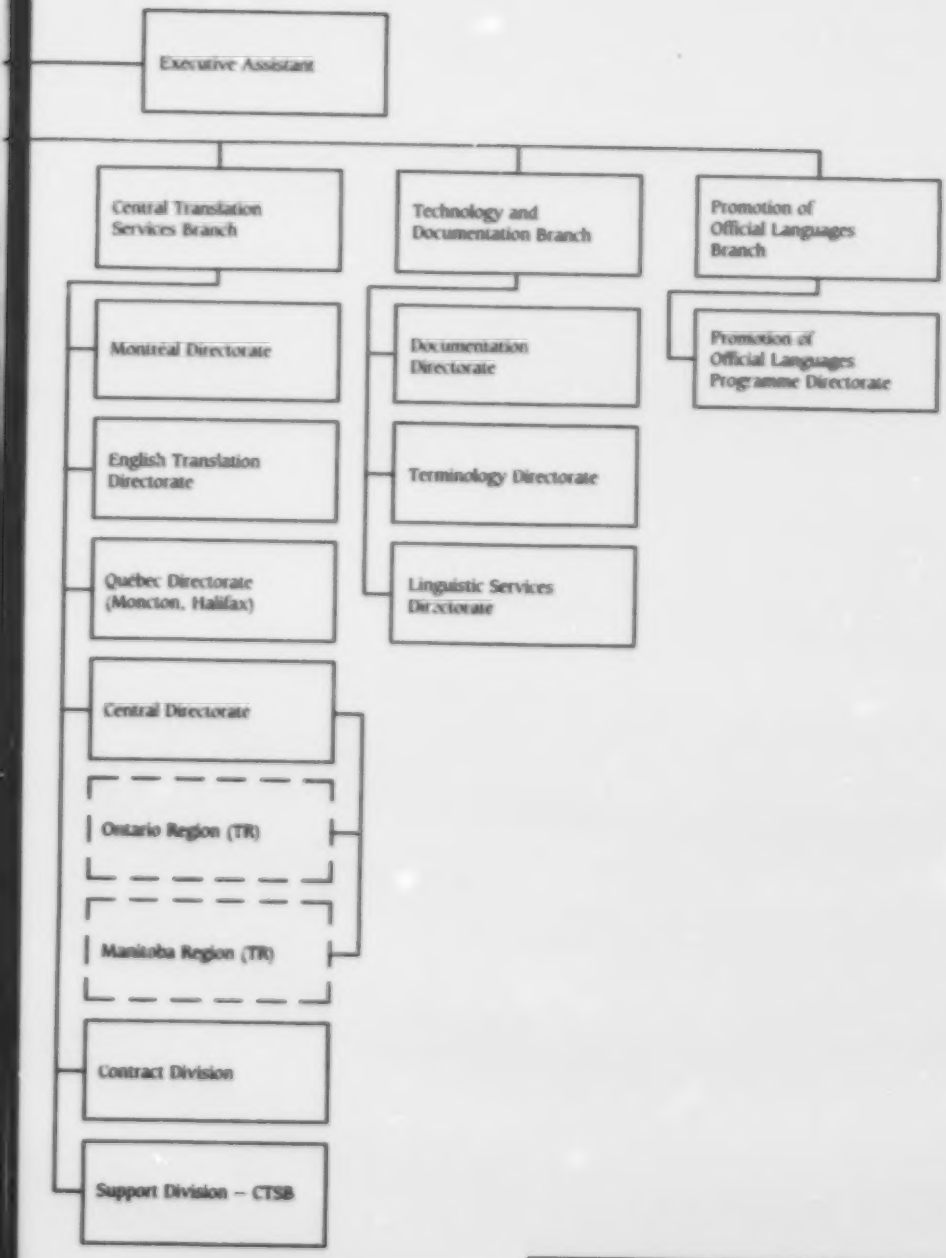
Executive Assistant
Central Translation Services Branch
Technology and Documentation Branch
Promotion of Official Languages Branch
Montréal Directorate
English Translation Directorate
Québec Directorate (Moncton, Halifax)
Central Directorate
Ontario Region (TR)
Manitoba Region (TR)
Contract Division
Support Division – CTSB
Documentation Directorate
Terminology Directorate
Linguistic Services Directorate
Promotion of Official Languages Programme Directorate

Au coeur du trialogue canadien

Croissance et évolution du **Bureau des traductions** du gouvernement canadien 1934-1984

Jean Delisle
Professeur agrégé,
Université d'Ottawa

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1984

N° de cat. S53-9/1984F

ISBN 0-662-92840-7

C'est à la grandeur de cette patrie que, dans son humble sphère, le traducteur canadien a conscience de travailler.

La mission est de haute noblesse.

Charles Michaud

Table des matières

Avant-propos vii

Introduction
Le trialogue au pays de l'unifolié (1534–1934) 1

I L'organisation du Bureau (1934–1946) 17

II Les premières innovations (1947–1955) 24

III La diversification des services (1955–1964) 31

IV L'accélération de l'histoire (1964–1973) 39

V Des années d'expansion et de réorganisation (1974–1978) 47

VI Vers de nouveaux horizons (1978–1982) 58

VII La promotion des langues officielles (1983–1984) 66

Conclusion
Au service de la société canadienne 72

Liste des tableaux

Tableau 1 – Personnel du Bureau (1934–1964) 38

Tableau 2 – Budgets annuels (1934–1964) 39

Tableau 3 – Production (1954–1984) 68

Tableau 4 – Interprétation (1964–1984) 69

Tableau 5 – Personnel du Bureau (1964–1984) 71

Tableau 6 – Budgets annuels (1964–1984) 71

Tableau 7 – Organigramme du Bureau des traductions 76

Avant-propos

En cette année du cinquantenaire du Bureau des traductions du gouvernement canadien, l'occasion nous est offerte de rendre hommage à la fois aux hommes politiques qui ont créé le service et lui ont permis de grandir avec le pays, à ceux qui l'ont dirigé avec sagesse et compétence, et à tous ceux et celles qui y ont dépensé leurs talents et continuent de le faire.

Les dirigeants du Bureau ont tenu à ce que les manifestations du cinquantenaire ne soient pas de simples mondanités. C'est pourquoi cet anniversaire comprenait la tenue, en octobre 1984, du premier Colloque national des services linguistiques et la publication du présent ouvrage relatant l'histoire du Bureau depuis sa création.

Reconstituer cinquante ans d'histoire n'a pas été une mince tâche. Ce travail de bénédictin a nécessité la collecte et le dépouillement de centaines de documents dispersés dans plusieurs dépôts d'archives et bibliothèques de la capitale. Il a aussi fallu consulter d'anciens journaux sur microfilms et recueillir le témoignage d'anciens du Bureau, certains ayant pris leur retraite depuis plusieurs années déjà.

Pour mener à bien ce projet, le Bureau a eu la chance de pouvoir compter sur les services de M. Jean Delisle, professeur agrégé à l'École de traducteurs et d'interprètes de l'Université d'Ottawa. Avant de passer à l'enseignement, M. Delisle a lui-même travaillé trois ans au Bureau comme traducteur et réviseur. Depuis une quinzaine d'années, il a fait de l'histoire de la traduction au Canada l'un de ses champs de spécialisation. Il a réuni sur ce sujet – négligé par les historiens – une volumineuse documentation.

Le professeur Delisle était donc la personne toute désignée pour dégager les faits saillants de l'évolution du Bureau depuis sa création, tout en faisant ressortir le rôle de cet organisme de service linguistique au sein de l'administration fédérale et de la société canadienne. Sa première ébauche fut soumise aux cadres supérieurs et à quelques anciens du Bureau afin de recueillir leurs observations. A tous ces collaborateurs et collaboratrices, j'adresse, en mon nom personnel et au nom du Bureau, mes remerciements les plus sincères.

Dans son ouvrage, l'auteur a bien montré comment le personnel du Bureau a su, depuis 1934, affirmer sa compétence linguistique tant au pays que sur la scène internationale. Il est frappant de constater à quel point ce service a réussi à s'adapter aux besoins changeants de l'administration fédérale en matière de traduction, d'interprétation et de terminologie. Cette rétrospective présente aussi le mérite de faire ressortir l'empreinte laissée par les sept surintendants et sous-secrétaires d'État adjoints qui se sont succédés à la tête du service.

De cet historique inédit et bien documenté, il se dégage que le Bureau des traductions du gouvernement canadien se caractérise par son dynamisme, son aptitude à s'adapter rapidement aux exigences d'une société en constante évolution et par sa remarquable capacité d'innovation, le Bureau n'hésitant pas à faire appel aux technologies de pointe pour mieux atteindre ses objectifs.

Le sous-secrétaire d'État adjoint aux Langues officielles et à la Traduction

Alain Landry

Introduction

Le trialogue au pays de l'unifolié 1534-1934

Au Canada, on monologue, on dialogue et on trialogue.

Trialogue? Ne cherchez pas ce mot dans le dictionnaire. Au pays de l'unifolié, trialoguer, c'est se parler par l'entremise d'une tierce personne : un traducteur ou un interprète.

Ce mode de communication à trois têtes n'est pas particulier au Canada. Il se pratique sous toutes les latitudes et ses origines remontent aux lendemains de la grande confusion babélienne. Il semble cependant, avoir trouvé ici une terre d'élection. Aussi loin que l'on remonte dans notre histoire collective, on en découvre des manifestations nombreuses. Dans l'ombre des explorateurs, colonisateurs, marchands, législateurs, administrateurs et hommes politiques, se sont toujours profilés de discrets intermédiaires qui ont rendu possible la communication entre gens ne parlant pas la même langue.

La faveur dont jouit le trialogue chez nous tient au fait que le Canada est un pays où l'on a beaucoup de "-phones" anglophones, francophones, italophones, germanophones, hispanophones en composent le tissu humain. En effet, outre les quinze millions d'anglophones et les sept millions de francophones qui forment les deux principaux groupes linguistiques du pays, plus de trois millions de Canadiens, soit 13 p. 100 de la population, ont pour langue maternelle une langue autre que l'anglais ou le français. Tous ces allophones s'expriment dans l'une des 53 langues autochtones ou dans l'une des 40 langues d'immigration qui fleurissent au pays. À eux seuls, les 25 000 Inuit du Grand Nord parlent pas moins de vingt dialectes et utilisent deux systèmes d'écriture.

Le Canada est un véritable kaléidoscope culturel et linguistique. Bien qu'ils habitent un pays officiellement bilingue, tous les Canadiens ne sont pas polyglottes pour autant. On peut donc donner du Canada la définition suivante : vaste pays peuplé d'une grande variété de groupes ethnolinguistiques qui communiquent entre eux par personnes interposées : les traducteurs et les interprètes.

Malgré son côté caricatural, cette définition du pluralisme canadien a le mérite de mettre en évidence le rôle indispensable des milliers de spécialistes de la communication relayée, qui contribuent à préserver les multiples visages culturels du pays et à lui donner sa personnalité. La traduction ne supprime pas les différences culturelles, elle permet de les cultiver tout en favorisant la compréhension mutuelle.

Les traducteurs, ces communicateurs professionnels, font circuler l'information à tous les échelons de la société; il n'est pas une sphère d'activité dont ils soient absents. En tant que société moderne, le Canada ne saurait se passer de la traduction. Sa vitalité, son dynamisme, son progrès en dépendent dans une large mesure.

Traducteurs et interprètes ouvrent aussi les portes des pays étrangers. Sans leur précieux concours, nos relations diplomatiques, politiques, commerciales, industrielles et culturelles avec l'étranger seraient réduites à la portion congrue. A leur façon, les traducteurs sont les artisans du "gros village" canadien et du fascinant "village planétaire".

Activité de médiation, la traduction favorise la communication, le rappro-

Errata

"Au coeur du trialogue canadien"

- p. vii, 2e para., lire: Colloque national sur les services linguistiques.

- p. 47, le 2e para. de la colonne de droite: "On a écrit à son sujet..." devrait se placer à la page suivante, juste au-dessus du titre: "Un nouveau style de gestion".

chement, le respect mutuel, l'ouverture sur le monde, la diffusion des connaissances, le rayonnement des cultures. Elle est intimement liée au progrès matériel, intellectuel, spirituel.

Indissociable de la réalité canadienne, la traduction est une de ses dimensions fondamentales. Tout au long de nos 450 ans d'histoire, on a eu besoin de gens capables de jeter des ponts d'une rive linguistique à une autre.

A peine les premiers Européens posent-ils le pied sur le sol canadien qu'ils se heurtent à l'obstacle des langues et ont recours aux interprètes pour le surmonter. Les interprètes assistent à la naissance du pays. Il convient de le rappeler en cette année anniversaire de la découverte du Canada, il y a quatre siècles et demi.

Les premiers interprètes

En explorant l'estuaire du Saint-Laurent en 1534, Jacques Cartier entre en contact avec des tribus dont il ignore tout à fait la langue. Pour lui et les membres de son équipage, l'iroquois c'est du chinois. Il lui faut donc se rabattre sur la pantomime de l'interprétation gestuelle.

Cette forme de communication silencieuse obéit aujourd'hui à des règles bien définies. Mais à l'époque lointaine de la découverte de nos arpents de neige, l'interprétation gestuelle en est encore à ses premiers balbutiements ou, plus exactement, à ses premières gesticulations. Elle n'est donc pas d'un grand secours au navigateur avide de satisfaire sa curiosité d'explorateur.

Le capitaine malouin juge alors que les deux fils du chef de Stadaconé (Québec) ont l'étoffe et la vocation d'interprète. Il les recrute manu militari (autres temps, autres moeurs) et les amène en France où il leur inculque les rudiments de la langue française. Lors de son deuxième voyage, il acquiert, grâce à eux, une meilleure connaissance de la Nouvelle-France, de ses accidents géographiques, de ses ressources naturelles, de ses habitants.

Sans le savoir (ni le vouloir), Jacques Cartier inaugure en 1535 la longue tradition du trialogue canadien. Le tout premier métier pratiqué au pays est celui d'interprète; les deux premiers "truchements", comme on disait à l'époque, sont des autochtones.

Au début du dix-septième siècle, Samuel de Champlain crée l'institution des interprètes-résidents. Il place dans les tribus alliées de la coalition laurentienne de jeunes Français aventuriers qui s'occupent d'y défendre les intérêts des marchands et des administrateurs de la colonie naissante.

Ces jeunes gens courageux s'enfoncent dans les bois et vont vivre en symbiose avec les indigènes. Ils s'habillent à l'indienne, couchent sur la dure dans des tentes ou des abris de fortune, chassent, pêchent et participent aux festins, danses et rites qui se mêlent aux actes de la vie quotidienne de leurs hôtes. Certains s'assimilent même au point de perdre presque complètement tout souvenir de leur culture européenne. L'un de ces "truchements", Étienne Brûlé, s'étant trouvé un jour en danger de mort, ne sut réciter pour toute prière que son bénédicité!

Par leur commerce journalier avec les indigènes, les interprètes se pénètrent de l'âme indienne. Ils établissent des liens psychologiques avec eux et s'imprègnent de leur vision du monde. Ils nous enseignent que la véritable communication s'établit moins au niveau des mots qu'à celui des signes culturels,

économiques et sociologiques d'une société. Comprendre l'autre, ce n'est pas tant saisir ce qu'il dit que ce qu'il est.

Sous le Régime français, on compte aussi bon nombre d'interprètes occasionnels pour les nombreux dialectes indiens, l'anglais et le hollandais. Marchands et industriels français ont besoin de personnes qualifiées pour traiter leurs affaires dans la langue de leurs clients des colonies de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-Hollande. Le statut de ces interprètes correspond à celui des pigistes actuels. De profession, ils sont chapeliers, colons, trafiquants, industriels. Les tribunaux de Montréal recourent fréquemment à leurs services.

En 1534, Jacques Cartier ramena en France deux Iroquois de Stadaconé (Québec), Dom Agaya et Taignoagny, avec l'intention de leur apprendre le français. Lorsqu'il revint en Nouvelle-France, l'année suivante, ces deux autochtones lui servirent d'interprètes. (Photo : Secrétariat d'État)

Le premier interprète de Champlain, Étienne Brûlé (v.1592 – v.1633), à l'embouchure de la rivière Humber en 1615. (Dessin de C.W. Jefferys dans M.G. Par et C.W. Jefferys, Discoverers and Explorers in Canada 1497–1763, *Pf. 1, n° 5)*

Les interprètes militaires forment une autre catégorie d'intermédiaires pour les langues. Ces hommes font partie des troupes régulières et occupent souvent un poste de commandement dans un fort éloigné. L'armée de Montcalm compte plus de 1 700 Indiens de diverses tribus et pas moins de dix interprètes.

Tous ces communicateurs ont largement contribué à atténuer le choc des cultures lors de la rencontre des Européens et des Amérindiens. Ces hommes (peu de femmes exercent ce métier à l'époque) ont joué un rôle social considérable. Ils ont formé une sorte de "groupe tampon" et jeté des passerelles culturelles entre deux civilisations mises brutalement en contact.

Les premiers traducteurs

Après les Français, c'est au tour des conquérants anglais d'organiser l'administration de la colonie dont la population s'élève, en 1760, à environ 65 000 âmes. Sous le régime militaire (1760-1764), les gouverneurs anglais postés à Montréal, Trois-Rivières et Québec s'adjoignent des "secrétaires-traducteurs" pour rendre dans la langue de la majorité les édits et proclamations promulgués en anglais. Grâce à trois officiers britanniques, descendants de Huguenots français, la langue française jouit d'un statut quasi officiel pendant ces quatre années de transition.

L'année de l'établissement du gouvernement civil (1764) paraît la première livraison de *La Gazette de Québec/The Quebec Gazette*, premier journal bilingue en Amérique du Nord. Rédigée en anglais et traduite en français, cette publication est à l'origine plus ou moins l'organe d'information officiel du gouvernement.

En 1767, Carleton vient remplacer Murray à la tête de la colonie. Très sensible au fait français, le nouveau gouverneur, établi à Québec, juge essentiel de faire traduire en anglais les lois et ordonnances françaises de l'ancien régime, tâche que les magistrats anglais se déclarent incapables d'accomplir. Par ailleurs, Carleton a besoin d'un "secrétaire français" pour assurer la traduction française des nouvelles proclamations anglaises et autres textes officiels.

Le seul Canadien alors vraiment apte à remplir cette double tâche est le juriste bilingue, François-Joseph Cugnet. Le 24 février 1768, Carleton le nomme *French Translator and Secretary to the Governor and Council*. Pendant 21 ans, Cugnet assure la traduction officielle dans la province de Québec. A sa mort, survenue en 1789, son fils, Jacques-François, lui succède. Se relaieront à ce poste : Xavier de Lanaudière, Philippe Aubert de Gaspé et Edward Bowen.

A la suite de l'établissement du régime parlementaire, la Chambre d'assemblée aura elle aussi, à partir de 1793, son traducteur. Conformément à la volonté de la métropole britannique, les lois de la province du Canada sont édictées en anglais, mais le français est admis comme langue de traduction. A partir de 1809, deux traducteurs, l'un pour le français, l'autre pour l'anglais, se partagent le travail.

Médiateurs entre Anglais et Français, les traducteurs officiels du Régime britannique sont les premiers traits d'union entre deux peuples appelés à partager un même territoire. Se situant à la jonction de deux traditions juridiques, le droit civil et la *common law*, ils sont les premiers au pays à essayer de donner un visage français au vocabulaire des institutions et du droit britanniques, tâche ardue s'il en est.

Le jurisconsulte François-Joseph Cugnet (1720–1789) fut nommé par Carleton, en 1768, traducteur et secrétaire français auprès du gouverneur et de son conseil. Cette nomination fit de lui le premier traducteur officiel au pays. (Photo : Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF), Université d'Ottawa, Ph 129-7)

Les interprètes, si nombreux sous le Régime français, ne disparaissent pas après la Conquête. Loin de là. Les grandes compagnies de traite en emploient encore beaucoup pour leurs négociations avec leurs pourvoyeurs autochtones. A elle seule, la Compagnie du Nord-Ouest compte, en 1804, 68 interprètes dont 56 francophones et 12 anglophones. De 1777 à 1786, un interprète officiel dessert toutes les cours de justice provinciales du Bas-Canada.

En 1840, le Haut- et [illegible]as-Canada sont réunis. L'article [illegible] l'Acte d'Union fait de la lan[illegible]e la seule langue officielle du Canada-Uni. Cette mesure découle du rapport de Lord Durham qui, l'année précédente, avait proposé l'adoption d'une politiqu d'assimilation des francophones du Ba Canada.

Le 18 septembre 1841, Étienne Paren fait adopter par l'Assemblée législative du Canada-Uni un projet de loi de trois articles prévoyant la traduction française, l'impression et la diffusion de tous les statuts de la législature du nou veau parlement et de toutes les lois impériales pertinentes aux affaires du pays. Son projet s'intitule :

> *Acte pour pourvoir à ce que les Lois de cette Province soient traduites dans la Langue française, et pour d'autres objets y relatifs.*

L'avocat et député Étienne Parent (1802–1874) fit adopter par l'Assemblée législative du Canada-Uni la toute première loi concernant la traduction au pays. (Photo : Archives publiques du Canada, C-52187)

Cette loi est la toute première concernant spécifiquement la traduction qu'ait adoptée un corps législatif au pays. Elle précède de 93 ans celle de 1934 qui créera le Bureau fédéral des traductions.

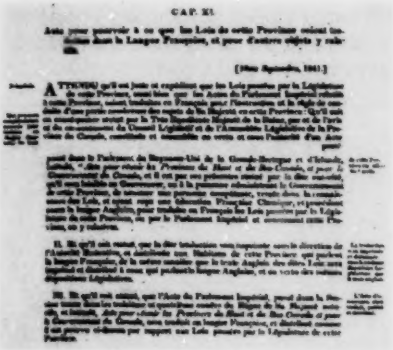

CAP. XI.

[19th September, 1841.]

Texte intégral de la première loi canadienne sur la traduction, adoptée le 18 septembre 1841. (Photo : Secrétariat d'État)

En 1854, un des traducteurs de l'Assemblée législative, Antoine Gérin-Lajoie, soumet au président de la Chambre un projet de réorganisation des bureaux de traduction de cette assemblée. Le projet prévoit la création de trois subdivisions : celle des lois, celle des documents, celle des votes et délibérations. Cette organisation des services de la traduction parlementaire sera maintenue pendant près de cent ans.

L'avocat Eugène-Philippe Dorion est une autre figure importante de la traduction officielle des années qui ont immédiatement précédé et suivi la Confédération. Nommé traducteur à l'Assemblée de la Province du Canada en 1855, il est appelé à y diriger le bureau des traducteurs français en 1859, fonction qu'il assume ensuite à Ottawa jusqu'en 1870 auprès de la Chambre des communes. Ses contemporains ont vanté sa connaissance des langues mortes, de l'anglais et du français et de quelques langues indiennes. Il améliora la qualité linguistique du texte français des lois, mais dut parfois s'incliner devant la volonté des hommes politiques. Sir Georges-Étienne Cartier lui aurait, en effet, imposé la traduction de *Dominion of Canada* par "Puissance du Canada" dans l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* de 1867. Le traducteur – et il n'était pas le seul – avait du mal à accepter qu'une colonie non industrialisée de trois millions et demi d'habitants se qualifie de "puissance". . .

Les services fédéraux de traduction

L'article 133 de l'Acte constitutionnel place le français et l'anglais sur un pied d'égalité à la Chambre des communes et devant les tribunaux fédéraux et québécois. En outre, le règlement de la Chambre prévoit que les motions, une fois appuyées, seront lues en anglais et en français avant d'être débattues et que tous les projets de loi seront imprimés dans les deux langues avant leur deuxième lecture.

Pour les années 1867 à 1874, il n'existe pas de compte rendu officiel des délibérations parlementaires. Un résumé ou des extraits des débats paraissent toutefois dans les journaux ou dans des publications semi-officielles. Il faut attendre 1875 avant que l'on commence à publier in extenso et dans les deux langues officielles les délibérations des deux chambres du Parlement. La traduction des débats de cette année-là est confiée à l'entreprise privée. Insatisfaits du résultat, les députés décident, dès l'année suivante, de faire traduire les débats par l'équipe des traducteurs officiels de la Chambre des communes.

Depuis l'adoption de la loi de 1841 concernant la traduction, le service de traduction de l'appareil fédéral est centralisé. Vers 1910, cependant, ce mode d'organisation ne répond plus tout à fait aux besoins d'un pays dont les activités se sont diversifiées et s'étendent désormais à de nombreux domaines de spécialisation. Les traducteurs généralistes sentent le besoin de se spécialiser afin de pouvoir offrir des traductions de qualité dans un délai acceptable. Devant le malaise qui existe, la Commission de la régie intérieure de la Chambre des communes délègue en Belgique et en Suisse le chef des Débats, Achille Fréchette. Sa mission : se renseigner sur l'organisation des services officiels de traduction de ces pays.

A son retour, le fonctionnaire indique dans son rapport que les deux pays visités ont opté pour un service décentralisé favorisant la spécialisation. En conséquence, il recommande rien de moins que l'abandon du régime de la centralisation :

> *L'expérience que j'ai pu acquérir au cours de trente-six années de service aux Communes, m'a depuis longtemps convaincu que c'est dans la centralisation qu'est le vice du système. [. . .] il importe d'étendre à tous les départements de l'administration la pratique déjà très intelligemment introduite dans quelques ministères, notamment celui de l'Agriculture, et tout récemment, si je ne me trompe, dans celui de la Marine et des Pêcheries, et de donner aux différents services ainsi établis le soin de traduire les rapports annuels de leurs départements, et, parmi les autres documents fournis par eux aux Chambres, ceux dont le Comité des Impressions recommanderait l'impression.*

C'est donc peu avant 1910 que commencent à se multiplier les services de traduction dans les divers ministères et organismes gouvernementaux. Le rapport d'Achille Fréchette sera maintes fois cité en 1934 par les journalistes, traducteurs, députés et sénateurs lors de l'orageux débat entourant l'étude du projet de loi sur la création d'un bureau centralisé des traductions.

Achille Fréchette (1847–1927) fut traducteur aux Débats de 1875 à 1903, puis chef de cette division de 1903 jusqu'à sa retraite en 1910. (Photo reproduite de l'ouvrage de James Doyle, Annie Howells and Achille Fréchette, University of Toronto Press, 1979)

En 1920, les traducteurs fédéraux sentent le besoin de se regrouper et, s'unissant à des personnes vouées à la promotion de la langue française dans la capitale, ils fondent l'Association technologique de langue française

d'Ottawa. Les membres de cette petite "académie" se donnent pour but de rallier sous une même devise de travail et de confraternité tous les traducteurs de l'administration fédérale, de stimuler la production méthodique de travaux "technologiques" (entendons par là des travaux lexicographiques spécialisés), d'établir un bon climat de collaboration en matière de recherche et d'épurer la langue des textes législatifs et administratifs émanant du gouvernement fédéral. Ils souhaitent en outre voir augmenter le nombre des publications officielles en langue française et se faire reconnaître comme "spécialistes" ou "techniciens" de la langue. Les premières démarches des traducteurs canadiens en vue d'une reconnaissance professionnelle remontent aux années 20.

Tous les traducteurs redoutent, à l'époque, le retour au régime de la centralisation. Par centralisation, on entend alors l'élimination des services de traduction des divers ministères et organismes fédéraux et le regroupement de tous les traducteurs, y compris ceux des Débats et des Lois, en un seul grand bureau. Aux yeux de tous, une telle mesure est inconciliable avec la nature technique de la traduction.

Leurs craintes ne sont pas sans fondements. L'idée de la centralisation, plus ou moins abandonnée en 1910, ressurgit en 1924. Dans un mémoire sur la réorganisation des ministères et services administratifs, la Commission du Service civil propose d'amalgamer, par mesure d'économie, les 19 services de traduction disséminés dans les ministères et organismes de l'État fédéral. En 1924, les traducteurs (à l'exception de ceux qui desservent le secteur parlementaire) sont au nombre de 50 et se partagent

Les traducteurs de la Division des lois en 1924. De g. à dr. : Oscar Paradis, Uldéric Tremblay, Paul-G. Ouimet et Louis de la Durantaye. (Photo : La Presse, *5 avril 1924)*

une masse salariale de 111 000 $. Les trois plus gros services sont alors ceux du ministère de l'Agriculture, du ministère de l'Intérieur et du ministère des Postes avec respectivement sept, huit et sept traducteurs.

Outre les sections dites "ministérielles", les services fédéraux de traduction comprennent deux bureaux s'occupant de la traduction parlementaire (l'un attaché à la Chambre des communes, l'autre au Sénat), la section des Lois et celle des Livres bleus. Créée en 1913 par le greffier de la Chambre, Arthur Beauchesne, cette dernière section est installée dans l'édifice central du Parlement. Les Livres bleus sont les documents officiels d'information publiés par les ministères. Les traducteurs de cette section traduisent aussi les rapports des comités de la Chambre et les publications des ministères non pourvus d'un service de traduction. C'est pourquoi elle sera aussi désignée sous le nom de "Traduction générale".

La centralisation n'a pas lieu en 1924, surtout en raison des pressions exercées par les sous-ministres auprès du Comité spécial du Service civil. Ce sont à nouveau les sous-ministres qui, en 1932 et 1933, se prononcent à l'unanimité en faveur d'un service décentralisé lors des enquêtes de la commission Sellar sur le contrôle des dépenses administratives.

Les traducteurs de la Division des débats en 1924. De g. à dr. : (assis) Édouard Charlier, Wilfrid Larose, Léon Gérin, Gustave Labine, Achille Fortier; (debout) Thomas Keliher, Pierre Chevassu, Wilfrid Gascon, Marcel Bernard, Lt-col. Rodolphe Girard, Éthérius Fauteux, Hector Vallières, Jean Dumont et L.-J. Dastous. (Photo : La Presse, *5 avril 1924)*

En réalité, il existe, avant 1934, deux embryons de service de traduction centralisé, l'un au Secrétariat d'État, l'autre au ministère des Postes. En vertu d'un arrêté en conseil du 10 septembre 1931, le Secrétariat d'État assume la traduction en langues étrangères de presque toutes les lettres reçues par les autres ministères. Du 1er janvier 1933 au 1er janvier 1934, par exemple, le traducteur J.P.D. Van Veen traduit pour le compte de 24 services gouvernementaux pas moins de 1 516 pages grand format (lettres, actes et documents techniques divers) dans les langues suivantes : 82 en danois, 85 en hollandais, 7 en flamand, 10 en français, 574 en allemand, 7 en islandais, 478 en italien, 1 en latin, 64 en norvégien, 8 en portugais, 133 en espagnol et 67 en suédois. Les connaissances linguistiques de ce polyglotte accompli auraient fait mourir d'envie Pic de la Mirandole lui-même. Comment ne pas voir en J.P.D. Van Veen l'illustre précurseur de l'actuelle Direction des services multilingues? Quant au ministère des Postes, on y traduit annuellement près de 9 000 documents de toute nature pour les ministères des Finances et de l'Intérieur, la Commission du tarif, le Bureau du Gouverneur général et le Conseil du Trésor.

Une réforme controversée

Le 29 janvier 1934, le secrétaire d'État, Charles Hazlitt Cahan, dépose un projet de loi prévoyant la création d'un bureau central de traduction devant desservir toute l'administration fédérale. Son initiative provoque aussitôt une levée de boucliers aussi vive qu'inattendue. Jamais 91 fonctionnaires (les effectifs de la traduction en 1934) ne déchaîneront autant de passion au sein de la population, de la presse et des associations de langue française et même de toute la députation du Québec.

Rappelons que ce projet de réforme survient au plus fort de la crise économique qui secoue le pays de 1929 à 1939. Il a comme toile de fond les restrictions budgétaires imposées par le gouvernement conservateur de Richard B. Bennett et l'abolition récente, par mesure d'économie, de 11 postes de traducteurs. Le vif débat sur les timbres bilingues (1927) est encore présent à la mémoire, celui de la création de la Banque du Canada et de l'émission du papier-monnaie bilingue (1934) est en cours.

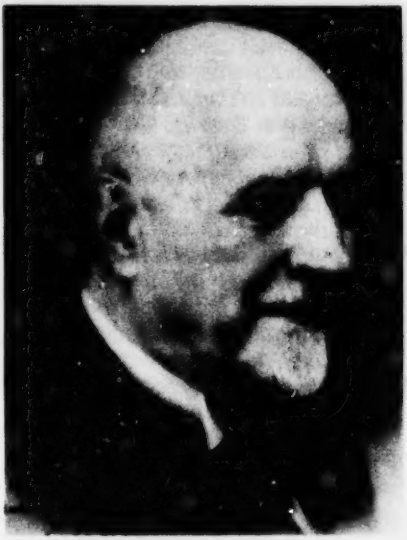

Le secrétaire d'État, Charles Hazlitt Cahan (1861–1944), parrain du projet de loi n° 4 sur le Bureau des traductions déposé en première lecture le 29 janvier 1934. (Photo : Archives publiques du Canada, C-11600)

Le bill Cahan prévoit le regroupement en un bureau unique de tous les traducteurs en titre de la fonction publique fédérale. Le parrain du bill invoque à

l'appui de son initiative des raisons d'efficacité et d'économie. Il entend, d'une part, mettre un frein au développement "anarchique" de la traduction au sein de l'administration fédérale et, d'autre part, assurer une répartition plus équitable du travail entre les traducteurs tout en supprimant du même coup les privilèges dont jouissent les traducteurs parlementaires. Les avantages qu'il voit à cette réforme sont nombreux :

> *. . . La réorganisation projetée dans cette mesure rehaussera dans le personnel administratif la situation des traducteurs du français à l'anglais et de l'anglais au français. Elle évitera la répétition dans les services de traduction de recherches s'y rapportant. Elle aura pour effet d'assurer la coopération effective de tous les fonctionnaires et de tous les employés des services actuels de traduction. Elle établira la coordination et l'uniformité dans l'emploi judicieux des termes techniques. Elle améliorera les moyens d'acquérir des connaissances spéciales et aussi la compétence, tout en assurant l'avancement de ceux qui sont employés dans cette division absolument essentielle du service public. Elle tendra à faire disparaître l'inégalité de traitement dans les heures et les conditions de travail et assurera – ce qui est le point capital – la publication simultanée en anglais et en français des documents destinés au Parlement et au public. (Débats de la Chambre des communes, 27 février 1934, p. 982)*

Mais la centralisation qui à l'origine se veut une simple réorganisation administrative est perçue, au grand étonnement du ministre, comme "le coup le plus terrible porté depuis longtemps à l'influence française dans l'administration fédérale" (Charles Gautier, éditorialiste du journal *Le Droit*). Pour le député d'Ottawa, E.-R. Chevrier, c'est "le bill le plus nocif qui ait été présenté au Parlement contre les droits du français"

La mesure, allègue-t-on aussi, va à l'en contre de l'article 133 de la Constitution Privés de leurs équipes de traducteurs, craignent les adversaires du bill, les ministères n'offriront plus aucun servic bilingue, ce qui risque d'entraîner un net recul du fait français au sein de l'appareil fédéral.

Tous les députés francophones du Québe se regroupent sous une même bannière et manifestent leur opposition au projet en signant une pétition par laquelle ils réclament rien de moins que le renvoi aux calendes grecques de "ce bill né dans l'ombre, comme un champignon, mais qui n'en a même pas la saveur", selon les termes d'un député hostile à l'initiative Cahan. On est persuadé que cette mesure législative est dirigée contre l'influence française, les traducteurs francophones (20 postes de chef de section vont être abolis) et contre le principe même du bilinguisme institutionnel. Les députés conservateurs, dont le parti est au pouvoir, se disent prêts à renverser leur propre gouvernement si le bill n'est pas retiré. On y voit aussi un empiètement sur les prérogatives de la Chambre des communes et du Sénat.

Devant l'hostilité tumultueuse qui s'abat sur son projet, le ministre accepte d'en référer l'étude à un comité parlementaire, celui du Service civil, si son bill est adopté en deuxième lecture. Il l'est le 8 mars. La bataille se transporte alors du parquet de la Chambre des communes au comité parlementaire formé de sept membres : quatre anglophones, trois francophones. Celui-ci recueille une douzaine de témoignages entre le 14 mars et le 9 mai. Un des

principaux témoins, le président de la Commission du Service civil, Charles H. Bland, s'applique à souligner les avantages de la centralisation comme l'avait fait la Commission dix ans plus tôt.

Pour leur part, les chefs de la traduction parlementaire, Léon Gérin (Débats), Hector Carbonneau (Livres bleus) et Oscar Paradis (Lois) décrivent à tour de rôle leur service respectif et les conditions de travail de leur personnel. On apprend que, pendant la session, les traducteurs travaillent plus de 70 heures par semaine. Léon Gérin passe en moyenne 12 heures par jour à son bureau, six jours par semaine.

> "*Êtes-vous marié?*" lui demande un membre du comité.
> "*Oui, monsieur,*" répond le chef des Débats, "*mais ma femme ne m'accompagne pas à Ottawa. Je n'aurais pas le temps de m'occuper d'elle.*"

A l'exception d'un seul, tous les traducteurs interrogés par le comité se déclarent favorables au maintien du statu quo. Une fois de plus, les sous-ministres font entendre leur voix. Leur opinion n'a pas changé depuis 1924 : ils voient toujours d'un mauvais oeil la perte de leurs traducteurs. Les arguments n'ont pas changé non plus : confidentialité de certains documents, sécurité publique, danger de fuite et d'indiscrétion, rapidité d'exécution du travail. Autant d'arguments militant en faveur de la décentralisation et de la spécialisation. Tous les témoins ayant été entendus, le comité d'enquête procède, le 9 mai, à l'étude du bill, article par article. Tous les amendements proposés sont rejetés.

Adopté en troisième lecture à la Chambre basse, le projet de loi est soumis à la Chambre haute. Le leader du Sénat, Arthur Meighen, le dépose en première lecture le 29 mai. Deux jours plus tard, les sénateurs renvoient le bill au Comité de régie interne et des dépenses imprévues. Une telle mesure n'intervient que de façon très exceptionnelle lorsqu'un bill a déjà été étudié en comité parlementaire par la Chambre basse. Le 12 juin, le bill revient au Sénat sans modification. Débattu en troisième lecture le lendemain, il est enfin adopté sous sa forme originale. Il reçoit la sanction royale le 28 du même mois.

Épilogue

Née au milieu de la tourmente, la nouvelle Loi concernant le Bureau des traductions place tous les traducteurs fédéraux sous l'autorité d'un seul ministre, le secrétaire d'État, et les assujettit aux dispositions de la Loi du Service civil. Elle crée en outre un Bureau et le poste de surintendant. Ce sont là ses seuls effets directs.

Les dispositions statutaires d'une loi sont une chose, ses modalités d'application, une autre. Nulle part dans le texte de loi, il n'est dit que le nouvel organisme absorbera les traducteurs attitrés des ministères en les regroupant dans un bâtiment unique. C'est l'intention implicite du législateur, mais cette question relève de l'administration de la Loi. "Bureau" peut donc s'entendre au sens concret de "lieu de travail" ou au sens abstrait de "service".

Au début des années 30, on a placé tous les comptables fédéraux sous l'autorité du ministère des Finances sans pour autant les déloger des ministères. C'est ce régime de centralisation "mitigée" que réclament la très grande majorité des traducteurs.

Les plus farouches partisans du maintien des services de traduction dans les unités administratives, les influents

sous-ministres, vont-ils parvenir à convaincre le secrétaire d'État et le nouveau surintendant de donner au mot "centralisation" le sens de coordination, rationalisation, direction, surveillance, sans procéder pour autant à la fusion de toutes les équipes de traducteurs? Telle est la situation au lendemain de la tempête. Une tâche délicate attend le futur chef du service de traduction : préciser le sens du mot "bureau" en respectant l'esprit de la Loi, sans pour autant décevoir les attentes des traducteurs.

Le Bureau des traductions, un demi-siècle au service de la société canadienne 1934-1984

I L'organisation du Bureau 1934-1946

Au début de juillet 1934, les traducteurs parlementaires ont terminé leur travail. Ceux qui n'habitent pas la capitale s'apprêtent à retourner auprès de leurs familles. La session ayant été exceptionnellement longue et ardue, le gouvernement de Richard B. Bennett leur accorde une prolongation de vacances bien méritée. Leur sort, tout comme celui de leurs collègues des ministères, n'a pas encore fait l'objet d'une décision. Les traducteurs aimeraient bien, pourtant, être fixés avant leur départ sur ce qui adviendra d'eux à la fin du congé sessionnel.

On songe à les regrouper à l'Imprimerie nationale. Cette rumeur en inquiète plus d'un. Ces fonctionnaires jouissent d'une relative autonomie. Tous les bruits qui courent les portent à s'interroger sur leurs nouvelles conditions de travail, leur rang, leur salaire, leur futur chef, les contrôles auxquels ils seront soumis. C'est dans ce climat d'incertitude qu'ils quittent la capitale.

Le premier surintendant

Quelques semaines après la fin de la session, la Commission du Service civil annonce que le chef du nouveau Bureau sera choisi par voie de concours et qu'il touchera un traitement maximum de 5 400 $ par année.

Le 1er octobre, le nom du candidat choisi est rendu public. Le quotidien *Le Droit* titre à la une sur sept colonnes : "M. Robichaud, directeur fédéral de la traduction". Selon les termes de la Loi, le "surintendant" – ce titre officiel ne plaît pas à tout le monde – se voit confier la tâche de "surveiller et contrôler le Bureau sous la direction du Ministre".

Domitien Thomas Robichaud n'est pas un nouveau venu en traduction. Né à Shippagan, au Nouveau-Brunswick, en 1881, il entre au service du gouvernement fédéral en 1909. Cinq ans plus tard, il est nommé traducteur au ministère des Travaux publics; il est promu chef du service en 1927. Le premier surintendant est donc bien au fait de la situation de la traduction au gouvernement fédéral. Il connaît aussi les sentiments des traducteurs au sujet de la centralisation.

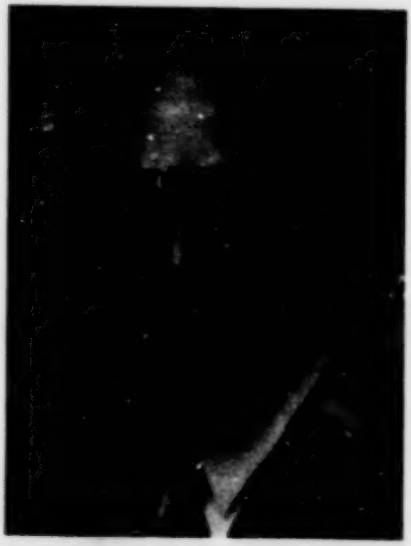

Domitien T. Robichaud (1881–1964), surintendant du Bureau de 1934 à 1946. (Photo : Secrétariat d'État)

Assermenté le 2 octobre, il ne tarde pas à se mettre à l'oeuvre. Il espère terminer l'organisation du Bureau avant l'ouverture de la session, prévue pour le 12 janvier 1935. Le secrétaire d'État, Charles Cahan, lui prête provisoirement son bureau au parlement.

La surintendance occupe alors très peu de monde : le surintendant, un secrétaire et un garçon de bureau. Comme secrétaire, M. Robichaud s'adjoint Georges-R. Benoît, traducteur au ministère des Mines et secrétaire de l'Association technologique de langue française d'Ottawa.

Trois tâches prioritaires attendent le nouveau patron de la traduction : 1) former le Bureau qu'il dirigera car, ne l'oublions pas, cet organisme n'existe encore que sur papier; 2) publier la version française du compte rendu officiel des débats parlementaires, le *Hansard*, en même temps que l'anglaise; 3) faire en sorte que tous les rapports annuels des ministères puissent être déposés en versions française et anglaise durant la première semaine de chaque nouvelle session.

La formation du Bureau

La plus délicate de ces trois tâches est évidemment la formation du Bureau. Elle se fera par étapes et exigera beaucoup de tact et de diplomatie; les résistances de la part des traducteurs, surtout ceux des Débats, sont grandes. Une tournée des services de traduction s'impose. Après avoir interrogé les chefs de section et les sous-ministres sur les avantages et les inconvénients d'un éventuel regroupement de tous les traducteurs dans une "Centrale de traduction", selon l'expression de l'époque, Domitien Robichaud recommande au secrétaire d'État de laisser les traducteurs dans les ministères, provisoirement du moins, sans pour autant renoncer à les placer sous la juridiction du nouveau Bureau. Le but de l'opération est double : soustraire les traducteurs à l'autorité de leurs sous-ministres respectifs et assurer une meilleure coordination de la traduction en même temps qu'une répartition plus équitable du travail. Cette mesure permet, en outre, l'application d'une échelle de salaires unique pour ce groupe de fonctionnaires.

Cette solution de compromis ne va nullement à l'encontre des dispositions de l'article 3 de la Loi concernant le Bureau des traductions où sont énoncées les attributions et les fonctions du nouvel organisme:

> *. . .Collaborer avec tous les départements du service public et les deux Chambres du Parlement du Canada, ainsi que tous les bureaux, branches, commissions et agents créés ou nommés en vertu d'une loi du Parlement ou par arrêté du Gouverneur en conseil, en faisant et revisant toutes les traductions, d'une langue dans une autre, de tous les rapports administratifs et autres, de tous documents, débats, bills, lois, procès-verbaux et correspondance.*

Dès le mois d'août 1934, un premier décret du Conseil privé transfère la trentaine de traducteurs parlementaires au nouveau Bureau. Ceux-ci perdent du coup un privilège qui leur est cher, celui de ne travailler que pendant les sessions, c'est-à-dire cinq ou six mois par année seulement. En décembre, un deuxième décret vient ajouter à ce premier noyau une trentaine d'autres traducteurs disséminés dans un certain nombre de ministères. A la fin de 1934, le nouveau service centralisé de traduction compte en tout et pour tout 57 traducteurs et une quinzaine d'employés de soutien.

Il faut attendre novembre 1937 avant qu'un troisième décret sanctionne le transfert du personnel de la traduction de cinq autres ministères. Toutefois, quelques services échapperont pendant plusieurs années encore à la juridiction du Bureau. C'est le cas du service des

Affaires extérieures et de celui du Sénat, fief inexpugnable de l'irréductible Louvigny de Montigny.

La traduction de nuit

Avant la centralisation, la version française du compte rendu in extenso des délibérations des deux chambres du Parlement paraît avec plusieurs jours de retard, ce qui lui fait perdre toute son utilité et agace souverainement députés et journalistes francophones.

Pour remédier à la situation, le surintendant instaure dès la session de 1935 un nouveau régime de travail aux Débats : le travail de nuit. Cette initiative audacieuse permet de ramener successivement ce retard à vingt-quatre heures, six heures et une heure. Par la suite, on réussit à faire paraître les deux versions du *Hansard* plus ou moins simultanément.

Comme compensation, les traducteurs des Débats ont droit, en 1935-1936, à un congé sessionnel de trois mois. Concédé à titre exceptionnel, ce congé est accordé annuellement par la suite. Ce régime de travail nocturne dure toujours. Les traducteurs de la Division des lois bénéficient, quant à eux, de six semaines de vacances.

L'amélioration du service de traduction

Jusqu'en 1934, les rapports annuels des ministères paraissent en français avec plusieurs mois, voire plusieurs années, de retard. Un ministère, par exemple, rédigea en anglais au mois de février 1930 son rapport de 1928-1929; celui-ci ne vit le jour en français qu'en juillet 1931, soit exactement 28 mois après la fin de l'exercice! Depuis longtemps, la presse francophone réclame avec insistance que les documents importants soient déposés en même temps en versions française et anglaise. L'utilisation rationnelle des ressources humaines du Bureau rend la chose possible dès l'exercice de 1935-1936.

Le nouvel organisme n'a donc pas tardé à améliorer la qualité du service des traductions au sein de l'appareil fédéral. Pourtant, tous les adversaires de la centralisation ne s'avouent pas vaincus. Deux ans exactement après le dépôt en Chambre du bill Cahan, le député Jean-François Pouliot soumet une proposition de loi comportant deux articles : le premier abroge purement et simplement la Loi concernant le Bureau des traductions, le second replace tous les traducteurs sous l'autorité immédiate des sous-ministres. Cette ultime tentative de retour à l'ancien régime ne fait pas long feu : l'orateur de la Chambre juge irrecevable le projet de loi du député de Témiscouata.

A l'exception de quelques irréductibles, la grande majorité des députés des deux côtés de la Chambre ne tardent pas à reconnaître les avantages de la réorganisation du service de traduction. En 1937, le nouveau secrétaire d'État, Fernand Rinfret, fait l'éloge aux Communes du jeune Bureau dont il a la responsabilité même si, en 1934, son parti, alors dans l'opposition, avait mené une lutte farouche contre le bill Cahan.

Richard B. Bennett dont le parti a subi une cuisante défaite lors des élections de 1935, ne peut s'empêcher alors de faire remarquer, non sans une pointe de malice, à son adversaire politique : "C'est de nature à satisfaire ceux qui ont pris l'initiative de faire adopter cette loi que d'avoir l'approbation de ceux qui la combattirent avec tant de vigueur, il y a quelques mois à peine." Douce vengeance de parlementaires. . .

Une documentation "en lambeaux"

Pour accomplir leur travail, les traducteurs disposent à cette époque de maigres ressources documentaires comme en fait foi une lettre qu'un chef de division, Omer Chaput, fait parvenir au surintendant en 1937 et dans laquelle il réclame avec insistance des dictionnaires. Pour toute documentation, les quatre traducteurs de son service n'ont que trois dictionnaires anglais-français dont deux "en lambeaux", un *Larousse Universel* "en lambeaux" lui aussi et quatre volumes (lettres A à M) de l'*Encyclopédie Larousse du XX^e siècle*. On n'y trouve aucun dictionnaire anglais ni aucun ouvrage spécialisé. Sa demande n'est pas restée lettre morte; deux ans plus tard, ce service s'était enrichi de 17 nouveaux titres, la plupart "en bon état".

Parmi ces nouvelles acquisitions figurent *L'Expression juste en traduction* (1936) et *Le Vocabulaire pratique de l'anglais au français* (1937). Les auteurs de ces ouvrages sont respectivement Pierre Daviault, réviseur aux Débats, et Léon Gérin, qui dirigea ce service de 1919 à 1935. Fruits d'initiatives personnelles, ces deux publications ont été d'un grand secours pour tous les traducteurs canadiens à une époque où les bons instruments de travail étaient relativement rares. Rappelons que la toute première édition du *Harrap's* français-anglais paraît en

Le Bureau des traducteurs militaires en 1943. De g. à dr. : (1re rangée) lt G. Dunn, capt. C. Lamb, maj. P. Daviault, col. J.H. Chaballe, capt. L. Lamontagne, maj. P. Bousquet, lt H. Champagne; (2e rangée) lt H. Mayer, s.-lt Brunet, s.-lt Darveau, J. Godin, J. Lapointe, L. Young, F.-A. Lepage, C. Lajambe, lt A. Poirier, lt Bellemare, maj. Charlebois; (3e rangée) sdt C. Poncet, H. Fortin, sgt d'état-major P. Mulligan, Y. Dionne, R. Lavigne, C. Desmarais, T. Mainville, R. Desjardins, R. Labelle, J. Swanson, P. Vincent, non identifié, P. Guindon, sdt P. Boutin, non identifié. (Photo : Service historique, Ministère de la Défense nationale)

1934 et la partie II, anglais-français, en 1939 seulement.

Deux missions de guerre

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, certains traducteurs du Bureau participent à des projets internationaux. En 1942, le Canada accepte de prêter au *Language Bureau* de l'armée américaine 18 de ses traducteurs afin qu'ils collaborent à la traduction française de 500 manuels destinés aux Forces françaises d'Afrique du Nord. Composée de traducteurs des Débats, cette équipe se rend à New York pendant l'intersession. C'est la toute première mission internationale confiée au Bureau. Pour sa part, le premier surintendant n'a jamais été appelé à voyager dans l'exercice de ses fonctions.

La même année, une dizaine de traducteurs sont affectés au Bureau des publi-

Ouvrages lexicographiques produits par des membres du Bureau dans les années 30 et 40. (Photo : Secrétariat d'État)

cations bilingues de l'armée, rebaptisé Bureau des traducteurs militaires, dès qu'on commence à y traduire des langues étrangères, le russe en particulier. Cette équipe, placée sous la direction du colonel J.-H. Chaballe et dont Pierre Daviault est le réviseur en chef, collabore à la rédaction d'un *Dictionnaire militaire* anglais-français et français-anglais, dont l'édition préliminaire comprenant 15 000 mots paraît en 1943. Elle est le fruit d'une coopération entre l'état-major de l'armée canadienne et du ministère de la Guerre des États-Unis. L'édition définitive, publiée deux ans plus tard, renferme pas moins de cent mille termes.

Quand on sait combien de néologismes il a fallu forger pour désigner les armes nouvelles et les dernières innovations en matière de stratégie militaire, on mesure l'ampleur de la tâche accomplie. Même à l'égard des termes les plus simples et les plus courants de la langue militaire, il n'existe pas toujours d'équivalence entre les vocabulaires français et anglais. La rédaction de ce dictionnaire représente le premier travail terminologique d'envergure réalisé par le personnel du Bureau fédéral des traductions.

Pénurie de traducteurs

Ce n'est pas d'hier que le Bureau éprouve de la difficulté à recruter des

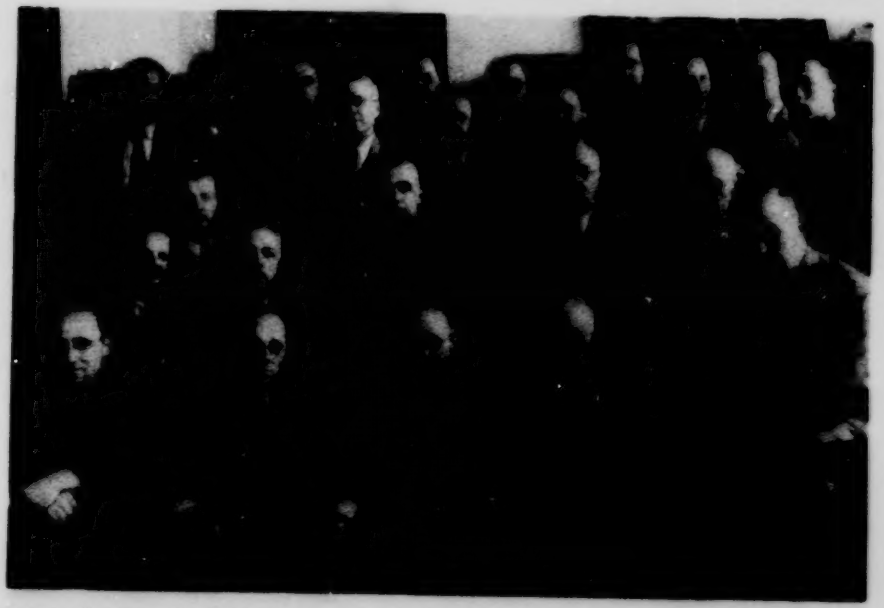

Les traducteurs des Débats en 1942. De g. à dr. : (1re rangée, assis) D. Goulet, J. Bayard, J. Masson, J. Schuller; (2e rangée) U. Émard, C. Michaud, J. Renaud, P. Daviault, A.H. Beaubien, D.T. Robichaud, L.-P. Gagnon; (3e rangée) É. Schenck, É. Boucher, capt. C. Lamb, M. Lachaîne, É. Boudreau, A. Cinq-Mars, L.-J. Chagnon, H. Mayer, A. Rochon, R. Bellemare, W. Baril, L.U. Corbeil, L. Bilodeau. (Photo : CRCCF, Ph 129-60)

traducteurs compétents. En 1936, six candidats sur 198 réussissent à l'examen. Un maigre 3 p. 100. Quel contraste avec les examens de sténographie organisés la même année par la Commission du Service civil : sur 1 000 candidats, 823 sont reçus, soit un taux de réussite de 82,3 p. 100. Des chiffres à faire rêver tous les recruteurs de traducteurs. . .

C'est en partie pour pallier cette pénurie de bons traducteurs que Pierre Daviault propose à l'Université d'Ottawa, dès 1936, d'instituer un cours de formation professionnelle en traduction. L'Université accepte et devient le tout premier établissement d'enseignement supérieur au Canada à dispenser une telle formation. Pierre Daviault donnera ce cours pendant 27 ans. Ses étudiants se recrutent parmi les futurs candidats aux postes de traducteurs et parmi les jeunes traducteurs de l'État désireux de se préparer aux examens d'avancement. C'est donc à un membre du Bureau des traductions que revient l'honneur d'être à l'origine de l'enseignement universitaire de la traduction au Canada.

A cette époque, les femmes ne semblent pas encore attirées par la carrière de traductrice. Elles ne représentent qu'un modeste 14 p. 100 du personnel "traduisant". Le 17 octobre 1936, le journal *Le Droit* titre : "Trois femmes aux examens de traduction", tant la chose est inusitée. . .

Autre fait à noter : aucune femme n'a travaillé aux Débats avant 1943, année de l'arrivée de Rosette Renshaw. Avant de pénétrer dans ce château-fort masculin, cette diplômée de l'Université McGill a été traductrice pendant un an au ministère des Services nationaux de guerre. Elle restera aux Débats jusqu'en juin 1951. En 1949, arrive une autre femme, Gabrielle

Équipe du Bureau qui se rendit à la conférence préparatoire de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), à Londres en 1946. De g. à dr. : L.-P. Gagnon, R. Renshaw, D. Goulet, J. Papineau, M^me^ Renaud, É. Boucher, H. Mayer. (Photo : CRCCF, Ph 129-82)

Saint-Denis, suivie par Irène de Buisseret en 1950 et par Irène Arnould et Marie-Blanche Fontaine en 1952.

Une retraite bien méritée

Domitien Robichaud atteint 65 ans en 1946 et fait valoir ses droits à la retraite après avoir passé trente-sept ans et sept mois au service de l'État dont douze à la direction du Bureau des traductions. Il avait été décoré en 1943 de l'*Imperial Service Order*, prestigieuse médaille britannique décernée à des fonctionnaires présentant des états de service exceptionnels. Achille Fréchette est le seul autre traducteur-fonctionnaire à avoir mérité cette distinction; elle lui fut remise au moment de sa retraite en 1910.

En quittant son poste, le premier surintendant lègue à son successeur un Bureau dont il a porté les effectifs à 180 fonctionnaires et qu'il a logiquement structuré à partir de ses deux principaux "clients" : le Parlement et les ministères. Le service de la traduction parlementaire comprend trois divisions (Lois, Débats, Traduction générale), tandis que 16 équipes de traducteurs, appelées divisions, desservent autant de ministères. En outre, un traducteur s'occupe officiellement de la traduction en langues étrangères. Il s'agit d'Édouard Maubach qui, avant de succéder à J.P.D. Van Veen, mort en 1936, travaillait à la Division de la traduction du Bureau fédéral de la statistique où il traduisait occasionnellement des documents en portugais, en allemand, en italien et en espagnol à la demande du surintendant. Celui-ci faisait suivre les dictionnaires utiles au traducteur qui était tenu de les lui retourner en même temps que ses traductions. . .

Malgré un abord intimidant, selon certains, Domitien Robichaud excellait à résoudre les problèmes humains. Cette qualité en faisait l'homme tout désigné pour réduire l'hostilité des opposants et apaiser les appréhensions des traducteurs à l'égard de la centralisation.

Il eut également le mérite d'avoir su donner une interprétation réaliste de la Loi concernant le Bureau des traductions, d'en avoir appliqué les dispositions de façon intelligente, pratique et humaine et d'avoir accompli le tour de force de faire paraître les *Hansard* français et anglais presque simultanément. Il a habilement fait en sorte que tous les traducteurs ne soient pas placés sous le même toit ni sur le même pied.

II Les premières innovations 1947-1955

Quand Aldéric-Hermas Beaubien succède officiellement à Domitien Robichaud, le

Aldéric-Hermas Beaubien (1890–), surintendant du Bureau de 1946 à 1955. (Photo : Secrétariat d'État)

25 mars 1947, il est déjà un vieux routier de la traduction. Il a à peine 20 ans quand, en 1910, il entre au service de l'État. Affecté à la section des traductions du ministère de l'Agriculture, il y fait un peu de tout : correction d'épreuves, dactylographie, travaux de bureau.

Transféré à la section du ministère des Travaux publics, il s'initie au métier de traducteur sous la houlette du docteur Antoine-Emmanuel Belleau, ancien médecin recyclé en traduction (le cas est rarissime). Puis il passe à la division des Livres bleus et ensuite à celle des Débats où il succède au chef, Léon Gérin, en 1936. Quand il accède à la direction du Bureau des traductions, le nouveau surintendant compte à son actif pas moins de trente-sept ans d'expérience de la traduction administrative.

Urgence aux comités parlementaires

Le premier surintendant a su régler la question du retard de la version française du *Hansard* à la satisfaction des parlementaires. Mais voici que les députés expriment de nouveau leur mécontentement. Ils se plaignent cette fois du retard de la parution du texte français des délibérations des comités dont la Chambre exige depuis quelques années la traduction et la publication in extenso.

Tant que le nombre de comités n'a pas été trop élevé, le Bureau a pu aisément absorber ce surcroît de travail. Mais pendant la seule session de 1946, pas moins de seize comités tiennent des audiences. Les délibérations de ce nombre sans précédent de comités totalisent 7 876 pages, soit environ deux millions et demi de mots. Pour la première fois, le personnel du Bureau est littéralement débordé.

Dans son dernier rapport annuel, celui de 1945-1946, Domitien Robichaud évaluait à une douzaine le nombre de traducteurs qu'il faudrait affecter exclusivement à la traduction des délibérations des comités. Jusque-là, on avait toujours compensé l'accroissement du volume de travail par une augmentation de personnel. Mais comment recruter du jour au lendemain 12 traducteurs? Les circonstances obligent donc Aldéric Beaubien à faire appel à des pigistes de l'extérieur. C'est une innovation. Le tarif offert : un demi-cent le mot.

Cette pratique, qui "s'institutionalisera" pour ainsi dire au cours des années, aura pour effet de créer d'un bout à l'autre du pays un réseau de traducteurs indépendants et de voir surgir de nombreux cabinets de traduction alimentés partiellement ou entièrement par le Bureau fédéral des traductions. Dans les années 50, la proportion de textes traduits à contrat demeure néanmoins relativement faible; elle avoisine 3 p. 100 de la production globale du Bureau.

Les langues étrangères

Jusqu'à la fin de la guerre, la Division des langues étrangères se compose d'un seul traducteur, Édouard Maubach, et d'une sténographe. Vers 1949, vient s'ajouter D.I. Lalkov, ancien officier des armées impériales du Tsar. Ce Bulgare parle anglais, allemand, hongrois, russe et quelques autres langues slaves. Le volume de travail en langues étrangères croît assez rapidement vers 1950, en raison principalement de l'expansion économique des années de prospérité de l'après-guerre et de l'intensification des activités internationales du Canada.

En 1955, la division compte pas moins de treize traducteurs permanents et de nombreux collaborateurs occasionnels. Trois sections la composent : 1) langue allemande (R. Hoff); 2) langues romanes (Luis Lozano); 3) langues slaves, scandinaves et autres (B. Plaskacz). C'est là

que l'on trouve les vrais polyglottes du Bureau. Il n'est pas rare d'y rencontrer d'anciens globe-trotters parlant sept, huit ou dix langues, ce qui est très commode lorsqu'il faut dépanner un collègue d'une autre section subitement inondée de textes tout aussi urgents les uns que les autres.

Mais à quoi s'occupent tous ces traducteurs dont la grande majorité sont d'origine étrangère (ce qui n'a rien à voir avec l'appellation de ladite division)? Laissons Luis Lozano nous décrire la nature du travail qui s'y effectue. On y traduit, généralement en anglais, ''des articles sur le Canada parus dans la presse étrangère, des documents scientifiques, des communiqués officiels, des notes diplomatiques, des réclamations des postes, des demandes de documentation, des lettres de fous qui nous conjurent de quitter immédiatement l'Empire britannique et de fougueuses lettres d'amour de filles de pays tropicaux éprises de nos hommes d'État''. En somme, de quoi rompre la monotonie et meubler tous les états d'âme des traducteurs.

Le ministère canadien des Affaires extérieures publie également des brochures sur le Canada ou des discours importants en allemand, en espagnol, en italien, en hollandais et en portugais. Les autres principaux ''clients'' de la division sont, à cette époque, les services de l'immigration, le Bureau de la statistique et les ministères de l'Agriculture et du Commerce.

Une compétence à affirmer

Aldéric Beaubien a toujours oeuvré en vue de la valorisation du travail des traducteurs et à la reconnaissance de leur statut professionnel. Il s'est efforcé d'améliorer leurs conditions de travail et

Traducteurs des Débats affectés à la conférence constitutionnelle de Québec en 1950. De g. à dr. : (assis) M. Lachaîne, A. Rochon, R. Renshaw, P. Daviault, H. Mayer, E. Plante; (debout) W. Thibault, G. Dunn, E. Schenck, C. Michaud, P. Benoît, L. Chartrand, F. Phaneuf, R. Boult, D. Fleury, C. Fluet, D. Goulet, G. Cousineau. (Photo : CRCCF, Ph 129-120)

de faire relever leur traitement. Il entretient aussi d'excellentes relations avec les associations professionnelles et les universités de même qu'il accorde beaucoup d'importance aux cours de formation et de perfectionnement. En 1950, par exemple, il propose à l'Université d'Ottawa d'instituer un cours d'anglais à l'intention des traducteurs. L'Université donne suite à ce voeu. Il n'hésite pas non plus à accueillir comme stagiaires les étudiants de la section de linguistique de l'Université de Montréal inscrits à la maîtrise ou au diplôme en traduction.

Il est convaincu également que les traducteurs sont tout à fait qualifiés pour assumer les fonctions de conseillers linguistiques et que ce rôle ne peut que rehausser leur image et leur prestige au sein de la Fonction publique.

Il prend donc l'initiative, en 1951, de demander à être entendu par le Comité de la Chambre des communes chargé de réviser la Loi des élections fédérales. Au nom du Bureau des traductions, il propose d'apporter une série de modifications terminologiques au texte de la Loi. Il suggère, entre autres, de remplacer le calque "officier rapporteur" par "directeur du scrutin".

A son grand étonnement, il se heurte à l'opposition farouche de certains députés francophones qui ne sont pas prêts, semble-t-il, à voir dans les traducteurs des spécialistes de la langue. Ces parlementaires vont même jusqu'à leur prêter l'intention de légiférer à leur place! Les journaux se scandalisent de cette attitude hostile. "Les traducteurs doivent compter comme conseillers techniques", peut-on lire en manchette dans *Le Devoir*. Pourtant, à cette époque déjà, des membres du Bureau agissent comme consultants auprès de divers comités ministériels dont celui de la nomenclature géographique, au ministère des Mines. Cette compétence de conseillers en matière de langue leur est donc implicitement reconnue. Il faudra attendre une vingtaine d'années pour qu'elle le soit officiellement.

Un voeu aux effets imprévus

L'année 1953 est, à plusieurs points de vue, une date importante dans l'histoire du Bureau. Pour bien saisir le fil des événements, il faut se reporter à la séance du 11 décembre 1952 de la Chambre des communes. Ce jour-là, le député de Laurier, J.-E. Lefrançois prend la parole pour la toute première fois depuis qu'il siège au Parlement d'Ottawa, c'est-à-dire depuis 1949. A la fin de son discours, il exprime le voeu suivant :

> *Je veux, en terminant, souhaiter que le Gouvernement, après nous avoir gratifiés d'un aussi parfait système d'amplificateurs, veuille bien nous favoriser de la traduction simultanée, ce qui permettrait à chacun d'écouter tous les discours dans sa propre langue quelle que soit celle de l'orateur.*

C'est la première fois qu'un député évoque en Chambre la possibilité d'offrir ce service aux parlementaires. Un journaliste du journal *Le Canada* avait lancé l'idée quatre mois plus tôt, idée que son collègue du quotidien *Le Devoir* avait reprise le lendemain dans un article intitulé "La traduction simultanée et mécanisée aux Communes".

Le voeu du député Lefrançois ne manque pas de parvenir jusqu'au surintendant, qui se rend alors compte que personne dans son service n'est vraiment compétent en matière d'interprétation simultanée; le Bureau risque d'être pris au dépourvu si le gouvernement décide de doter la Chambre d'un tel système. Aldéric Beaubien se rend donc à New

Rencontre de traducteurs et d'écrivains au café Burger, à Hull (Québec), en 1950. De g. à dr. : (assis) L.-P. Gagnon, P. Daviault, A.-H. Beaubien; (debout) R. de la Durantaye, H. Mayer, P. Benoît, G. Sylvestre, R. Robichaud. (Photo : C. Marcil, Ottawa; CRCCF, Ph 129-122)

York en février 1953 afin de se documenter sur l'organisation des services de traduction et d'interprétation simultanée des Nations Unies. C'est la première fois depuis la création du Bureau que le surintendant est appelé à voyager dans l'exercice de ses fonctions.

Deux innovations

De son voyage dans la métropole américaine, il rapporte deux idées : celle de la traduction au moyen d'une machine à dicter et celle d'un service de terminologie.

Un petit nombre de traducteurs fédéraux découvrent en 1953 une aide nouvelle à la traduction : la machine à dicter. L'usage de cette "innovation technologique" commence à se répandre, mais lentement; en 1955, on dénombre seulement cinq ou six de ces machines dans les services de traduction. Ceux qui s'en servent sont appelés les "mécanisés". Les traducteurs semblent réticents à abandonner leur stylo ou leur machine à écrire au profit d'un microphone.

Quant au service de terminologie, il s'impose pour remédier à la pénurie de dictionnaires et d'ouvrages de référence dont souffrent encore les divisions. A

Ancienne machine à dicter. (Photo : Secrétariat d'État)

celle des langues étrangères, par exemple, il y a, en 1951, un seul et unique dictionnaire et il date du siècle dernier! La technicité des textes allant en augmentant, il devient urgent de mettre à la disposition des traducteurs une documentation abondante et des vocabulaires techniques fiables et aussi de leur fournir l'assistance de terminologues.

Les traducteurs, regroupés au sein de l'Association technologique de langue française d'Ottawa (ATLFO), se dotent, en janvier 1953, d'un Centre de lexicologie aménagé au 490 de la rue Sussex, dans un local gracieusement mis à leur disposition par le surintendant Beaubien. Une cinquantaine de volontaires acceptent d'y passer une soirée par mois afin de constituer un fichier collectif et tous les traducteurs fédéraux sont invités à y verser le résultat de leurs recherches terminologiques.

La direction du Bureau et les traducteurs de l'ATLFO partagent donc une préoccupation commune : constituer un centre de documentation et développer la recherche terminologique. Invité comme conférencier lors d'un déjeuner-causerie de l'Association, le surintendant annonce qu'il a l'intention de proposer aux autorités compétentes du Secrétariat d'État de procéder à la création d'un organisme officiel de terminologie analogue à celui qui existe à l'ONU. Il évoque même la possibilité que le Bureau absorbe le nouveau Centre de lexicologie, idée qui reçoit un accueil favorable de la part des membres de l'Association. Le projet mûrit et l'intégration a lieu en décembre de la même année. C'est donc à l'initiative d'Aldéric Beaubien qu'est créé le premier service officiel de terminologie au Canada.

Le premier service de terminologie

Le nouveau service "se propose de découvrir les termes nouveaux et leurs équivalents et d'aider les traducteurs dans leurs recherches". Pour la première fonction, il compte sur la collaboration des divisions. Quant à l'autre, elle ne sert que d'appoint. "Le Service ne doit pas "mâcher" la besogne aux traducteurs au point que ceux-ci deviennent de purs automates".

Le service ne compte au début qu'un seul terminologue placé sous la direction immédiate du surintendant. Ses fonctions consistent à faire des fiches bilingues, rédiger des bulletins et des instructions terminologiques, réunir de la documentation utile, répondre aux consultations téléphoniques et, enfin, assurer la préparation matérielle et la distribution des publications du service. C'est un homme orchestre.

Par la création de ce service, le Bureau souhaite également contribuer à l'uniformisation du vocabulaire des textes officiels en enrayant la prolifération désordonnée de termes différents pour désigner une même réalité. A titre d'exemple, l'expression *administrative officer* trouvait comme équivalents français dans les textes administratifs fédéraux "préposé à l'administration", "fonctionnaire administratif", "agent d'administration" et même "officier d'administration". Tous ces équivalents représentaient une source de confusion.

Au cours de sa première année d'existence, le service publie, sous forme miméographique, 25 Bulletins terminologiques (monographies établies par les soins de traducteurs spécialisés) et cinq Instructions terminologiques (petites études traitant de lexicologie, grammaire, stylistique).

Le Bureau se consolide

La création de ce service de terminologie arrive à point nommé, car la langue française gagne du terrain dans l'administration fédérale. La croissance, bien que modeste, du Bureau des traductions fournit un indice de la place grandissante qu'occupe le français au sein de l'appareil fédéral. Ainsi, pour l'exercice de 1954-1955, son volume de production frise les 76 millions de mots, son budget s'élève à plus d'un million de dollars et son personnel compte désormais 252 traducteurs, cadres et employés de soutien. Cette croissance justifie la création, à l'automne de 1953, du poste de surintendant adjoint. Pierre Daviault, alors chef aux Débats, en devient le premier titulaire.

En décembre 1954, un mois avant de prendre sa retraite, Aldéric Beaubien se voit confier une dernière mission officielle à l'étranger. Le Secrétariat d'État le délègue à Paris comme observateur au tout premier congrès de la Fédération internationale des traducteurs. Les membres de l'Association technologique le choisissent également à l'unanimité pour les représenter. L'assemblée plénière du congrès lui fait l'honneur de l'élire à l'un des quatre postes de vice-président du conseil d'administration de la Fédération.

Cette marque d'estime, qui rejaillit sur tout le Bureau, vient couronner ses 44 ans passés dans les services de traduction du gouvernement fédéral. "Ce n'est pas sans regrets, écrit-il au sous-secrétaire d'État, que je dirai adieu à une carrière que j'aime et à des collègues que je compte tous pour des amis. Toutefois, la satisfaction que j'éprouve d'avoir pris une part active à l'organisation du service de traduction et à l'établissement de l'excellente répu-

Installations mobiles d'interprétation simultanée utilisées en 1955 lors d'un Congrès des employés des chemins de fer qui eut lieu à Niagara Falls (Ontario). À gauche, en cabine française, Henriot Mayer; à droite, en cabine anglaise, Denis Goulet. (Photo : CRCCF, Ph 129-110)

tation dont il jouit maintenant, adoucira quelque peu l'amertume de la séparation.''

III La diversification des services 1955-1964

Le troisième surintendant, Pierre Daviault, jouit d'une réputation bien établie tant dans les milieux de la traduction que dans les cercles littéraires et intellectuels au pays quand il accède à la direction du Bureau des traductions.

Pierre Daviault (1899-1964), surintendant du Bureau de 1955 à 1964. (Photo : CRCCF, Ph 29-dict-D1)

Après avoir fait des études supérieures à l'Université de Montréal et à Paris, il s'oriente en journalisme. Le quotidien *La Presse* le désigne en 1923 comme son correspondant parlementaire à Ottawa. Sa carrière de journaliste est, cependant, de courte durée; dès 1925, il entre au service de la traduction des débats de la Chambre des communes. Par la suite, il entreprend son ascension vers les plus hautes fonctions : sous-chef des Débats en 1939, chef en 1946, surintendant adjoint en 1953 et finalement, surintendant en 1955.

Travailleur infatigable, cet homme de lettres, honoré de nombreuses distinctions, dont la médaille de l'Académie française en 1935, collabore assidûment à de nombreux journaux et périodiques. Il est aussi animateur de la vie intellectuelle au sein de la Société royale du Canada et de la Société des écrivains.

Animé d'une conscience professionnelle indéfectible, Pierre Daviault déploie un zèle exemplaire pour la défense de la langue française au pays. Il se définit lui-même comme le ''chien de garde du français au Canada''. Ses écrits sur la traduction font autorité, notamment ses ''notes de traduction'' qu'il publie entre 1931 et 1941.

Le nouveau surintendant s'adjoint comme bras droit Louis-Philippe Gagnon qui occupera ce poste jusqu'à sa retraite en 1962, date à laquelle Henriot Mayer lui succède.

Un vent de réforme linguistique

Au début des années 60, l'application de l'article 133 de la Constitution dans les institutions fédérales commence à occuper le devant de la scène politique. On sent que s'amorce au pays une réflexion en profondeur sur le statut réel des deux langues officielles.

Ainsi, en 1960, la Déclaration canadienne des droits garantit à toute personne l'assistance d'un interprète si elle est partie ou témoin devant un tribunal, une commission ou une administration publique. En 1961, paraît le rapport Heeney dans lequel la Commission du Service civil se déclare favorable au

principe du droit de tous les Canadiens d'être servis en français ou en anglais par le gouvernement fédéral. L'année suivante, la commission Glassco chargée d'enquêter sur l'organisation du gouvernement fédéral fait siennes les recommandations linguistiques du rapport Heeney. En 1963, le gouvernement de Lester B. Pearson lance les travaux de la célèbre Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Enfin, en 1964, la Commission du Service civil crée le Bureau des langues.

Tous ces faits, et de nombreux autres préludent à une réforme linguistique en profondeur. Il est trop tôt, cependant, pour prévoir les effets qu'aura sur le Bureau des traductions cette redéfinition de la place du français et de l'anglais dans l'appareil fédéral.

L'évolution du Bureau entre 1955 et 1964 est surtout marquée par la création d'une première division à l'extérieur de la capitale, l'inauguration d'une école interne de formation, l'intensification des recherches terminologiques, l'accroissement du volume de traductions exécutées à forfait et surtout par la constitution d'un corps d'interprètes.

Cette période se caractérise par une ramification et une diversification des services plutôt que par une poussée de croissance. En neuf ans, le Bureau ne renforce ses effectifs que d'une soixantaine de nouvelles recrues. Trente ans après la centralisation, son personnel s'élève à 339 membres et son budget, à moins de deux millions de dollars; sa production globale atteint 119 millions de mots.

A la demande du ministère de la Défense nationale, le Bureau détache, au cours de l'exercice de 1954-1955, un de ses traducteurs au Collège militaire royal de Saint-Jean. C'est la première fois qu'un traducteur est appelé à travailler en permanence en dehors du siège de l'administration fédérale.

Les initiatives liées au recrutement

La dotation en personnel a toujours été une opération épineuse pour les dirigeants du Bureau. Jamais, cependant, la pénurie de traducteurs ne s'est fait aussi cruellement sentir qu'au début des années 60. De 1959 à 1963, à peine sept nouveaux traducteurs viennent s'ajouter aux effectifs du service. C'est moins de deux par année. Cette carence "entrave la bonne marche du service", écrit le surintendant dans un rapport annuel. Les rouages administratifs se multiplient et les ministères inondent le service de documents à traduire.

Il faut donc redoubler d'imagination pour remédier à la situation. Dans un premier temps, le surintendant fait connaître les besoins du Bureau lors de causeries ou dans des articles qu'il fait paraître dans les journaux ou les revues spécialisées. Son adjoint entreprend, pour sa part, une tournée des collèges classiques et des universités. Mais à elles seules, ces initiatives, qui ont pour but d'intéresser les jeunes Canadiens au métier de traducteur, se révèlent insuffisantes.

Le Bureau songe alors à former lui-même la relève dont il a besoin. En 1963, il crée l'École des stagiaires. Sont admis à cette école, dirigée par Louis Charbonneau, les candidats qui, lors des concours de recrutement, manifestent des aptitudes pour la profession sans répondre tout à fait aux normes de compétences exigées des traducteurs en service.

C'est aussi à des fins de recrutement que le Bureau ouvre l'année suivante une division à Montréal; il souhaite ainsi récupérer les candidats reçus aux concours mais qui ne peuvent pas

accepter un poste à Ottawa. La direction de ce premier service décentralisé est confiée à Markland Smith.

La division se compose à l'origine de huit traducteurs, d'un commis et d'une sténographe. Huit ans plus tard, au moment du départ de son premier chef, elle compte pas moins de 60 traducteurs et 20 employés de gestion et de soutien; elle dessert 35 bureaux régionaux du gouvernement fédéral au Québec et traduit annuellement plus de huit millions de mots.

La traduction à la pige

A partir de la seconde moitié des années 50, le volume des traductions exécutées par des traducteurs pigistes augmente sensiblement. De 1955 à 1960, il passe de deux à cinq millions et demi de mots; par rapport à la production annuelle du Bureau, cela représente un bond de 2,7 à 6,4 p. 100.

Cette augmentation s'explique par la pénurie de traducteurs, le nombre accru de comités parlementaires dont il faut traduire intégralement les délibérations et la nécessité de produire rapidement en français certains documents militaires, notamment l'histoire officielle de la Deuxième Guerre mondiale. A ces raisons, s'ajoutent les exigences particulières de la Division des langues étrangères qui doit compter sur un large bassin de traducteurs indépendants afin d'assurer la traduction à partir d'une quarantaine de langues. On note également, au cours de cette période, une forte augmentation du volume de publications scientifiques et techniques traduites du russe, conséquence directe de l'intensification des échanges culturels avec l'U.R.S.S.

Un nouveau service : l'interprétation parlementaire

L'événement le plus marquant de l'évolution du Bureau entre 1955 et 1964 reste sans contredit l'inauguration de l'interprétation simultanée à la Chambre des communes et au Sénat. La mise en place de ce nouveau service s'est échelonnée sur plusieurs années et n'a pas déchaîné les passions comme ce fut le cas du projet de centralisation, 30 ans plus tôt.

L'interprétation parlementaire existe depuis 1936 en Belgique, premier pays à se doter d'un tel service, et en Suisse depuis 1946. Au Canada, dès la fin des années 40, plusieurs organismes font l'essai d'appareillages mobiles d'interprétation simultanée. L'Université de Montréal inaugure même, à titre expérimental, un "Cours d'interprétation au microphone" en 1949 et fait oeuvre de pionnière dans ce domaine au Canada. Ce cours sera incorporé à son programme de traduction en 1951.

Au Parlement fédéral, la possibilité d'offrir un service d'interprétation est évoquée dès 1952, comme nous l'avons vu. Ce voeu d'un simple député n'a d'autres conséquences directes que de faire germer l'idée au sein de la députation et chez les journalistes. En 1956, le député de Roberval, Georges Villeneuve, réitère le souhait du député Lefrançois et fait inscrire au Feuilleton une résolution concernant l'interprétation; sa résolution n'est pas débattue.

La même année, des associations d'envergure nationale ajoutent leurs voix au concert en présentant au gouvernement ou à l'orateur de la Chambre des mémoires préconisant l'installation d'un service d'interprétation simultanée au Parlement. C'est le cas, entre autres, de la Chambre

de Commerce des Jeunes du Canada dont toutes les assemblées, depuis 1953, se déroulent en français et en anglais grâce à l'interprétation simultanée.

Cette nouvelle technique de traduction orale instantanée commence donc à se répandre dans le public et à gagner la faveur des organisateurs de manifestations à caractère national. Certains députés ont même pu en constater les avantages à la Knesset et à l'ONU, où elle existe depuis 1946.

Un autre événement décisif intervient à l'été de 1957. Durant l'intersession, le ministère des Postes installe un système temporaire d'interprétation dans l'enceinte de la Chambre des communes à l'intention des congressistes de l'Union postale universelle dont le français est la seule langue officielle. Pendant toute la durée du congrès, les délégués de 96 pays communiquent entre eux grâce aux services de traducteurs casqués et parlants.

La motion du premier ministre

A l'issue du congrès, les journaux entreprennent une véritable campagne en faveur de l'interprétation simultanée au Parlement et réclament que les installations temporaires d'interprétation deviennent permanentes. Le gouvernement de John Diefenbaker charge alors le comité de régie interne de la Chambre d'étudier les divers aspects de la question.

Avant même que le comité dépose son rapport, un député de l'opposition libérale, Maurice Breton, soumet une résolution invitant le gouvernement à examiner "l'à-propos d'instituer un comité parlementaire spécial qui aurait pour mandat d'étudier l'établissement d'un mode d'interprétation simultanée". Nous sommes le 25 novembre 1957. Au cours du long débat qui suit, les avis favorables dominent et les déclarations enthousiastes fusent des deux côtés de la Chambre.

John G. Diefenbaker, premier ministre du Canada de 1957 à 1963, présenta, en 1958, une motion afin de doter la Chambre des communes d'un service d'interprétation simultanée. (Photo : Archives publiques du Canada, PA-57930)

Quelques députés craignent, cependant de voir les parlementaires relâcher leurs efforts pour apprendre l'autre langue officielle. D'autres jugent prohibitif l'installation d'un tel système : 39 375 pour équiper d'un écouteur individuel les 275 bureaux du parquet de la Chambre et les 625 sièges des tribunes.

Rappelons qu'en janvier 1958, trois diplômés en interprétation de l'Université de Montréal, Andrée Francoeur, André d'Allemagne et Blake T. Hanna, sont invités par la Société Radio-Canada à traduire en mode simultanée, dans les deux langues nationales du pays, les discours prononcés lors du congrès du Parti libéral à Ottawa. L'essai dont est témoin la population canadienne est couronnée de succès. C'est une première dans les courtes annales de l'interprétation et de la télédiffusion au Canada.

Devant autant d'expériences concluantes, le gouvernement au pouvoir décide d'agir. Le 11 août 1958, le premier ministre Diefenbaker dépose la motion suivante :

> *Que cette Chambre approuve l'installation d'un système de traduction simultanée dans la salle de ses délibérations et que M. l'Orateur soit autorisé à prendre les dispositions nécessaires à l'installation et au fonctionnement de ce système.*

La motion reçoit l'assentiment unanime des députés. L'interprétation parlementaire est vue comme un symbole d'unité nationale, comme une mesure propre à rapprocher les Canadiens des deux principaux groupes linguistiques du pays. Par ses interprètes, le Bureau des traductions va participer au jour le jour à la conduite des affaires de l'État et va contribuer à véhiculer dans la population l'image du bilinguisme officiel.

Les interprètes de la première heure

Mais qui est apte au pays à exercer le mystérieux métier d'interprète réputé alors "impossible"? Un premier concours permet de recruter sept candidats. Ces pionniers de l'interprétation parlementaire au Canada sont Valérie Sylt, Margo Ouimet, Anthony Martin, Raymond Aupy, Ernest Plante, Raymond Robichaud et Maurice Roy. M^me^ Sylt, Luxembourgeoise d'origine, est la seule à avoir l'expérience du métier. Margo Ouimet est diplômée de l'Université de Montréal, tandis qu'Anthony Martin est sténographe à Montréal. Les quatre derniers, tous traducteurs aux Débats, sont des "mécanisés", car leur instrument de travail n'est pas la machine à écrire, mais la machine à dicter. Ils sont, en outre, bien au fait de la vie parlementaire dans la capitale, ce qui est un atout non négligeable pour exercer le métier auquel ils se destinent.

Devant l'édifice du Parlement, six des sept premiers interprètes parlementaires encadrent le responsable de l'organisation du nouveau service d'interprétation aux Communes, Henriot Mayer, alors chef des Débats. De g. à dr. : R. Robichaud, E. Plante, A. Martin, H. Mayer, M. Ouimet, M. Roy et R. Aupy. (Absente : Valérie Sylt). (Photo : The Star Weekly, *14 mars 1959)*

Au rez-de-chaussée de l'Édifice de l'Ouest, les interprètes se préparent à leur nouveau métier. De g. à dr. : (assis) R. Robichaud; (debout) A. Martin (qui apparaît aussi en cabine . . .?!); (assis) M. Ouimet, R. Aupy, M. Roy, E. Plante. (Photo : The Star Weekly, *14 mars 1959)*

Pendant les cinq mois qui séparent l'adoption de la résolution et la mise en place des installations matérielles à la Chambre, Henriot Mayer, alors chef des Débats, se charge de "recycler" les traducteurs pour les habituer à travailler désormais avec l'oreille et la voix. L'enregistrement des délibérations de la Chambre étant strictement interdit, les futurs interprètes se voient obligés de lire et d'interpréter à tour de rôle des pages du *Hansard*.

L'équipe fait ses débuts à la Chambre des communes le 16 janvier 1959. Elle obtient un succès de curiosité. Le premier ministre se déclare enchanté du nouveau système : "Monsieur l'Orateur, dit-il, [. . .] j'ai écouté la traduction des échanges d'une langue à l'autre au moyen de cet appareil de traduction simultanée et [. . .] je dois reconnaître que le système fonctionne admirablement. [. . .] La fidélité avec laquelle la traduction suit les paroles prononcées est réellement remarquable."

Inaugurée en 1959, l'interprétation simultanée existe à la Chambre des communes depuis un quart de siècle exactement. En 1984, le Bureau des traductions célèbre donc un double anniversaire : son cinquantenaire et vingt-cinq ans d'interprétation parlementaire.

Au fil des jours, la voix des interprètes devient si familière qu'elle finit par se fondre dans le décor. Isolés au fond de leur cabine, certains interprètes en viennent même à croire qu'ils font partie des meubles! "J'imagine que c'est une espèce d'hommage rendu à notre discrétion et à notre efficacité", écrira plus tard avec ironie Raymond Robichaud.

Rattachée au début à la Division des débats, l'interprétation devient, dès 1960, un service distinct dont le chef est Raymond Robichaud. Ernest Plante est son adjoint. Cette organisation s'impose, car le service prend vite de l'expansion. On sollicite les interprètes de toutes parts : comités parlementaires, ministères, délégations canadiennes partant en mission à l'étranger, conférences extra-parlementaires d'envergure nationale ou internationale et autres activités de même nature. Les semaines de 80 heures ne sont pas rares. Margo Ouimet se souvient d'avoir passé plus de temps en cabine que chez elle, tout comme ses collègues d'ailleurs.

Comme l'interprétation simultanée donne entière satisfaction à la Chambre basse, les sénateurs expriment à leur

tour le désir de disposer d'un tel service. Il faut attendre, cependant, jusqu'au 14 septembre 1961 avant que l'interprétation puisse être inaugurée à la Chambre haute, les installations matérielles ayant été livrées avec plusieurs mois de retard.

Il n'est pas plus facile de recruter un interprète qu'un traducteur. Le Bureau ne tarde pas à faire l'expérience de cette cruelle réalité. Il décide donc de former lui-même ses propres interprètes de relève et inaugure à cette fin un cours d'initiation à l'interprétation à l'intention des traducteurs manifestant des dispositions pour ce métier et qui sont prêts à troquer leur machine à écrire contre des écouteurs et un microphone.

Les publications terminologiques

Le Service de terminologie connaît une activité fébrile sous l'impulsion de Pierre Daviault. Des ententes de collaboration s'établissent avec de nombreux organismes analogues à l'étranger dont le Comité d'études des termes techniques français, à Paris. Il reçoit de ces organismes des vocabulaires spécialisés en échange des siens. Dès 1956, on envisage la possibilité d'élargir le rayonnement du Service en rendant ses

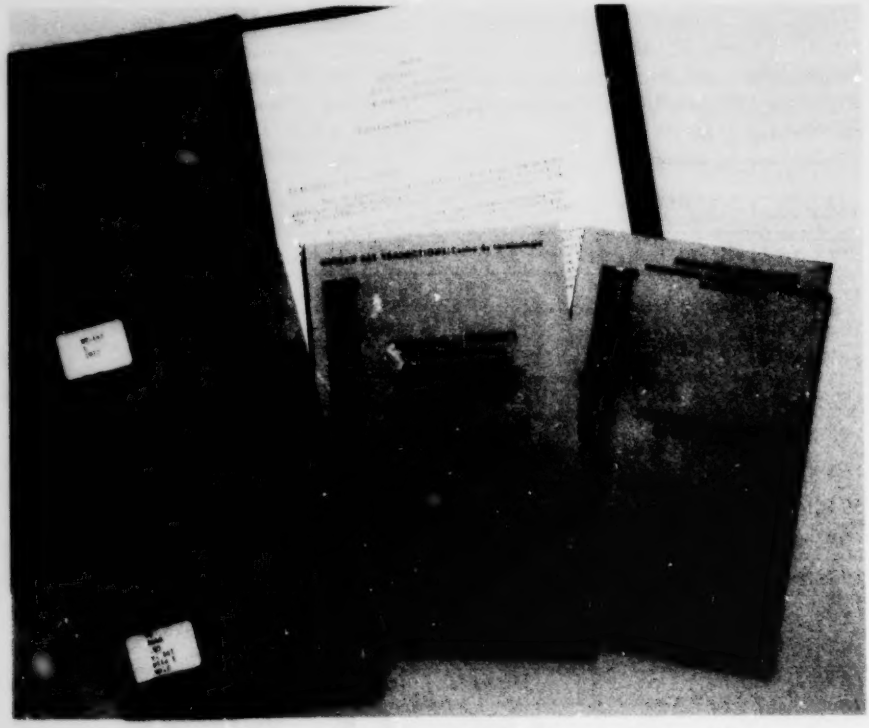

Quelques-unes des premières publications terminologiques du Bureau. (Photo : Secrétariat d'État)

BUREAU FÉDÉRAL DE LA TRADUCTION
SECRÉTARIAT D'ÉTAT
OTTAWA

LANGAGE
et
TRADUCTION

par

PIERRE DAVIAULT

Un classique dans le domaine de la traduction, édité en 1962. (Photo : Secrétariat d'État)

Bulletins accessibles à l'ensemble de la population canadienne.

Le nombre des Bulletins s'accroît au rythme d'une dizaine par année, 1957 étant une année record avec 22. Ces monographies traitent de sujets aussi variés que l'urbanisme, la citoyenneté, les textiles, l'art héraldique et l'électronique.

Il convient de réserver ici une place toute spéciale au fameux *Vocabulaire général* d'Hector Carbonneau. Cette oeuvre monumentale d'un traducteur-lexicographe qui a blanchi sous le harnais en passant 49 ans de sa vie au service de l'administration fédérale est la plus considérable jamais réalisée par un traducteur canadien. Elle est le fruit de 35 ans de patientes recherches dans plus de 800 ouvrages de consultation. Ce fichier personnel, qui compte 2 700 pages, paraît d'abord en fascicules de 1957 à 1960; réimprimé en 1972, il

Tableau 1

Personnel du bureau, 1934-1964

1934/35	74	1949/50	219
1935/36	89	1950/51	230
1936/37	93	1951/52	233
1937/38	114	1952/53	243
1938/39	124	1953/54	249
1939/40	132	1954/55	252
1940/41	138	1955/56	264
1941/42	145	1956/57	292
1942/43	150	1957/58	294
1943/44	155	1958/59	306
1944/45	169	1959/60	315
1945/46	180	1960/61	320
1946/47	188	1961/62	322
1947/48	197	1962/63	321
1948/49	212	1963/64	322

formera les sept volumes du fameux BT-147 que les traducteurs appellent familièrement "le Carbonneau".

Tout au long de sa carrière, Pierre Daviault a, lui aussi, attaché beaucoup d'importance à la terminologie. Il était l'homme tout désigné pour poursuivre l'oeuvre amorcée en ce domaine par son prédécesseur. Lui-même fait paraître en 1961 *Langage et traduction* qui réunit en un seul volume ses "notes de traduction" remaniées, mises à jour et augmentées.

Mort d'un maître-traducteur

Le 18 novembre 1964, quelques mois à peine après avoir quitté la direction du Bureau des traductions, Pierre Daviault meurt subitement. Pour occuper ses années de retraite, il venait de se voir confier la mission de donner une nouvelle orientation au Service de terminologie.

Par sa personnalité, sa culture, sa compétence, sa conscience professionnelle, sa présence régulière sur les ondes de la radio et sa participation active à la vie culturelle de la capitale, Pierre Daviault a contribué à donner au métier de traducteur une "dimension nouvelle", selon l'expression de son collègue et ami, Henriot Mayer. On lui reconnaît le mérite d'avoir rehaussé l'image du traducteur et le prestige du Bureau des traductions. Son décès prématuré a privé la profession tout entière d'un de ses membres les plus éminents.

IV L'accélération de l'histoire 1964-1973

Le Bureau des traductions est un excellent baromètre des progrès du bilinguisme officiel au Canada. Jamais, cependant, cela n'a été aussi manifeste qu'à partir du milieu des années 60.

Tableau 2

Budgets annuels, 1934-1964

	$		$
1934/35	265 608	1949/50	698 100
1935/36	241 455	1950/51	816 683
1936/37	233 961	1951/52	898 025
1937/38	289 590	1952/53	979 583
1938/39	286 915	1953/54	1 076 025
1939/40	297 990	1954/55	1 122 139
1940/41	323 980	1955/56	1 224 716
1941/42	336 419	1956/57	1 331 100
1942/43	343 670	1957/58	1 462 120
1943/44	378 485	1958/59	1 599 375
1944/45	423 870	1959/60	1 639 678
1945/46	492 150	1960/61	1 811 686
1946/47	503 505	1961/62	1 805 300
1947/48	572 145	1962/63	1 837 600
1948/49	646 445	1963/64	1 994 000

CHAPTER O-2

An Act respecting the status of the official languages of Canada

SHORT TITLE

Short title

1. This Act may be cited as the *Official Languages Act* 1968-69, c. 54, s. 1.

DECLARATION OF STATUS OF LANGUAGES

Declaration of status

2. The English and French languages are the official languages of Canada for all purposes of the Parliament and Government of Canada, and possess and enjoy equality of status and equal rights and privileges as to their use in all the institutions of the Parliament and Government of Canada 1968-69, c. 54, s. 2.

STATUTORY AND OTHER INSTRUMENTS

Instruments directed to public

3. Subject to this Act, all instruments in writing directed to or intended for the notice of the public, purporting to be made or issued by or under the authority of the Parliament or Government of Canada or any judicial, quasi-judicial or administrative body or Crown corporation established by or pursuant to an Act of the Parliament of Canada, shall be promulgated in both official languages 1968-69, c. 54, s. 3.

Legislative instruments

4. All rules, orders, regulations, by-laws and proclamations that are required by or under the authority of any Act of the Parliament of Canada to be published in the official gazette of Canada shall be made or issued in both official languages and shall be published accordingly in both official lan-

CHAPITRE O-2

Loi concernant le statut des langues officielles du Canada

TITRE ABRÉGÉ

Titre abrégé

1. La présente loi peut être citée sous le titre *Loi sur les langues officielles* 1968-69, c. 54, art. 1.

DÉCLARATION DU STATUT DES LANGUES

Déclaration du statut des langues

2. L'anglais et le français sont les langues officielles du Canada pour tout ce qui relève du Parlement et du gouvernement du Canada; elles ont un statut, des droits et des privilèges égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada. 1968-69, c. 54, art. 2.

ACTES STATUTAIRES ET AUTRES

Actes à l'intention du public

3. Sous toutes réserves prévues par la présente loi, tous les actes portés ou destinés à être portés à la connaissance du public et présentés comme établis par le Parlement ou le gouvernement du Canada, par un organisme judiciaire, quasi-judiciaire ou administratif ou une corporation de la Couronne créés en vertu d'une loi du Parlement, ou comme établis sous l'autorité de ces institutions, seront promulgués dans les deux langues officielles. 1968-69, c. 54, art. 3.

Actes de nature législative

4. Les règles, ordonnances, décrets, règlements et proclamations, dont la publication au journal officiel du Canada est requise en vertu d'une loi du Parlement du Canada, seront établis et publiés dans les deux langues officielles. Toutefois, lorsque l'autorité qui établit une règle, une ordonnance, un décret,

5581

La Loi sur les langues officielles, *adoptée en 1969, a eu un effet déterminant sur la croissance et l'évolution du Bureau des traductions. (Photo : Secrétariat d'État)*

On se souviendra que les membres de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme recommandent, en 1967, que le français et l'anglais soient formellement déclarés langues officielles dans toutes les institutions soumises à l'autorité du gouvernement fédéral. Deux ans plus tard, la Loi sur les langues officielles devient la clé de voûte de toute la politique fédé-

rale en matière linguistique. Ce texte législatif précise le nouveau visage que le Parlement canadien entend donner au bilinguisme institutionnel du pays. Désormais, les Canadiens peuvent exiger d'être servis en français ou en anglais, tandis que les fonctionnaires fédéraux acquièrent, dans les limites prescrites par la Loi, la liberté de travailler dans l'une ou l'autre de ces langues.

Les innombrables mesures administratives adoptées dans le sillage de cette loi ont un impact considérable sur l'évolution du Bureau des traductions. Quelques chiffres feront mesurer l'ampleur de ces répercussions.

Une poussée de croissance

De 1964 à 1973, le budget annuel du Bureau fait un bond spectaculaire de deux à quinze millions de dollars. Ses effectifs passent de 339 à 1 118 personnes. Le nombre de ses divisions auprès des ministères et organismes est porté de 20 à 35. Ses 350 pigistes pour les langues officielles traduisent neuf millions de mots en 1973, tandis que les 400 pigistes des services multilingues en traduisent près de douze millions. Pour leur part, les interprètes assurent 5 765 jours-interprètes contre à peine 267 jours neuf ans plus tôt. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Le Bureau des traductions connaît une poussée de croissance sans précédent au tournant des années 70.

Cette expansion s'accompagne de deux restructurations du service et d'une reclassification des traducteurs. L'avalanche de demandes de traduction ou d'interprétation qu'il faut satisfaire dans un délai raisonnable oblige les autorités du Bureau à déployer encore une fois des prodiges d'imagination pour résoudre la sempiternelle question du recrutement et trouver des formules originales d'organisation du travail.

Henriot Mayer

L'homme qui va orchestrer l'évolution du Bureau au cours de ces neuf années cruciales de son histoire est Joseph Henriot Mayer, traducteur de carrière qui compte à son actif 28 ans de métier et une riche expérience de la gestion et de l'interprétation. Son adjoint, Marcel Lacourcière, est un traducteur chevronné et un excellent administrateur.

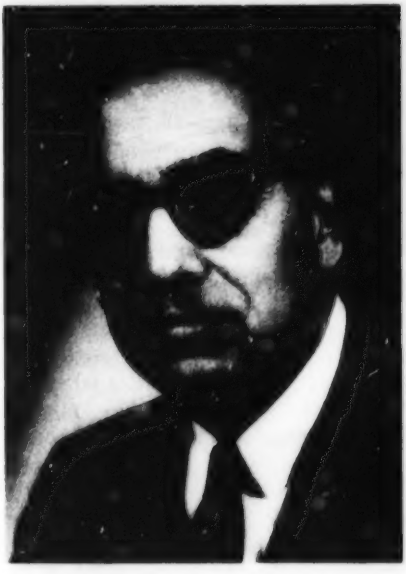

Henriot Mayer (1908–1982), surintendant du Bureau de 1964 à 1973. (Photo : CRCCF, Ph 129-4)

Né à Ottawa en 1908, Henriot Mayer entre à la fonction publique fédérale en 1930. Après avoir été secrétaire d'un ministre, il passe à la traduction des débats en 1935 sur les instances d'Aldéric Beaubien. Il y est successivement traducteur, réviseur, chef adjoint et chef. Pendant la Deuxième Guerre mondiale,

il est affecté, avec le grade de capitaine, au Bureau des traducteurs militaires où il collabore à la rédaction du fameux *Dictionnaire militaire*. Après la guerre, il s'initie à l'interprétation simultanée qu'il pratique occasionnellement. Son expérience en ce domaine en fait la personne toute désignée pour organiser le service d'interprétation parlementaire en 1958. En 1962, il succède à Louis-Philippe Gagnon au poste de surintendant adjoint. En devenant surintendant le 9 novembre 1964, il prend en charge la responsabilité de tous les services de traduction, d'interprétation et de terminologie du gouvernement canadien.

L'activité terminologique

Dès son entrée en fonction, Henriot Mayer élargit le mandat du service de terminologie qu'il rebaptise "Centre de terminologie"; il en confie la direction à Denis Goulet. Tout en continuant à desservir le personnel du Bureau, le Centre doit désormais étendre ses services à l'ensemble des fonctionnaires fédéraux et à toute la population canadienne.

En 1970, ses usagers ont accès à plus de 2 000 ouvrages de référence, 120 000 fiches bilingues, 131 Bulletins terminologiques et à une trentaine de périodiques. Les terminologues répondent quotidiennement à un nombre croissant de demandes de renseignements. En quelques années, le Centre se transforme en un service fonctionnel.

Plus important encore du point de vue de sa nouvelle vocation est la publication de *L'Actualité terminologique* à partir de janvier 1968. Les chroniques de langage de ce mensuel s'adressent autant aux traducteurs et aux rédacteurs spécialisés qu'à "tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux questions de langue". En rendant possible la publication de ce bulletin auquel le public peut s'abonner, le surintendant donne au Centre le moyen de rayonner à l'extérieur du Bureau.

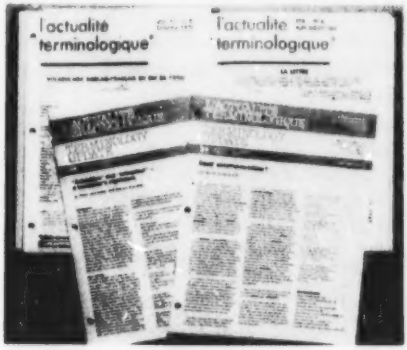

L'Actualité terminologique, *dont le premier numéro a paru au mois de janvier 1968, a modifié sa toilette en 1981. (Photo : Secrétariat d'État)*

L'installation à titre expérimental, en mars 1973, d'un terminal relié à la Banque de terminologie de l'Université de Montréal marque une étape importante dans la voie de l'automatisation des fichiers. Les terminologues se mettent à l'heure de l'informatique.

Vers la traduction automatique

C'est en 1964 que l'Imprimeur de la Reine, aux prises avec une masse de documents à produire dans les deux langues officielles, songe à la traduction automatique afin d'obtenir rapidement une traduction approximative révisable des documents officiels. L'année suivante, le Conseil national de recherches commence à subventionner le projet CETADOL (Centre d'études pour le traitement automatique de données linguistiques) de l'Université de Montréal, le projet de Kathleen H.V. Booth de l'Université de la Saskatchewan et celui d'un organisme privé en Angleterre.

Le projet CETADOL devient, en 1971, le projet TAUM (Traduction automatique de l'Université de Montréal). L'année suivante, le Conseil national de recherches ne subventionne plus que le projet TAUM et, un an plus tard, se retire complètement de ce champ de recherche; il passe la main au Bureau des traductions qui devient le seul maître d'oeuvre de la traduction automatique au Canada. Le Bureau se propose alors de trouver des applications aux recherches fondamentales menées dans ce domaine depuis 1965.

Un ministère de la traduction?

"Translation Bureau Due For Shake Up" (The Citizen). "Les fonctionnaires unilingues patienteront pour la traduction de certains documents" *(La Presse)*. *"Find Far Too Few Can Parlez-vous"*, *"Translation bottleneck in Ottawa tightens up" (The Financial Post)*. Ces quelques manchettes reflètent bien la pénurie de traducteurs qui sévit au pays au milieu des années 60. Le malaise est tel qu'un député de la législature ontarienne propose la création d'un "bureau national de traduction", tandis que, dans un rapport présenté à la Commission du bilinguisme et du biculturalisme, l'Université McGill suggère au gouvernement de constituer rien de moins qu'un ministère de la Traduction. . . Cette idée, reprise en Chambre par le député Léon Balcer, séduit le premier ministre Lester B. Pearson qui promet d'examiner très attentivement cette possibilité.

Ce ministère ne voit jamais le jour. Pour rendre la profession de traducteur plus attrayante, le gouvernement choisit plutôt de relever l'échelle de traitement des traducteurs et interprètes et de procéder à une reclassification de leurs postes. Cette réforme est attendue depuis six ans. Les traducteurs fédéraux l'avaient préconisée dès 1960 dans un mémoire présenté à la Commission du Service civil. L'effet de ces mesures ne se fait pas attendre : le Bureau accueille dans ses rangs plusieurs diplômés de collèges et universités. Ces nouvelles recrues viennent combler les postes laissés vacants par les traducteurs passés au secteur privé.

Le Bureau connaît en 1967 sa première restructuration depuis la centralisation. Les divisions, au nombre d'une trentaine, sont placées sous l'autorité immédiate du surintendant adjoint et regroupées sous trois directions : Traduction parlementaire et générale, Traduction administrative et financière, et Traduction scientifique et technique. Ce rajeunissement des structures améliore les communications entre les autorités du Bureau et les chefs de division.

Nécessité d'un règlement

L'augmentation rapide de la demande de traductions dans tous les services de l'État rend nécessaire une collaboration plus étroite entre le Bureau et ses clients. Sur avis du secrétaire d'État, le Cabinet approuve, le 25 octobre 1967, un certain nombre de dispositions précises à cet égard. L'une d'elles, en particulier, prévoit la rédaction d'un règlement d'application de la Loi concernant le Bureau des traductions.

Ce Règlement sur le Bureau des traductions, sanctionné le 3 octobre 1968, resserre la coordination des travaux de traduction en obligeant les divers corps publics à désigner un haut fonctionnaire pour assurer la liaison avec le Bureau. Il établit, en outre, un ordre de priorité à respecter pour la traduction des divers documents officiels et crée un comité interministériel appelé à examiner les questions de priorité. L'adoption de ce Règlement, dont le Bureau a pu se passer

Le Règlement sur le Bureau des traductions, *adopté en 1968, fut rendu nécessaire en raison de l'accroissement du volume de traduction au sein de l'administration fédérale. (Photo : Secrétariat d'État)*

pendant 34 ans, est révélateur de l'ampleur que commence à prendre ce service.

Des initiatives originales de recrutement

"Le Bureau se heurte encore à des problèmes complexes dus en grande partie au manque de personnel." Cette phrase, on la retrouve, diversement formulée, dans les rapports annuels de tous les surintendants. Bien que les responsables politiques des années 60 souhaitent voir s'appliquer avec célérité la nouvelle politique d'égalité linguistique au sein de la Fonction publique, les gestionnaires du Bureau savent fort bien qu'il ne suffit pas de jouer de la baguette magique des crédits pour voir apparaître, comme par enchantement, des légions de traducteurs et d'interprètes chevronnés. Même dans un pays officiellement bilingue depuis cent ans les bons traducteurs sont des oiseaux rares.

Tout comme ses prédécesseurs, Henriot Mayer doit s'ingénier à trouver des moyens originaux pour doter le Bureau de traducteurs compétents dont il a un urgent besoin. Le nombre de ses initiatives, dont certaines sont novatrices, est impressionnant : relèvement des salaires; recrutement en Europe; projet-pilote de formation professionnelle à l'université; institution d'un régime de bourses d'études en traduction; campagne nationale de recrutement de pigistes; création de trois nouvelles divisions régionales (Québec, Toronto, Moncton); formation d'un groupe de travail chargé d'étudier tous les aspects du recrutement et de la qualité des tra-

ductions; et, enfin, campagne publicitaire visant à faire connaître les cours de formation et les perspectives de carrière en traduction.

Ce vigoureux train de mesures ne tarde pas à produire les effets désirés : en l'espace de quatre ans, soit de 1969 à 1973, le Bureau double ses effectifs qui passent de 621 à 1 118.

Une nouvelle division : les comités

Le volume de travail émanant des comités prend des proportions gigantesques vers le milieu des années 60. A titre d'exemple, les 32 comités parlementaires formés au cours de la session de 1966-1967 tiennent 636 séances et produisent à eux seuls 31 710 pages de délibérations et rapports, l'équivalent de douze romans-fleuves de la taille de *Guerre et Paix*. Un projet-pilote, lancé en 1969, consiste à faire traduire par une équipe de traducteurs-interprètes les délibérations des comités à partir de la transcription de l'interprétation simultanée. L'économie de temps réalisée est appréciable.

En juin 1970, le gouvernement exige que les délibérations des comités étudiant les projets de loi et autres questions prioritaires soient disponibles en français comme en anglais dans un délai maximal de 36 heures et celles de tous les autres comités dans un délai d'une semaine. Le Bureau crée alors la Division des comités et y affecte une quarantaine de traducteurs.

Du côté de la formation

Chaque année, depuis 1963, l'École des stagiaires dispense une formation pratique à une quarantaine de candidats. Vers la fin des années 60, l'École sert aussi de lieu de transition pour les boursiers et de centre d'accueil pour les traducteurs recrutés en Europe. C'est là que les nouveaux venus sont mis au fait des réalités canadiennes. Ils y apprennent que les "congères" sont ici des "bancs de neige", qu'une "*Indian band*" n'est pas une "fanfare indienne" et qu'il vaut mieux ne pas traduire "la rivière Chaudière" par "*Boiler River*", ni "*a buck is a buck*" par "un daim est un daim". Cette École a joué un rôle très utile à une époque où l'enseignement de la traduction n'était pas encore organisé. Mais, à partir de 1968, plusieurs universités canadiennes ont mis sur pied des programmes de baccalauréat en traduction et le surintendant juge que l'École des stagiaires n'a plus vraiment sa raison d'être. Il l'abolit le 31 décembre 1971.

Le Bureau ne se désintéresse pas pour autant de la formation professionnelle. Loin de là. Il maintient et même intensifie son programme de bourses d'études; près de 200 candidats-traducteurs en bénéficient en 1972-1973. Le Bureau laisse en quelque sorte aux universités le soin de dispenser la formation de base pour se consacrer au perfectionnement de son personnel d'encadrement.

L'afflux massif de nouveaux traducteurs a entraîné une explosion sans précédent des cadres, et tous ne sont pas armés pour assumer leurs nouvelles fonctions de réviseur ou de chef de section. A cette fin, la Division de la recherche et du perfectionnement participe à la création d'un cours de perfectionnement en gestion, inaugure un programme de stages pratiques à l'étranger et élabore un cours de formation de réviseurs.

Cet éclatement des cadres coïncide avec une deuxième restructuration du service. Pour répondre aux nouvelles normes de classification du Conseil du Trésor, le Bureau réorganise ses services sous

quatre grandes directions : Opérations générales, Opérations spéciales, Recherche et perfectionnement, Administration.

La traduction chez les militaires

A partir de 1971, les militaires désirent eux aussi se mettre au pas de la Loi sur les langues officielles. Afin de promouvoir le bilinguisme et le biculturalisme au sein des forces armées, le Quartier général des Forces canadiennes conçoit un vaste "programme destiné à mettre en oeuvre des services accrus de traduction à l'usage des Forces canadiennes". La directive d'avril 1973 qui en précise les modalités d'application prévoit la dotation en traducteurs des principaux établissements militaires disséminés à travers le pays.

A la demande du ministère de la Défense, le Bureau consent à créer la Division de la Défense nationale. Le chef de cette nouvelle division, Philippe Le Quellec, a pour mission de pourvoir dix postes supplémentaires au Quartier général et de créer des sous-sections à Toronto, Borden et Kingston (Ont.), Gagetown et Moncton (N.-B.), Halifax (N.-É.), Chilliwack (C.-B.), Québec, Montréal, Winnipeg, et même à Lahr, en Allemagne.

Ces équipes, généralement formées de trois traducteurs, d'un réviseur et de deux employés de soutien, ont pour tâche de traduire en priorité les cours destinés à la formation des militaires francophones. Les responsables du Bureau estiment qu'il faudra cinq ans pour traduire en français les manuels généraux des Forces armées et davantage pour les manuels techniques. Tout cela représente "Un million de pages à traduire" (*Le Devoir*).

L'augmentation du personnel de la Section anglaise est une autre retombée de la Loi sur les langues officielles. Une vingtaine de traducteurs s'occupent exclusivement de la traduction de documents rédigés originellement en français et leur nombre croît de façon constante.

L'essor des langues étrangères

Si le Bureau fournit une bonne indication de l'évolution du bilinguisme officiel au Canada, la Division des langues étrangères, pour sa part, renseigne assez fidèlement sur le rayonnement international de notre pays. "*When it comes to international image-making, Canada has its unsung heroes – the federal government's foreign-language translators.*" *(The Ottawa Journal)*

Cette division reflète en outre l'intérêt que nos hommes de science portent aux travaux de leurs homologues étrangers : on y traduit plus de documents techniques et scientifiques que tout autre genre de textes, principalement à partir du russe, de l'allemand et du japonais. Aussi les normes de sélection des traducteurs pour les langues étrangères sont-elles très sévères. Il ne suffit pas d'être bilingue pour traduire une étude allemande intitulée "*Polymerisation von n-butylisocyanat mit Natriumcyanid en Lösung*", car même habillé de mots anglais "*Solution polymerisation of n-butylisocyanate with sodium cyanide*", ce titre est du javanais pour celui qui n'est pas versé en chimie moléculaire.

L'essor de cette division au cours des années 60 coïncide avec l'intensification des relations internationales du Canada, essor qui se manifeste par la multiplication des échanges d'ordre scientifique avec les autres nations, le lancement à l'étranger d'une vaste campagne d'exportation et de promotion touristique et la signature de nombreux traités internationaux. Toutes ces activités entraînent la production d'une masse de documents qu'il faut traduire à partir

d'une soixantaine et vers une quinzaine de langues.

La division se compose, en 1965, de 16 traducteurs auxquels 38 pigistes viennent prêter main-forte. Ce n'est pas suffisant. Une campagne nationale de recrutement menée en 1968 permet de faire grimper le nombre des pigistes à plus de 400 et celui des traducteurs permanents à 23.

Aucune unité administrative dans toute la fonction publique fédérale ne peut se vanter d'avoir atteint un si haut degré "d'œcuménisme linguistique". On peut, en effet, rencontrer aux Langues étrangères un Pakistanais traduisant de l'italien en anglais ou un néo-Canadien d'origine grecque traduisant de l'arabe en français. Et qui mieux qu'un Japonais peut adapter de l'anglais un slogan publicitaire destiné à convaincre les Nippons d'acheter "*Made in Canada*"?

Lors de la restructuration de 1971, la Division des langues étrangères, qui offre aussi des services d'interprétation dans les langues autres que le français ou l'anglais, prend le nom de Division des services multilingues.

Le départ d'Henriot Mayer

Ayant atteint l'âge de la retraite, Henriot Mayer quitte la direction du service en décembre 1973. Neuf ans plus tôt, il avait écrit au sous-secrétaire d'État, qui venait de lui annoncer sa nomination aux plus hautes fonctions du Bureau : "*You may rest assured that I will spare no effort to meet the challenges of this position.*" Il a tenu parole et donné le meilleur de lui-même.

De 1964 à 1973, le gouvernement canadien a donné un vigoureux coup de barre afin d'accentuer le caractère bilingue du pays. Entouré d'une équipe de collaborateurs partageant son dynamisme, Henriot Mayer a su accorder l'évolution du Bureau à cette volonté politique. Par ses nombreuses initiatives dans les domaines de la gestion, de la formation, de la terminologie et de l'organisation du travail, il s'est révélé un administrateur aux ressources inépuisables.

Au cours de sa longue et fructueuse carrière, ses collaborateurs ont admiré en lui sa conscience professionnelle, son intégrité et sa rigueur intellectuelle. Il a représenté le gouvernement canadien à diverses conférences internationales, notamment aux Biennales de la langue française à Namur, Menton et Dakar, aux réunions de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), à Paris, et aux conférences du Plan de Colombo à Bangkok et à Djakarta.

On a écrit à son sujet : "Au physique comme au moral, l'homme est le même. Un homme de mesure et de réflexion. Calme. Confiant. Solide, sûr de lui. Sachant ce qu'il veut, convaincu de ce qu'il décide. Sa froideur apparente cache une foi profonde en l'homme, un sens aigu de l'humain. Paul-Émile Larose appartient à cette race d'hommes résolus, dynamiques, efficaces. Une sereine confiance en soi et en les autres anime cet esprit réfléchi."

V Des années d'expansion et de réorganisation 1974-1978

Contrairement à ses prédécesseurs, le cinquième surintendant à tenir la barre du Bureau, Paul-Émile Larose, n'est pas issu du milieu de la traduction. Cet *outsider* qui succède à Henriot Mayer en janvier 1974 apporte avec lui une expérience riche et diversifiée de l'administration. C'est un technocrate de première valeur.

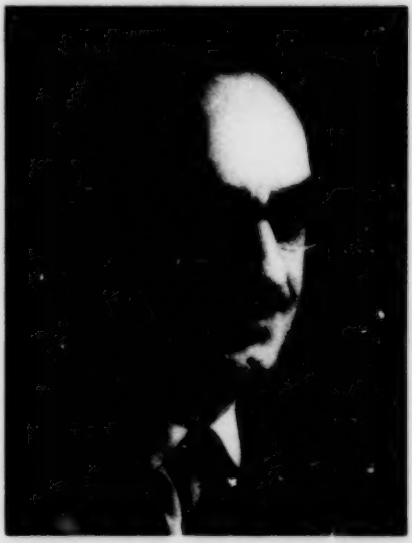

Paul Larose (1920–), surintendant du Bureau de 1974 à 1977 et sous-secrétaire d'État adjoint (Traduction) de janvier à juillet 1978. (Photo : CRCCF, Ph 129-5)

Les questions de langue ne lui sont pas étrangères. Avant d'être nommé surintendant, il occupe successivement au Secrétariat d'État le poste de directeur des programmes de langue et celui de directeur de la recherche et de la liaison en matière d'éducation.

Né à Verchères, au Québec, en 1920, Paul-Émile Larose poursuit des études universitaires en agronomie, en génie et en gestion. D'abord ingénieur à la compagnie Quebec Power, il passe ensuite à l'Hydro-Québec où il s'occupe de la planification en marketing. En 1964, il entre au service du ministère québécois de l'Éducation où il devient directeur de l'enseignement spécialisé. Il y est promu directeur général adjoint de l'enseignement collégial en 1966 et, en septembre de l'année suivante, directeur général. A ce titre, il préside à l'établissement du réseau des collèges d'enseignement général et professionnel, les cégeps. C'est en 1970 qu'il intègre les rangs de la fonction publique fédérale.

Un nouveau style de gestion

Ces traits de sa personnalité imprègnent son style de gestion que quatre mots définissent : concertation, participation, rationalisation, décision. Paul Larose se met à l'écoute des autres et prend diverses mesures pour activer la communication interne et ouvrir davantage le Bureau sur l'extérieur. Parallèlement, son attention se porte sur l'amélioration des pratiques de gestion et l'avancement du secteur de la terminologie. C'est d'ailleurs sous ces trois rapports que l'évolution du Bureau sera la plus marquante pendant les quatre années et demie que Paul Larose dirigera ce service.

En juin 1975, le surintendant réunit ses cadres au Mont-Gabriel (Québec) afin d'amorcer une réflexion sur les structures et les orientations du Bureau et de préciser le rôle des titulaires des divers échelons hiérarchiques. De ce colloque naît l'"Opération client" qui donne lieu, en décembre 1976, à un autre colloque des cadres qui a pour thème "Au service du client". Mieux définir les besoins réels des clients afin de leur offrir un service de meilleure qualité, tel est le principal but de cette rencontre.

De nouveaux canaux de communication

Sur le plan de la communication interne, trois publications voient le jour : *Communication, 2001* et *Info-cadres*. Né à la suite d'un sondage, *Communication* est le premier organe officiel d'information du Bureau; il paraît pour la première fois en février 1975. Par ce bulletin, la direction transmet à l'en-

semble du personnel tout renseignement d'intérêt général. En décembre 1977, naît un périodique-maison, *2001*, qui se veut le "véhicule des idées et des aspirations de tous les employés". Le journal, de format tabloïd, est dirigé par un groupe de bénévoles et son contenu est varié : interviews, reportages, comptes rendus, libres opinions, textes humoristiques, caricatures, photographies. Bien accueillie, le journal disparaît, cependant, au bout de quelques années, faute de bénévoles pour en assurer la publication. Les cadres, enfin, se dotent à leur tour, en juin 1978, d'un organe de liaison : *Info-cadres*, circulaire bimensuelle qui les renseignent sur les orientations et les activités du Bureau.

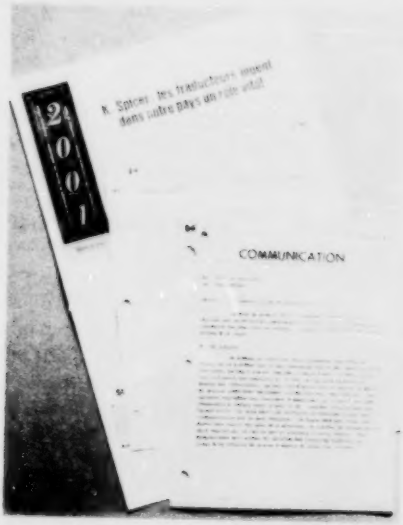

Pour faciliter la communication à tous les niveaux, trois nouveaux organes internes d'information voient le jour entre février 1975 et juin 1978. (Photo : Secrétariat d'État)

Par ailleurs, plusieurs échelons hiérarchiques s'étant interposés au fil des années entre le personnel et le surintendant, celui-ci entreprend de visiter systématiquement les équipes de travail et rencontre les différents groupes d'employés. Ces nouveaux canaux de communication visent à faciliter la circulation de l'information et à faire tomber les cloisons entre la direction et le personnel.

Une phase d'expansion

De 1974 à 1978, le Bureau poursuit sa croissance en spirale. Ses effectifs grimpent à près de 1 900 personnes. Cette croissance va de pair avec l'augmentation du volume annuel de la demande qui fait un bond de 186 à 251 millions de mots, l'équivalent de 2 000 "pavés" de 500 pages.

Au cours de cette brève période, le Bureau franchit une autre étape importante de son évolution. Parallèlement à l'essor spectaculaire de la terminologie, à la consolidation du service de documentation, à l'inauguration du premier programme fonctionnel de traduction automatique, à l'élargissement officiel du mandat du Bureau et à l'internationalisation de ses activités, l'on assiste au rajeunissement de son personnel et de ses cadres, à l'augmentation sans précédent du nombre de mots traduits, à une hausse du degré de technicité des textes à traduire, à la spécialisation des traducteurs et à la formation de modules spécialisés.

En outre, le Bureau suit le mouvement de décentralisation des services fédéraux et multiplie ses bureaux régionaux. A cet égard, ses "avant-postes" de traducteurs détachés auprès de 120 clients forment un réseau qui s'étend de Lahr, en Allemagne, à Chilliwack, en Colombie-Britannique.

Avec les années, les fonctions du service de traduction se sont multipliées,

diversifiées, spécialisées. La première préoccupation du surintendant est de resserrer les pratiques de gestion de cet organisme devenu tentaculaire et d'en améliorer l'efficacité en lui donnant une structure plus fonctionnelle.

En ce qui concerne la traduction en langues officielles, il regroupe sous cinq divisions les traducteurs affectés auprès des clients : traductions administratives, juridiques, scientifiques, techniques et socio-culturelles. Chacune d'elles comporte une section centrale réunissant les spécialistes des disciplines qui lui sont propres. Paul Larose est, en outre, conduit à créer une sixième division, celle des traductions du français vers l'anglais. En juin 1976, il dote le service de la traduction multilingue d'une section de traduction des langues étrangères et autochtones vers le français et vice versa.

Planifier à long terme

Les principes d'une saine gestion dictent également au surintendant de ne pas laisser aux caprices du hasard la planification des activités du Bureau. Il décharge de toute responsabilité opérationnelle le nouveau surintendant adjoint, Raymond Aupy, nommé à ce poste en janvier 1974, afin qu'il puisse se con-

Services régionaux du Bureau des traductions.

sacrer à l'examen des besoins du Bureau et le doter d'une structure de planification et d'un mécanisme permettant d'assurer le suivi des plans.

Cette étude aboutit, en novembre 1975, à la création de la Direction générale du plan dont la responsabilité est d'assurer un service permanent de planification, d'évaluation et d'élaboration des politiques. Assisté d'un groupe de conseillers, le "surintendant adjoint au plan" perçoit les besoins, les clarifie et conçoit des solutions dont la mise en oeuvre incombe au personnel cadre.

Concrètement, la nouvelle direction s'interroge sur la fonction traduction dans la mise en oeuvre de la politique du bilinguisme officiel, sur les relations du Bureau avec les ministères clients et les services du Commissaire aux langues officielles, sur l'aménagement du plan de carrière des employés, sur les canaux de communication internes, sur les règles de productivité, sur l'évaluation du rendement des traducteurs.

Parallèlement, est mise sur pied une Direction de gestion et d'information de gestion qui a pour mission principale de veiller à l'amélioration des systèmes ainsi qu'à l'établissement des mesures de rendement et des rapports de gestion, tout en s'occupant des questions financières, de l'équipement de bureau et des locaux.

Les effets d'une croissance rapide

En 1978, le personnel du Bureau est trois fois plus nombreux qu'en 1970. Il se répartit de la façon suivante : 1 179 traducteurs, interprètes et terminologues, 606 employés de gestion et de soutien, 114 boursiers. Ce gonflement des effectifs pose des problèmes nouveaux. Aucun organisme, en effet, ne peut passer en si peu de temps de 600 à 1 900 employés sans ressentir les contrecoups d'une telle poussée de croissance.

Aussi, les dirigeants du Bureau ont-ils du mal, au cours de ces années d'expansion effrénée, à trouver des réviseurs chevronnés en nombre suffisant pour parfaire la formation des jeunes traducteurs en début de carrière qui affluent dans les services. En outre, le nombre de cadres dont dispose le Bureau est forcément limité et se révèle vite insuffisant. Pour atténuer les effets de cette "crise de croissance", le surintendant met tout en oeuvre pour instaurer un climat de travail propice à l'esprit d'équipe et adopte des mesures spéciales afin que le Bureau maintienne ses normes de productivité et ses critères d'excellence.

Au nombre de ces initiatives, notons la mise sur pied de nouveaux programmes de formation à l'intention des cadres, réviseurs et traducteurs novices, la création du groupe des traducteurs autonomes (c'est-à-dire capables de produire des traductions ne nécessitant aucune révision), le regroupement des traducteurs par domaines de spécialité, la création de la division du Traitement de la copie et celle du Contrôle de la qualité linguistique.

De nouvelles responsabilités

L'élargissement du mandat du Bureau des traductions est un des événements marquants de cette période. En novembre 1974, le gouvernement lui confie la responsabilité nouvelle

de vérifier et de normaliser la terminologie anglaise et française dans la Fonction publique fédérale et chez tous les corps publics qui relèvent du Parlement du Canada.

Il l'investit en quelque sorte d'un droit de regard sur la qualité et l'évolution de la langue administrative.

On mesure l'étendue du chemin parcouru depuis l'année où les traducteurs avaient échoué dans leur modeste tentative d'épuration de la Loi canadienne des élections lors de sa révision en comité parlementaire. En l'espace d'une vingtaine d'années, les mentalités ont évolué. La notion de bilinguisme institutionnel semble mieux acceptée et le rôle capital du traducteur dans ce projet national, mieux compris.

Cette nouvelle fonction de normalisation ne représente pas simplement un service d'appui à la traduction; elle a une incidence sur tous les centres de rédaction, tant anglaise que française, de la Fonction publique et même à l'extérieur. Elle ne fait pas du Bureau un ''gendarme'' de la langue, mais un promoteur et un spécialiste du bon usage en matière de rédaction administrative et de terminologie.

La première mesure adoptée en ce sens est la création d'un comité interministériel formé de hauts fonctionnaires représentant cinq ministères et ayant pour tâche d'orienter la stratégie de normalisation de l'étiquetage des produits de consommation. Peu de temps après, sont créés des commissions interministérielles et des groupes de travail mixtes, formés de spécialistes et de terminologues, qui sont chargés d'uniformiser le vocabulaire de domaines de spécialisation tels que l'aéronautique, l'énergie nucléaire, la gestion, l'évaluation des programmes, ainsi que la terminologie scientifique et technique.

Certains travaux donnent lieu à des Bulletins de terminologie. Ainsi, la normalisation de la terminologie municipale, réalisée en collaboration avec la Fédération canadienne des municipalités, aboutit, en 1981, à l'édition d'une collection de sept vocabulaires spécialisés. Ces publications facilitent la rédaction et la traduction des lois, règlements et documents divers intéressant les municipalités canadiennes tout en favorisant l'homogénéité du vocabulaire utilisé.

''Mission Terminologie''

La décision du gouvernement d'élargir le mandat du Bureau des traductions vient préciser l'objectif que lui a fixé le Conseil du Trésor un peu plus tôt la même année, objectif qui s'énonçait ainsi :

> *Organiser et encourager, en collaboration avec les institutions spécialisées au Canada et à l'étranger, les travaux de terminologie et établir une banque de termes et équivalences en prévision des besoins du Parlement, du gouvernement et des corps publics qui en dépendent, pour accroître l'efficacité de la traduction dans tous les domaines, notamment les sciences et la technologie.*

A partir de cette date, la terminologie devient l'objectif prioritaire du Bureau. Les années 1975 et 1976 sont marquées par une effervescence sans précédent dans ce secteur d'activité. Les événements se bousculent.

Le coup d'envoi est donné en mars 1975 par la formation de ''Mission Terminologie''. Une équipe pluridisciplinaire prépare le terrain à la mise en place d'un système informatisé de terminologie et de documentation. Ses cinq membres conçoivent un plan de développement échelonné sur huit ans. En novembre de la même année, survient une vaste réorganisation des services terminologiques dont la direction est confiée à Philippe Tessier. La Direction de la recherche et du perfectionnement se mue en Direction générale de la ter-

minologie et de la documentation, désignée commodément par le sigle DGTD.

Le surintendant compte sur la technologie moderne pour fournir à une grande variété de clients une information terminologique abondante, sûre, rapide et répondant à des besoins précis et immédiats.

Après avoir examiné attentivement ce qui se fait au Canada et à l'étranger, le Bureau choisit, à la fin de 1975, le logiciel de l'Université de Montréal, baptisé TERMIUM I, comme base de sa banque de terminologie. Le logiciel, conçu aux fins de la traduction, avait été développé au cours des cinq années précédentes.

Après plusieurs adaptations et transformations du logiciel qui évolue en TERMIUM II, le système et son contenu (150 000 fiches) passent, en janvier 1977, sur l'ordinateur du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa. Parallèlement à ces négociations et aux opérations de transfert, des équipes spéciales s'affairent depuis mai 1975 à photocopier, la nuit, les fiches accumulées au fil des années par les traducteurs de l'État. Malgré la valeur inégale de ces fiches, on décide de les verser dans la banque. En ajoutant au fonds commun celles qui sont déjà en mémoire à l'Université de Montréal et environ 150 000 autres fiches alors disponibles sur divers supports magnétiques dans la Fonction publique, la banque dispose, lors de son inauguration, d'un fonds terminologique impressionnant de 1,7 million de fiches. Le processus d'épuration ramène ce nombre à 800 000, ce qui en fait encore la plus grosse banque du genre au monde.

Une banque polyvalente

Cet instrument moderne de travail n'est pas réservé à l'usage exclusif des traducteurs. Les transformations apportées au logiciel original ont, en effet, pour but de l'adapter à une clientèle nouvelle et de répondre à des besoins nouveaux. Les usagers visés sont désormais les fonctionnaires appelés à traduire, rédiger ou adapter des textes, ceux qui participent à des programmes de formation linguistique et ceux qui sont chargés de faire appliquer les lois ou les règlements. La banque se devait d'être polyvalente et de contenir, outre la terminologie scientifique et technique utile aux traducteurs, des termes de la langue courante (à des fins d'uniformisation ou d'enseignement), de la terminologie ultra-spécialisée (comme les sigles et abréviations en usage dans les Forces armées) et le vocabulaire-maison de certains clients.

La mise en exploitation de la nouvelle banque s'accompagne de l'affectation des premiers terminologues auprès des sections. Cette décentralisation des services terminologiques coïncide également avec l'implantation d'un réseau de terminaux. Dans un premier temps, 18 de ces terminaux sont installés à Ottawa, Montréal, Québec, Winnipeg, Toronto et Moncton. A la fin de l'exercice 1977-1978, leur nombre grimpe à 40.

Soucieux d'éviter l'isolement, le double emploi et la prolifération désordonnée des banques, le Bureau est amené à s'intéresser à tout ce qui se fait, tant au pays qu'à l'étranger, en matière de normalisation et d'informatisation de la terminologie. Il établit de nouvelles relations avec les organismes nationaux et internationaux oeuvrant dans ces domaines. Il est le premier à profiter de ces échanges. Ainsi, au pays, le Bureau se voit confier la présidence du comité de terminologie de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR). Sur le plan international, il participe aux travaux de normalisation de l'OTAN et assume

la présidence du comité de terminologie (CT-37) de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). En 1977, lors d'un colloque international de terminologie tenu à Paris, Paul Larose jette les bases d'une première collaboration internationale en ce domaine, qui prélude à la création, cinq ans plus tard, de l'Association internationale de terminologie (TERMIA).

La Direction de la terminologie ne tarde pas non plus à conclure des accords de réciprocité avec d'autres organismes : la Régie de la langue française du Québec, le Centre national de recherche scientifique (CNRS) de France, la banque de terminologie de la Communauté économique européenne (Luxembourg) et celle de la République fédérale d'Allemagne (Bonn). Il est aussi question de mettre les ressources de la banque canadienne au service des Nations Unies, du Fonds monétaire international et du Marché commun.

Un service documentaire moderne

Le vent de réorganisation qui souffle sur le Bureau depuis l'arrivée du cinquième surintendant atteint également les services de documentation. La création de la Direction générale de la terminologie et de la documentation rend urgent la mise sur pied de services de documentation organisés de façon systématique selon les techniques modernes de la bibliothéconomie afin d'étayer les recherches terminologiques et la gestion de la banque. Ces services documentaires sont d'abord regroupés en une division chargée de formaliser un nouveau système de classement des données terminologiques et documentaires et d'offrir un service bibliothécaire à la Direction générale.

En juin 1977, cette division devient à son tour la Direction de la documentation et reçoit comme mandat de desservir non plus uniquement la seule DGTD, mais l'ensemble du Bureau. L'envergure de ce mandat conduit son directeur à établir un catalogue collectif de toutes les ressources documentaires du Bureau en procédant au recensement des quelque 15 000 ouvrages qui les composent.

L'établissement de cet inventaire entraîne le regroupement des bibliothèques du Bureau et l'adoption d'un système de catalogage informatisé. La Direction s'abonne en outre aux grandes banques de données d'information. Elle est même le premier service adminitratif du gouvernement canadien à signer un marché avec Informatech France-Québec en vue d'avoir accès aux bases de données françaises. La Direction est abonnée aujourd'hui à quelque 400 banques et bases canadiennes, américaines et françaises. En juin 1978, la Direction de la documentation inaugure la première bibliothèque centrale à laquelle sont "affiliées" toutes les petites bibliothèques des sections de traduction installées dans les ministères.

Une école pour interprètes

Les choses bougent aussi du côté de l'interprétation. Le besoin s'y fait sentir d'augmenter les ressources internes et, devant le manque d'écoles spécialisées en la matière, le Bureau fonde, en 1975, sa propre école d'interprétation dont l'objectif est de former 50 interprètes en cinq ans.

La mise sur pied de cette école et sa direction sont confiées à un excellent formateur d'interprètes : Raymond Robichaud. Celui-ci compte 35 ans de service et de nombreuses années d'enseignement de l'interprétation à l'École de traducteurs et d'interprètes de l'Université d'Ottawa. C'est lui qui conçoit et lance les premiers programmes. Le surintendant lui adjoint un conseil con-

sultatif de sept membres. Selon les aptitudes des élèves-interprètes, la durée de la formation varie de trois à dix-huit mois. La première année, 13 stagiaires sont admis à la nouvelle école.

Par ailleurs, c'est à l'automne de 1977 qu'est inaugurée la diffusion télévisée des débats de la Chambre des communes. Cette innovation permet à de vastes auditoires de suivre en direct les

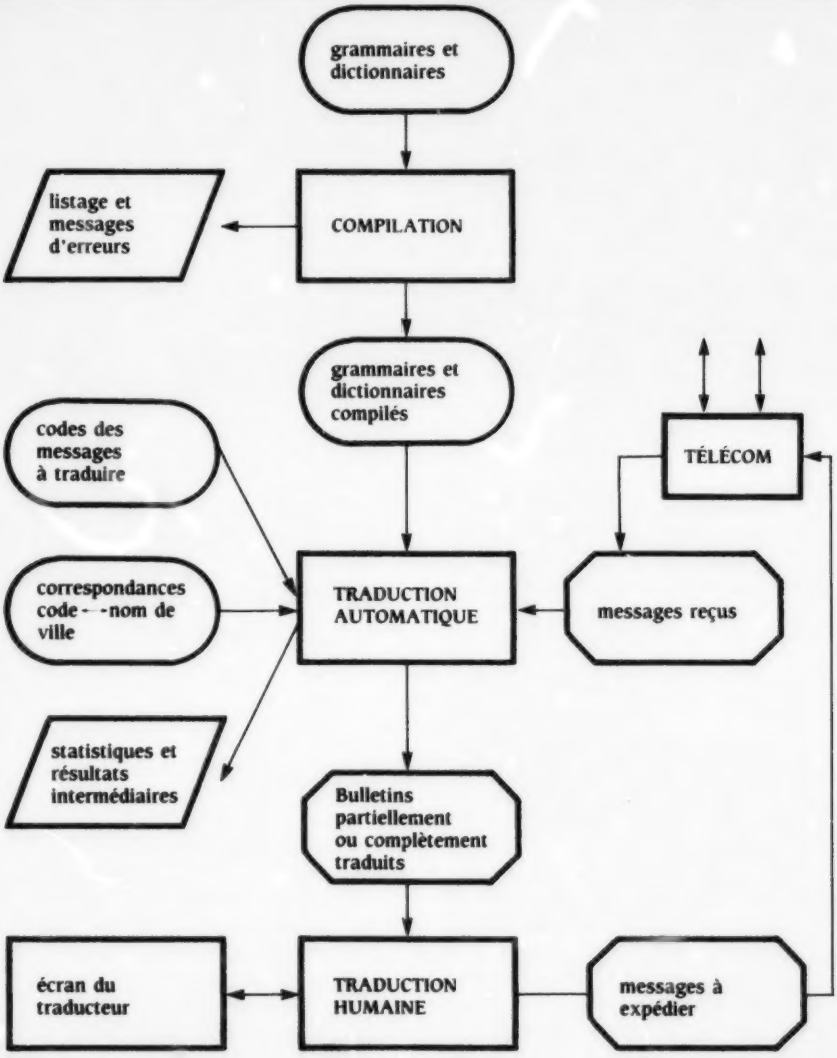

Traduction automatique des bulletins de météorologie : schéma du système METEO.

délibérations de leurs députés dans la langue officielle de leur choix. En rendant plus "visible" le travail des interprètes parlementaires, cette mesure contribue à renforcer l'image d'un Canada bilingue.

Au cours de l'exercice 1976-1977, les interprètes fédéraux et les contractuels assument 13 377 jours-interprètes, un sommet. Leurs missions d'escorte les conduisent aux quatre coins du globe, notamment en Chine, en U.R.S.S., en Roumanie, au Japon et à Cuba. Ils se rendent aussi aux îles Hawaï et au Sri Lanka où se tiennent des conférences internationales.

La machine qui traduit la pluie et le beau temps

Parallèlement à la banque informatisée de terminologie, le Bureau s'intéresse à l'automatisation de la traduction elle-même. Il s'était d'ailleurs engagé en 1973 à continuer d'appuyer la recherche fondamentale entreprise dans ce domaine au pays et financée jusque-là par le Conseil national de recherches.

En 1975, le Bureau demande à l'Université de Montréal de démontrer que ses recherches théoriques peuvent donner des résultats pratiques en les appliquant à un système de traduction automatique dans un domaine simple et répétitif, celui des bulletins de météorologie. L'année suivante, le groupe de recherche en traduction automatique de l'université (TAUM) lui livre le prototype du système METEO.

Cette percée permet aux services météorologiques du gouvernement canadien de diffuser leurs bulletins rapidement et simultanément dans les deux langues officielles. Du coup, l'État réalise des économies substantielles en n'ayant pas à recruter ni à former toute une "armée" de traducteurs pour exécuter un travail fastidieux que la machine peut faire de façon satisfaisante.

Depuis juin 1977, 85 p. 100 des 5 000 bulletins météorologiques d'Environnement Canada sont traduits par ordinateur, ce qui accélère le travail et évite aux traducteurs d'avoir à traduire quotidiennement des masses de textes répétitifs et monotones. Le traducteur à circuits fonctionne 24 heures par jour, 365 jours par année. Il n'a droit à aucune pause-café. . .

Un terminologue, John Carey, interroge TERMIUM III. (Photo : Secrétariat d'État)

Le système METEO traduit correctement, c'est-à-dire sans nécessiter de révision, environ 80 p. 100 des phrases qui lui sont soumises. Les phrases rejetées sont confiées à un traducteur. Le système décide lui-même de ne pas traduire une phrase lorsqu'elle contient un phénomène linguistique nouveau (mot ne figurant pas dans son dictionnaire, structure syntaxique nouvelle, etc.) ou présente une irrégularité quelconque (erreur de télécommunication, omission d'un point en fin de phrase, etc.). Par cette réussite technologique, le Bureau des traductions fait passer le robot

traduisant du monde de la fiction à la réalité, et propulse le Canada à la fine pointe du progrès en ce domaine.

L'héritage de Paul Larose

En janvier 1978, les membres du Bureau des traductions apprennent que dorénavant ils n'auront plus à leur tête un surintendant, mais un sous-secrétaire d'État adjoint (Traduction). Cette promotion place le chef de la traduction au rang des grands commis de l'État. A peine sept mois plus tard, cependant, Paul Larose est nommé au poste de sous-secrétaire d'État adjoint (Citoyenneté et Expansion du bilinguisme).

Son court séjour à la direction du Bureau aura marqué profondément la vie et l'orientation de cet organisme. L'amélioration des communications internes et le recours à la consultation ont pour effet d'accroître la participation du personnel à la gestion du Bureau et de valoriser le rôle des cadres. Lors de deux colloques, le Bureau clarifie son orientation générale, affine ses pratiques de gestion et se montre particulièrement attentif aux besoins de ses clients. A cet égard, la Direction procède en juin 1978 au regroupement de ses clients sous cinq portefeuilles : économique, juridique, militaire et technique, scientifique, socio-administratif. Cette mesure est dictée par des considérations d'efficacité administrative.

C'est indéniablement sur les trois plans de la communication, de la gestion et de la terminologie que Paul Larose aura laissé son empreinte la plus durable. Il instaure la pratique des plans quinquennaux et réorganise de fond en comble les multiples services du Bureau en créant cinq grandes directions dont la Direction générale du plan. Par cette refonte des structures, il adapte les méthodes de travail et l'organisation du service en fonction des besoins grandissants et de plus en plus diversifiés des clients tout en offrant des perspectives de carrière stimulantes à l'ensemble du personnel.

L'École d'interprétation du Bureau des traductions créée en 1975. (Photo : Secrétariat d'État)

Sous sa direction, le Bureau aura connu des années fertiles en progrès dans tous les domaines aussi bien en traduction automatique, en interprétation, en documentation qu'en formation professionnelle. Mais c'est incontestablement en terminologie que ce bond en avant est le plus spectaculaire. Presque du jour au lendemain, cette nouvelle discipline devient le "centre nerveux" du service tout entier. En dotant le Bureau d'une banque de terminologie, Paul Larose lui procure un instrument de travail moderne indispensable à son développement et à l'essor du bilinguisme au pays.

Au cours de cette période, enfin, la participation de Paul Larose aux activités du comité de gestion du ministère amène le Bureau à collaborer plus étroitement à l'élaboration des grandes orientations du Secrétariat d'État qui désire intégrer ses services de traduction, de terminologie et de documentation à ses divers programmes de promotion des langues officielles. Le fait

que Paul Larose ait été à la tête du Bureau à ce moment précis de son histoire n'est peut-être pas étranger à cette évolution.

VI Vers de nouveaux horizons 1978-1982

"Prendre la succession d'un homme comme M. Larose représente une immense gageure. Si mon expérience administrative est moins longue et moins riche que la sienne, j'ai la même foi que lui en l'avenir du Bureau et le même dévouement aux intérêts de la profession. Les contraintes budgétaires auxquelles doivent faire face tous les secteurs de la Fonction publique – et le Bureau n'y échappe pas – ne nous rendront pas la tâche facile au cours des mois à venir. Toutefois, je sais qu'avec la collaboration de tous la qualité du service fourni à notre clientèle continuera à s'améliorer."

Tel est le message inaugural que Philippe Le Quellec adresse au personnel du Bureau au lendemain de sa nomination au poste de sous-secrétaire d'État adjoint (Traduction).

Son diplôme d'ingénieur agricole en poche, Philippe Le Quellec quitte sa Bretagne natale en 1952 pour venir s'établir au Canada. Il a 22 ans. Pendant dix ans, il exerce son métier en terre canadienne; ses fonctions le conduisent d'un bout à l'autre du pays. En 1962, il entre au service du ministère fédéral de l'Agriculture et se fixe dans la région d'Edmonton, en Alberta. Son intérêt pour les questions de langue l'incite à faire subir à son itinéraire professionnel un changement de cap radical.

A partir de 1965, il entreprend en effet au Bureau fédéral des traductions, une carrière qui, d'échelon en échelon, le fera accéder aux plus hautes fonctions de cet organisme. Admis à l'École des stagiaires, il se recycle à son nouveau métier avant d'être affecté, comme traducteur, aux Affaires indiennes. Il devient ensuite réviseur au ministère des Pêches et Forêts. Promu chef de section, il dirige successivement le service de l'Expansion économique régionale et celui des Transports. De là, il passe, en août 1972, à la nouvelle Division de la Défense nationale qui connaît en quelques années, comme nous l'avons vu, un essor phénoménal. Il accède, enfin, à la Direction de la recherche et du perfectionnement qui, lors de l'importante restructuration de 1975, évolue en Direction générale de la terminologie et de la documentation (DGTD).

Les cadres supérieurs du Bureau rendent hommage à Paul-Émile Larose à l'occasion de son départ. De g. à dr. : Y. Bouvier, R. Aupy, P.-É. Larose, M. Roy, P. Le Quellec, R. Blais. (Photo : Secrétariat d'État)

À la croisée des chemins

Le Bureau, qui a connu un essor prodigieux au cours de la dernière décennie, semble reprendre son souffle à l'approche des années 80. Bien que son budget progresse de 51 à 66,8 millions de dollars de 1978 à 1982, et son volume annuel de production, de 254 à 276 millions de mots, son personnel se stabilise autour de 1 860 après avoir

atteint une crête à 1 908 en 1978-1979 et régressé à 1 761 en 1980-1981. Le coup de frein à l'expansion a été donné par deux mesures rendues nécessaires en raison de la conjoncture économique : la politique de restrictions budgétaires du Cabinet des ministres (1978) et la compression de la masse salariale ordonnée par le Conseil du Trésor (1979).

Le Bureau semble parvenu à une croisée de chemins. La haute direction et les cadres entament une réflexion de fond. On fait le point, on s'interroge sur la vocation de cet organisme de service, on sonde l'avenir. La grande question que l'on se pose est celle-ci : le Bureau doit-il restreindre son rôle à celui d'un exécutant de traductions ou bien, compte tenu des besoins de l'administration fédérale et de la société canadienne dans l'ensemble, doit-il occuper d'autres champs d'activité linguistique et affermir son influence en tant qu'instrument de promotion de nos deux langues nationales?

Aux yeux du sous-secrétaire d'État, Pierre Juneau, rien ne s'oppose à ce que le Bureau assume de nouvelles responsabilités dans le prolongement de ses compétences linguistiques. Cela lui paraît même inévitable : "... A cause de la situation stratégique que vous occupez, dit-il aux cadres réunis en colloque en avril 1979, je pense que de plus en plus le service des traductions sera appelé à jouer un important rôle d'expert-conseil auprès du gouvernement en ce qui a trait à l'usage général des langues officielles de l'administration fédérale."

De nombreuses décisions témoignent du désir de la haute direction du Bureau d'élargir son champ d'activité et son rayon d'action dans le domaine linguistique au pays. Le directeur général du Plan, Raymond Aupy, se voit confier la responsabilité, au début de 1980, d'implanter un réseau de services de conseils linguistiques afin d'apporter une aide à la rédaction ou à la révision aux fonctionnaires fédéraux bilingues n'ayant pas l'habitude d'écrire dans leur langue seconde.

Le Bureau et les provinces

Au cours de cette période, le Bureau fournit des services d'experts-conseils au gouvernement du Nouveau-Brunswick, accueille des stagiaires de l'Alberta et procède à des échanges de traducteurs avec cette province, détache un cadre auprès du gouvernement du Manitoba pour mettre sur pied un service de traduction juridique (suite au jugement Forest) et affecte un membre de son personnel au Collège de Saint-Boniface dans la même province afin d'y mettre sur pied un programme de formation de traducteurs. Des représentants du Bureau participent également à une étude sur la promotion des langues officielles devant déboucher sur un mémoire destiné au Cabinet.

Le nouveau tournant qui se dessine dans l'évolution du Bureau se manifeste encore par sa participation, en collaboration avec des organismes fédéraux et provinciaux et des universités canadiennes, à un projet de promotion du français dans la pratique du droit dans les provinces régies par la *common law*. Le Bureau coordonne tout le volet terminologique de ce projet et y apporte son appui technique. Enfin, il réaffirme sa volonté de resserrer ses liens avec les associations provinciales de traduction qui cherchent elles aussi à s'adapter aux besoins changeants de la société canadienne.

A l'instigation du Bureau a lieu en mars 1980, à Winnipeg, la première rencontre fédérale-provinciale des services

de traduction. Dans la foulée de cette rencontre, naît, un an plus tard, la "Conférence des services de traduction" qui offre l'occasion aux responsables fédéraux et provinciaux d'échanger leurs vues deux fois par an sur les questions d'intérêt commun afin de mieux coordonner leurs activités.

Ce ne sont là que quelques-unes des initiatives qui viennent soutenir le gouvernement dans ses efforts en vue de garantir l'égalité de statut des deux langues officielles et d'accentuer le caractère bilingue du Canada.

Sur le plan interne, le Bureau fait paraître un guide officiel du client, le premier du genre, qui s'intitule *D'une langue à l'autre*. Cette publication, qui se situe dans le prolongement de l'"Opération client" lancée par Paul Larose en 1976, marque une étape importante dans les relations que le Bureau entretient avec ses clients. Dans la même veine, le Service des communications est amené à publier en 1981 un dossier d'information sur le Bureau lui-même. Ses cinq brochures décrivent les principaux services offerts par le Bureau.

Quelques nouveautés

Soucieux d'offrir de nouveaux services à la population canadienne, le Bureau inaugure, en novembre 1979, un service d'interprétation gestuelle devant faciliter aux 200 000 Canadiens souffrant de surdité la communication avec l'administration de leur pays. Durant l'exercice 1981-1982, la soixantaine de pigistes qui assurent ce service fournissent des prestations totalisant 663 jours-interprètes.

La Direction veille également à respecter le principe de l'égalité d'accès à l'emploi pour les femmes, les handicapés et les autochtones. Cette préoccupation transparaît dans un certain nombre de mesures concrètes. Parmi celles-ci, rappelons l'affectation de 15 employées à des postes où elles peuvent acquérir une expérience utile pour accéder par la suite à des responsabilités supérieures; la réalisation d'une étude de faisabilité sur l'engagement d'handicapés travaillant à domicile; la mise au point, en collaboration avec les Services Convertobraille Cypihot-Galarneau, à Hull, d'un mécanisme permettant aux handicapés de la vue d'avoir accès à la banque de terminologie; la prise en charge des frais de formation de deux interprètes gestuels au Gallaudet College de Washington; la réaffectation des fonds du programme de bourses d'études en traduction à l'engagement d'autochtones ou d'handicapés et l'organisation de cours d'interprétation pour les Inuit.

Le Bureau des traductions est aussi le théâtre d'expériences nouvelles de vie au travail. Il est l'un des trois "sites" choisis en 1975 pour faire une expérience sur la qualité de vie au travail (QVT). D'inspiration européenne, la QVT permet aux unités opérationnelles de se tailler un régime de travail sur mesure à l'intérieur de limites prescrites et après que chacun de ses membres s'est pénétré des nécessités du service, de ses particularités fonctionnelles et de ses normes de qualité et de productivité. Depuis 1979, une trentaine de sections opérationnelles ont adopté diverses formules de QVT dont le double but est d'améliorer la satisfaction au travail du personnel et de rehausser l'efficacité des services.

Traduction à la pige et perfectionnement

Le nombre de traducteurs n'augmentant plus au même rythme que la demande, c'est d'abord par le biais de la pige que le Bureau réussit à satisfaire sa clien-

tèle. Il recourt de façon régulière aux services d'environ 500 pigistes pour les langues officielles. Ces traducteurs indépendants traduisent 67 millions de mots au cours de l'exercice 1981-1982 en regard de 31 millions deux ans plus tôt. Cela représente près du quart de la production globale du service de traduction.

L'amélioration de la compétence des traducteurs, réviseurs et interprètes est une autre façon de rendre le Bureau plus productif sans gonfler les effectifs. Le perfectionnement du personnel passe depuis plusieurs années par la Division de la formation qui adapte ses programmes aux besoins qu'elle perçoit. Il manquait toutefois à ce processus empirique deux éléments importants : un moyen de diagnostiquer systématiquement les lacunes des traducteurs et un mode d'évaluation des progrès réalisés après les stages de formation. Pour tenter de corriger ces carences, Philippe Le Quellec charge le directeur général du plan, Raymond Aupy, de constituer un groupe de travail qui prend le nom de "Mission Formation".

Les trois volets de l'automatisation

Pour faire mieux et plus avec sensiblement les mêmes effectifs, une troisième solution s'offre aux autorités du Bureau : l'automatisation. Ce terme recouvre la traduction automatique (la machine travaille seule), la traduction automatique assistée (la machine et le traducteur se partagent le travail) et, enfin, la traduction humaine assistée (la machine sert au traitement du texte et aux recherches documentaires et terminologiques).

Le Bureau s'était vu confier en 1976 la traduction des manuels d'entretien et d'exploitation du nouvel avion patrouilleur *Aurora* dont le ministère de la Défense nationale devait prendre livraison en 1980. Le délai entre l'achèvement de la rédaction de ces manuels et la livraison de l'avion, est si court qu'il est impensable de les faire traduire par les sections techniques. Fort du succès du système METEO, le Bureau mise une fois de plus sur la machine à traduire et passe un deuxième marché avec l'Université de Montréal.

Philippe Le Quellec (1930–1983), sous-secrétaire d'État adjoint (Traduction) de 1978 à 1982. (Photo : CRCCF, Ph 129-3)

Le groupe de chercheurs présente son système au Secrétariat d'État en mars 1979. Quoique supérieur au système METEO, TAUM-AVIATION n'est pas tout à fait au point, les difficultés à résoudre étant de loin plus complexes que celles des bulletins météorolo-

giques. Même limité aux manuels d'entretien des circuits hydrauliques de l'avion, le volume de mots à traiter dans ce domaine ne permet pas d'en prévoir une utilisation rentable. Une étude globale de faisabilité de la traduction automatique au pays conduit à son abandon en 1981 au profit de la recherche de nouvelles assises pour une relance de la recherche fondamentale et du développement de systèmes axés sur les besoins de la société canadienne.

Le Bureau explore alors de nouvelles avenues du côté, cette fois, des machines commerciales d'aide à la traduction, tels les systèmes ALPS et Weidner. Il examine la possibilité de réaliser automatiquement la traduction de deux autres ensembles de textes : d'une part, les 25 000 avis de concours et de droit d'appel émanant chaque année des divers ministères et organismes et représentant un volume annuel de deux millions de mots, et, d'autre part, le *Journal des marques de commerce* totalisant environ 350 000 mots. La traduction de ces documents doit se faire dans un délai de 24 heures. Après l'essai de l'un et l'évaluation de l'autre, le Bureau en arrive à la conclusion que ces systèmes ne peuvent pas répondre aux attentes des traducteurs qui comptent sur une aide semblable à celle offerte par le système METEO.

L'attrait de la bureautique

La traduction humaine assistée se révèle une autre voie encore plus prometteuse que la traduction automatique. Cinq sections opérationnelles font l'essai de machines de traitement de texte en 1979. L'expérience se révèle concluante et le Bureau décide d'équiper une vingtaine de traducteurs de ces machines. Son programme de mécanisation des opérations porte à près de

Le Bureau se met à l'heure de la bureautique en équipant son personnel de machines à traitement de texte. (Photo : Secrétariat d'État)

150 le nombre de personnes (traducteurs et personnel de soutien) dont le poste de travail est doté d'une machine de traitement de textes en 1982. En délaissant progressivement les machines à écrire au profit des écrans cathodiques, le personnel du Bureau entre de plain-pied dans l'ère de la bureautique.

Philippe Le Quellec a foi en l'avenir de l'automatisation de la traduction. Mais cette foi est tempérée par une sage prudence. "Nous tenons à avancer prudemment dans l'utilisation de la technologie au service de la langue, affirme-t-il à Lausanne en 1981 lors de la Biennale de la langue française, car nous savons que mal employée (. . .) elle aurait des effets désastreux sur notre langue. Il faut donc avancer lentement, mais sûrement, vers les progrès technologiques, tout en sachant que l'on ne saurait créer un double intellectuel de l'homme."

L'essor des services multilingues

Du côté des langues étrangères, la Direction des services multilingues tra-

duit en moyenne, depuis 1974, de 18 à 22 millions de mots par année. Ses 500 pigistes assument la plus grande part de ce volume, soit environ 65 p. 100. Le personnel permanent, qui oscille autour de 80 personnes, se compose en 1982 de 46 traducteurs et de 33 employés de soutien et de gestion.

L'Université de Montréal remet au Secrétariat d'État le système TAUM-AVIATION en 1979. De g. à dr. : Philippe Le Quellec, Pierre Juneau, sous-secrétaire d'État; (assis) Paul Lacoste, recteur de l'Université de Montréal. (Photo : Secrétariat d'État)

Le degré de technicité des textes traduits par la Direction n'a cessé de croître au cours des années. La majorité des traductions techniques et scientifiques (environ 1 500 par année) sont compilées dans le *Répertoire des traductions* de l'Institut canadien d'information scientifique et technique (ICIST) qui, en tant que service international d'échange des traductions scientifiques, fait connaître leur existence aux organismes semblables à l'étranger. Les hommes de science du monde entier y ont accès.

Une autre tendance s'est manifestée dans cette Direction au cours des récentes années : le volume de traduction du chinois vers l'anglais y a suivi une courbe ascendante. Il en est de même pour le japonais, l'arabe et les langues scandinaves. Parallèlement, le russe y est en régression. Il est supplanté par l'espagnol comme langue la plus traduite. C'est d'ailleurs dans cette dernière langue de même qu'en allemand que sont traduits les bulletins *Hebdo Canada* du ministère des Affaires extérieures et *Courrier canadien* du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le chef de la Direction, Gerry A. Mendel, inaugure en 1981 un stage de formation pour universitaires dans le cadre du Programme d'emplois d'été axés sur la carrière de la Commission de la Fonction publique. Six étudiants ayant terminé une troisième année de spécialisation en langue étrangère (russe, allemand, espagnol ou italien) sont pris en charge par les membres de la Direction qui les encadrent et les initient au métier de traducteur. Ce mode inédit de recrutement se révèle efficace.

Vers TERMIUM III

Sous la direction d'Alain Landry, la Direction générale de la terminologie et de la documentation (DGTD) continue d'être au coeur des activités de traduction, de normalisation et de bilinguisation de l'administration fédérale. Ses 120 terminologues et employés de soutien s'emploient activement à enrichir et à assouplir le système informatisé de traitement de l'information terminologique. Son service de renseignements téléphoniques SVP répond à près de 30 000 demandes par année.

Au printemps de 1981, le Comité de régie crée un comité de développement de la banque de terminologie. Au terme de l'exercice de planification qui suit, le comité décide, entre autres choses, de concevoir pour 1984 un logiciel de troisième génération. TERMIUM III intégrera les progrès technologiques réalisés en informatique depuis la mise au point de TERMIUM II et sera mieux adapté à l'évolution des besoins de la clientèle de la banque, clientèle qui n'a cessé de se diversifier et d'augmenter. Le nouveau logiciel offrira aux usagers près de 750 000 fiches (soit plus d'un million et demi de termes) dans les deux langues officielles, un fonds multilingue, un fichier des difficultés de traduction et un fonds bibliographique.

La banque dispose d'une centaine de terminaux et dessert quelque 1 800 usagers. Cinquante-six pour cent des sections et sous-sections de traduction disséminées à travers le pays sont dotées d'un terminal. Ce réseau s'étend de Chilliwack à Halifax en passant par Winnipeg, Toronto, Saint-Jean, Quebec et Moncton. Sont aussi branchés à la banque des sociétés de la Couronne (Téléglobe Canada, Air Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement), des universités (Ottawa, Montréal, Laval, Moncton), des gouvernements provinciaux (Alberta, Manitoba, Ontario), des organisations internationales (OACI), des organismes divers tels que la Gendarmerie royale du Canada, l'Institut canadien d'information scientifique et technique (ICIST) et quelques sociétés privées. Le Bureau souhaiterait rendre sa banque de terminologie accessible sans frais aux contribuables canadiens par l'entremise du système Télidon.

Internationalisation des activités terminologiques

Le Bureau collabore avec le Centre international d'information pour la terminologie (Infoterm) à la mise en place d'un réseau international de terminologie (TermNet) et participe aux travaux terminologiques de la Commission des communautés européennes et à ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Lors d'une réunion de cet organisme en février 1981, les représentants du Bureau ont fait accepter comme norme internationale la norme canadienne à la définition de laquelle il avait contribué. Comment ne pas voir dans cette acceptation une reconnaissance internationale de la compétence des terminologues canadiens?

Grâce à la collaboration de la Direction des services multilingues, les Notes sur la Constitution *de 1982 ont été diffusées en 12 langues. (Photo : Secrétariat d'État)*

L'installation en janvier 1982 d'un terminal au Centre culturel canadien à Paris a largement contribué à accroître le rayonnement international du Bureau des traductions et de sa banque de ter-

minologie. Cette première liaison transatlantique permanente permet un échange continu d'information terminologique entre le Canada et les divers organismes nationaux et internationaux actifs dans ce domaine en Europe. Ce trait d'union entre l'Amérique et l'Europe pourrait bien être le prélude à une contribution plus grande du Canada à l'évolution de la langue française dans le monde.

Décès de Philippe Le Quellec

A la fin de 1982 et au début de 1983, le Bureau des traductions est durement éprouvé par le décès de plusieurs de ses cadres dans la force de l'âge dont Philippe Le Quellec. Terrassé par une grave maladie, celui-ci est contraint de quitter la direction du service à l'automne de 1982. Le mal incurable qui l'afflige l'emporte le 27 janvier 1983. Il n'a pas 53 ans.

Pendant plus de quatre ans, cet homme simple, souriant et aimé de tous s'est dépensé sans ménagement pour conserver au Bureau son élan des années antérieures. Il réussit avec imagination à lui donner un souffle nouveau et à lui imprimer une orientation à la mesure de l'idéal canadien.

"Ces années furent difficiles à bien des points de vue, reconnaît-il dans son ultime message au personnel, compte tenu de l'orientation gouvernementale, de l'orientation ministérielle, des besoins sociaux en évolution rapide, de l'accroissement et de la complexité accrue de la charge de travail, et tout cela dans un contexte de contraintes budgétaires qui n'a jamais relâché." Au cours de cette période, le Bureau a connu également la première grève de ses traducteurs, interprètes et terminologues.

Malgré la crise économique qui sévit au pays, le Bureau des traductions parvient malgré tout à consolider ses services, à les améliorer et à les diversifier. Il les axe aussi plus directement sur les objectifs globaux de la politique du gouvernement canadien et sur ses priorités d'ordre social. Grâce aux initiatives originales de Philippe Le Quellec et de l'équipe compétente de gestionnaires qui l'assiste, le Bureau commence à devenir un instrument important de la promotion des langues officielles au pays. Sa banque informatisée poursuit sa fabuleuse expansion. Par son réseau de terminaux, elle se ramifie d'un océan à l'autre et déborde même les frontières du pays. Les réalisations du Bureau en ce domaine comme en traduction automatique suscitent la curiosité partout dans le monde. A la faveur de ce rayonnement international, le Bureau noue des relations de collaboration et d'échange avec de nombreux organismes nationaux et internationaux oeuvrant dans ses domaines de compétence.

Tout au long de sa carrière, Philippe Le Quellec fut un ardent promoteur des services fédéraux de traduction en même temps qu'un fervent partisan de la reconnaissance professionnelle des traducteurs. Son dévouement aux intérêts de la profession lui ont valu d'être nommé membre honoraire des associations de traducteurs et interprètes de l'Ontario et de l'Alberta.

Doué d'un dynamisme infatigable et d'une force de caractère peu commune, cet homme de vision aura été un ambassadeur incomparable du Bureau tant au pays qu'à l'étranger. Il a su lui donner un nouvel élan en l'ouvrant sur de plus larges horizons et en l'engageant dans des voies jusque-là inexplorées.

Démonstration de la Banque de terminologie lors des Journées canadiennes de Nancy (France) en 1981. De g. à dr. : P. Le Quellec, F. Gobeil, H. Cormier et J.-F. Marotte. (Photo : Secrétariat d'État)

VII La promotion des langues officielles 1983-1984

Alain Landry dirige la Direction générale de la terminologie et de la documentation quand, en octobre 1982, la sous-secrétaire d'État, Huguette Labelle, lui demande de prendre en main la haute direction du Bureau des traductions, Philippe Le Quellec étant immobilisé par la maladie. Lorsqu'il est confirmé dans ses nouvelles fonctions, le 2 août 1983, le poste qu'il occupe a changé de titre. Sa désignation officielle est désormais "sous-secrétaire d'État adjoint (Langues officielles et Traduction)".

Aux responsabilités de son prédécesseur s'ajoute dorénavant celle de développer et mettre à jour la politique globale de promotion des langues officielles pour le Secrétariat d'État à la fois dans le secteur privé (organismes bénévoles et entreprises) et dans le secteur public non fédéral (administrations provinciales, territoriales et municipales, maisons d'enseignement, établissement de santé et services sociaux).

Ce changement n'est pas sans signification. Il résulte, certes, d'une réorganisation des services effectuée par les instances supérieures du Secrétariat d'État, mais il traduit également un élargissement de la vocation du Bureau des traductions, élargissement qui s'inscrit dans le droit fil de sa nouvelle orientation, c'est-à-dire d'une participation accrue de son personnel à l'application des programmes de promotion des langues officielles.

L'itinéraire professionnel d'Alain Landry l'a bien préparé à assumer ses nouvelles fonctions. Ce jeune gestionnaire de 40 ans, originaire de Maria dans le comté de Bonaventure, au

Québec, est titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Moncton, d'un diplôme de l'École normale de Saint-Cloud (France), d'une maîtrise en linguistique de l'Université Laval et d'une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique.

Au service du gouvernement fédéral depuis 1972, il a occupé divers postes à la Direction des programmes de langues du Secrétariat d'État avant de passer au Bureau des traductions à titre de directeur de la normalisation et de la liaison. C'est en 1979 qu'il avait été nommé à la tête de la Direction générale de la terminologie et de la documentation (DGTD).

Le nom d'Alain Landry est intimement lié à l'essor spectaculaire de la Banque de terminologie. Lors de nombreuses missions à Washington, Vienne, Prague, Paris, Bruxelles, New York, Moscou, Bonn et Tunis, il fait connaître la nouvelle banque et établit des liens de collaboration avec divers organismes oeuvrant dans le même domaine. Membre du conseil consultatif d'Inforterm en 1979, il est élu vice-président et trésorier de la toute nouvelle Association internationale de terminologie (TERMIA), fondée à Québec, en 1982. C'est lui également qui représente le Bureau et le Canada lors de colloques internationaux tenus en Suède, en France, en Tchécoslovaquie et à l'île Jersey. Alain Landry connaît bien les grands dossiers du Bureau quand il accède à ses nouvelles fonctions. Sa réputation est bien établie tant au pays qu'à l'étranger.

Prospectives

Tout indique que les tendances qui ont caractérisé l'évolution du service centrale des traductions ces récentes années se poursuivront au cours de la prochaine décennie.

Le volume de travail ira, selon toute vraisemblance, en augmentant. Deux nouveaux textes législatifs adoptés par la Chambre des communes en juin 1982, la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels, pourraient bien avoir une forte incidence sur la charge de travail des traducteurs, les délais de production des textes et l'ordre de priorité à respecter pour leur traduction.

Le nombre de jours-interprètes devrait également augmenter tant pour les langues officielles que pour les autres. Le service d'interprétation gestuelle continuera, lui aussi, à prendre de l'ampleur. Les interprètes gestuels ont fourni 758 jours-interprètes en 1982-1983 contre 663 au cours de l'exercice précédent.

Quant à la banque de terminologie, rien ne semble devoir ralentir son expansion. Son réseau de terminaux continuera vraisemblablement à se ramifier à l'intérieur comme à l'extérieur de la Fonction publique, au pays comme à l'étranger. Suite à une visite d'Alain Landry au siège de l'ONU, une entente de coopération a été signée entre les Services linguistiques de cette organisation et le Bureau des traductions. Elle prévoit que les Services de l'ONU seront reliés à la banque d'Ottawa, tandis que le Bureau aura accès au riche fonds de terminologie multilingue de l'organisation internationale. L'exercice 1982-1983 a vu l'installation de terminaux à Londres, Bruxelles, Washington et Murray Hill (New Jersey) et d'un deuxième terminal à Paris.

En juin 1983, les exploitants des banques de terminologie de l'Office de la langue française du Québec (BTQ), de la Commission des communautés européennes (EURODICAUTOM), du Bureau

fédéral des langues de l'Allemagne de l'Ouest (LEXIS), de la Société Siemens de la République d'Allemagne fédérale (TEAM) et du Bureau des traductions du gouvernement canadien (TERMIUM) ont signé, à Hull, un accord international prévoyant la mise en commun de certaines ressources terminologiques. Faut-il y voir le premier pas vers l'établissement d'un vaste réseau mondial de banques terminologiques inter-reliées?

Le Bureau se propose de relancer des projets de recherche et de développement en traduction automatique. Conjointement avec le ministère des Communications, il a commandé, en 1983, une étude du traitement automatisé des langues naturelles et de l'intelligence artificielle. Il poursuit son effort de mécanisation des opérations en dotant chaque année de machines de traitement de textes un nombre grandissant de traducteurs et d'employés de soutien.

Il est permis de croire également que le Bureau n'hésitera pas à innover lorsque l'efficacité de ses services l'exigera. Il l'a fait à de nombreuses reprises dans le passé, comme nous l'avons vu, et il semble bien qu'il continuera sur sa lancée. Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'en 1976 les dirigeants du Bureau firent oeuvre de pionniers dans la fonction publique fédérale en permettant à une quarantaine de personnes de travailler à temps partiel, même si elles occupaient un poste à temps plein.

Le Bureau est aussi à l'origine d'une nouveauté technologique unique en son genre : le compte-mots. Conçue et fabri-

Tableau 3

Production: Nombre de mots traduits annuellement, 1954-1984

1954*	75 964 846	1969/70	102 511 387
1955	72 479 331	1970/71	134 615 149
1956	79 108 910	1971/72	130 630 682
1957	72 743 548	1972/73	134 199 431
1958	81 660 805	1973/74	173 334 742
1959	86 904 175	1974/75	186 465 865
1960	90 756 192	1975/76	210 214 691
1961	97 845 281	1976/77	232 021 391
1962	104 762 390	1977/78	251 451 956
1963	111 976 104	1978/79	254 000 000
1964	119 158 393	1979/80	225 000 000
1965	113 890 331	1980/81	253 000 000
1966	137 104 350	1981/82	276 000 000
1967/68	146 418 139**	1982/83	290 000 000
1968/69	89 404 983	1983/84	300 000 000***

Avant 1954, on évaluait la production des traducteurs en pages, méthode qui comportait une marge d'erreur difficile à redresser en raison du format inégal des pages.

***Couvre une période de 15 mois, soit du 1er janvier 1967 au 31 mars 1968. Jusqu'à l'exercice 1967-1968, la production du Bureau est basée sur l'année civile. Par la suite, les statistiques coïncident avec l'année financière.*

****Prévisions.*

Alain Landry (1943–), sous-secrétaire d'État adjoint (Langues officielles et Traduction) depuis 1983. (Photo : Secrétariat d'État)

quée d'après ses spécifications par une entreprise privée, cette petite merveille électronique compte les mots des textes à traduire quatre fois plus vite que les commis. Ceux-ci se sont vus ainsi soulagés d'une tâche des plus fastidieuses.

Comme on le sait, c'est au Bureau des traductions qu'il incombe, depuis 1974, de veiller à la qualité de la langue administrative et des pratiques de rédaction au sein de la fonction publique fédérale. Une des récentes initiatives prises par le Bureau à cet égard a été la publication, en 1983, d'un *Guide du rédacteur de l'administration fédérale*. Cet ouvrage de référence, abondamment documenté et dont la réalisation a été coordonnée par Denise McClelland, est venu combler une lacune.

En effet, contrairement aux fonctionnaires de langue anglaise qui disposaient depuis plusieurs années déjà du *Government of Canada Style Manual for Writers and Editors*, publié par les soins de l'Office des normes du gouvernement canadien, les fonctionnaires de langue française n'avaient pas à leur disposi-

Tableau 4

Interprétation: Nombre de jours-interprètes, 1964-1984

1964*	267	1974/75	12 244
1965	447	1975/76	13 314
1966	405	1976/77	13 377
1967/68	702**	1977/78	11 063
1968/69	1 227	1978/79	12 742
1969/70	1 608	1079/80	8 340
1970/71	4 873	1980/81	11 900
1971/72	6 619	1981/82	13 200
1972/73	5 765	1982/83	13 246
1973/74	7 170	1983/84	13 200***

**Les statistiques sont inexistantes pour les années 1959 à 1963.*
***Couvre une période de 15 mois, soit du 1er janvier 1967 au 31 mars 1968.*
****Prévisions.*

tion un inventaire de règles de rédaction administrative qui, tout en respectant les grands courants des usages typographiques des pays francophones, reflète la réalité géographique, politique et sociale du Canada. Dès sa parution, le *Guide du rédacteur* reçut un excellent accueil et son utilité n'a pas tardé à se confirmer. Le Bureau a entrepris la révision et la mise à jour du *Style Manual* dont la nouvelle édition doit paraître d'ici 1985.

L'évolution du rôle du Bureau

Ce sera surtout en cherchant à intégrer ses activités aux grands objectifs nationaux en matière de promotion des langues officielles que le Bureau des traductions devra faire preuve d'imagination et d'initiative au cours des prochaines années.

Ses nouvelles responsabilités entraînent une redéfinition du rôle des traducteurs et des spécialistes des disciplines connexes. Il semble d'ores et déjà acquis que ses traducteurs, réviseurs, terminologues, documentalistes, interprètes et gestionnaires sont les fonctionnaires fédéraux les plus aptes et les mieux qualifiés pour offrir des services d'aide à la rédaction et de soutien technique, de planification et de normalisation linguistique. Par le fait même, la profession toute entière revêt une nouvelle dimension.

Au cours de la prochaine décennie, Alain Landry, ses collaborateurs à la haute direction et l'ensemble du personnel, par le biais des mécanismes de consultation, auront à préciser comment concrètement le service s'engagera dans cette nouvelle voie.

Une innovation technologique dont le Bureau est à l'origine : le compte-mots. (Photo : Secrétariat d'État)

Et si le passé est garant de l'avenir, tout permet de croire que le Bureau des traductions est promis à un bel avenir.

Tableau 5

Personnel du bureau, 1964-1984

1964/65	339	1974/75	1 368
1965/66	422	1975/76	1 750
1966/67	435	1976/77	1 863
1967/68	501	1977/78	1 899
1968/69	525	1978/79	1 908
1969/70	621	1979/80	1 844
1970/71	730	1980/81	1 761
1971/72	950	1981/82	1 855
1972/73	1 118	1982/83	1 849
1973/74	1 306	1983/84	1 761*

**Au 31 janvier 1984. Administrativement, le personnel des services fédéraux de traduction de Toronto et de Winnipeg relève désormais des Opérations régionales du Secrétariat d'État et non plus du Bureau des traductions.*

Tableau 6

Budgets annuels, 1964-1984

	$		$
1964/65	2 497 000	1974/75	41 660 000
1965/66	2 998 600	1975/76	40 586 000
1966/67	4 054 900	1976/77	46 758 000
1967/68	4 885 000	1977/78	51 037 000
1968/69	5 550 000	1978/79	53 408 000
1969/70	8 000 000	1979/80	60 085 000
1970/71	11 335 000	1980/81	61 408 000
1971/72	14 981 000	1981/82	66 796 000
1972/73	18 558 000	1982/83	76 758 000
1973/74	23 616 000	1983/84	82 000 000*

**Prévisions. Ce montant représente moins de 1/1000 du budget global des dépenses du gouvernement canadien (106 milliards de dollars en 1984).*

Conclusion

Au service de la société canadienne

Créé en 1934 en vertu d'une loi du Parlement, le Bureau des traductions, qui célèbre en 1984 son cinquantenaire, est un des organismes fédéraux chargés de mettre en oeuvre la politique linguistique du gouvernement canadien.

Tout au long du Régime français et du Régime anglais et depuis la Confédération jusqu'à ce jour, les traducteurs ont largement contribué à faciliter la compréhension entre les divers groupes linguistiques du pays en assurant la circulation de l'information dans l'une ou l'autre de nos deux langues nationales ou dans les nombreuses autres langues parlées au Canada.

L'une des premières lois adoptées par la législature du Canada-Uni, en 1841, concerne la traduction. L'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de même que le Règlement de la Chambre des communes impliquent le recours à la traduction. Depuis la Confédération, outre la Loi concernant le Bureau des traductions de 1934, les divers paliers d'administration publique ont émis maintes directives et édicté de nombreux règlements renfermant des dispositions relatives à la traduction.

La dualité linguistique du Canada est génératrice d'une intense activité de traduction. Profondément ancrée dans les habitudes parlementaires et les pratiques administratives de nos gouvernements, la traduction fait partie intégrante de nos institutions. Plus qu'une activité intellectuel ou une industrie, la traduction est, au Canada, une réalité politique et sociolinguistique. Dans ce contexte, le Bureau fédéral des traductions occupe une place unique.

Le bilan de ses 50 ans d'existence est impressionnant à tous les points de vue. Ce qui frappe dans l'évolution de cet organisme de service, c'est la solidité de son organisation, son aptitude à s'adapter rapidement aux changements et sa remarquable capacité d'innovation. Son demi-siècle d'histoire se découpe en deux grandes périodes : les 30 premières années et les 20 dernières.

De 1934 à 1964, le Bureau s'organise et définit sa place au sein de l'appareil fédéral. Pour l'essentiel, ses fonctions se limitent à assurer un service de traduction, principalement de l'anglais vers le français, aux ministères d'un État désireux d'offrir à la population ses principales publications dans les deux langues officielles du pays.

Déjà à cette époque, les traducteurs participent à des projets internationaux, notamment pendant la guerre, mais ces activités internationales sont peu nombreuses et ponctuelles. Elles ne s'intègrent pas dans un plan de développement défini.

Après s'être occupé en priorité de la traduction des textes parlementaires (débats et comités), les autorités du Bureau sont amenées à élargir l'éventail des services offerts en mettant sur pied un centre de terminologie et en organisant l'interprétation simultanée. Malgré cela, en 1964, le budget global du service n'atteint pas deux millions de dollars et les effectifs du Bureau sont encore modestes : 339 employés. (Le Bureau recrutera à peu près le même nombre de traducteurs au cours de la seule année de 1974.)

A cette période de croissance continue, mais modérée, succèdent 20 ans d'expansion rapide tous azimuts qui propulsent le Bureau au rang de chef de

file dans tous les domaines liés à la traduction au Canada. De 1964 à 1984, son budget annuel grimpe à 82 millions de dollars et le nombre de mots traduits annuellement à 300 millions. A l'origine, les services centralisés de traduction comptaient en tout et pour tout une soixantaine de traducteurs et une quinzaine d'employés de soutien. Au 31 janvier 1984, son personnel se composait de 907 traducteurs, 89 interprètes, 90 terminologues, 123 cadres et 552 employés de soutien pour un total de 1 761 employés.

Cet essor prodigieux s'explique par le fait que le Bureau s'est vu graduellement entraîné dans le courant du bilinguisme officiel. Depuis la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, mais surtout depuis l'adoption de la Loi sur les langues officielles de 1969, les dirigeants politiques manifestent la volonté très nette d'affirmer le caractère bilingue du Canada. Happé par ce courant, le Bureau a vu son mandat s'élargir progressivement. A telle enseigne qu'il est devenu un véritable "service linguistique national". Il n'est peut-être pas loin le jour où il faudra songer à lui trouver une désignation correspondant mieux à la nature de ses activités variées à sa vocation nationale.

En effet, outre la traduction proprement dite, ses responsabilités englobent aujourd'hui l'interprétation en langues officielles et en langues étrangères, l'interprétation gestuelle, la recherche et la diffusion de l'information terminologique, la recherche en traduction automatique, la normalisation de la langue administrative ainsi que des services d'aide à la rédaction et de conseils linguistiques. Son rayonnement national déborde largement le cadre de la fonction publique fédérale et s'étend aux provinces et aux entreprises privées désireuses de profiter de sa riche expérience en matière de langue. Le Bureau est, en outre, le principal porte-parole du gouvernement fédéral sur la scène linguistique internationale.

En constante mutation depuis 20 ans, il est aujourd'hui présent sur l'ensemble du territoire canadien et dessert plus de 150 clients; ses services multilingues produisent des traductions à partir d'une soixantaine de langues. Son influence sur la langue écrite au pays est donc loin d'être négligeable. Combien de gens savent que ce sont des traducteurs fédéraux qui sont à l'origine des termes "jurilinguiste" (*jurilinguist*) et "jurilinguistique" (*jurilinguistics*), "temporarisation" (*sunset law*), "dotation en personnel" (*staffing*), "profil de poste" (*job outlook* qui, sous l'influence de la traduction française, se mua en *job profile*) et d'une quantité d'autres termes courants en administration?

Convaincu que l'efficacité de la communication écrite et orale est tributaire de la qualité de l'expression, le Bureau a su perfectionner ses méthodes de travail et se doter de mécanismes de contrôle de la qualité de sa production au fur et à mesure que ses services se spécialisaient et que la technicité des documents traduits croissait. Il s'est donné des instruments de travail variés et fiables et il a mis à la disposition de son personnel et de ses cadres des programmes de perfectionnement adaptés à leurs besoins. L'amateurisme de bonne volonté de l'époque héroïque d'avant la centralisation a progressivement cédé la place à un haut degré de professionnalisme.

Lorsque l'on jette un regard rétrospectif sur l'évolution du Bureau des traductions depuis sa fondation, on constate que la proportion de femmes qui com-

posent son personnel augmente constamment, surtout à partir du début des années 70. Aujourd'hui, le Bureau compte autant de femmes que d'hommes. En janvier 1984, celles-ci représentaient 50,2 p. 100 de l'ensemble du personnel, et 55,1 p. 100 du groupe TR (traducteurs, terminologues, interprètes et cadres) contre à peine 14 p. 100 il y a 50 ans.

Par ailleurs, on constate que, depuis la fin des années 40, le volume de mots traduits à contrat n'a cessé de croître. Il représente aujourd'hui près de 25 p. 100 de la production globale du service; il était de l'ordre de 3 p. 100 tout au plus dans les années 40.

En raison de la nature de son mandat, de l'importance de ses besoins, de ses effectifs et des moyens financiers dont il dispose, le Bureau des traductions a été amené à prendre des initiatives qui l'ont placé à l'avant-garde du progrès dans ses domaines de compétence. A plus d'une occasion, il a été un catalyseur de l'évolution de la traduction au pays.

Par exemple, l'initiative prise en 1968 par Henriot Mayer dans le domaine de la formation a eu un effet d'entraînement indéniable. On compte aujourd'hui au Canada pas moins de six programmes de baccalauréat en traduction, trois programmes de maîtrise et une douzaine d'universités offrant un certificat ou une concentration dans cette discipline. On évalue à plus de 1 500 le nombre d'étudiants inscrits annuellement à un programme universitaire de traduction au pays.

Du côté de l'automatisation, le Bureau a réussi à trouver des champs d'application où l'ordinateur peut se révéler rentable. Depuis 1977, la machine traduit un volume important de documents de nature répétitive avec un degré de fidélité tout à fait acceptable. Et les recherches se poursuivent.

Par sa banque de terminologie, le Bureau a rapidement acquis au pays et à travers le monde une réputation enviable. Cette banque est incontestablement l'une de ses plus belles réalisations. Le service terminologique assume trois fonctions principales : recherche, diffusion du résultat des recherches et prestation de services. Dix pour cent de ses activités sont d'ordre international.

Enfin, depuis quelques années, le Bureau des traductions contribue directement à la promotion des langues officielles. Le Secrétariat d'État, dont il relève, s'est donné pour mission d'amener les Canadiens à mieux prendre conscience de l'égalité de statut des deux langues officielles et à leur offrir de meilleures possibilités de vivre pleinement tous les aspects de leur vie dans l'une ou l'autre de ces langues. En cherchant à atteindre ces objectifs, le Secrétariat d'État souhaite contribuer à intensifier chez tous les Canadiens le sentiment d'appartenance à leur pays.

En orientant son développement en fonction de ces grands objectifs nationaux, le Bureau des traductions du gouvernement du Canada sera encore plus que par le passé un organisme AU SERVICE DE LA SOCIETE CANADIENNE.

Tableau 7
Organigramme du
Bureau des traductions

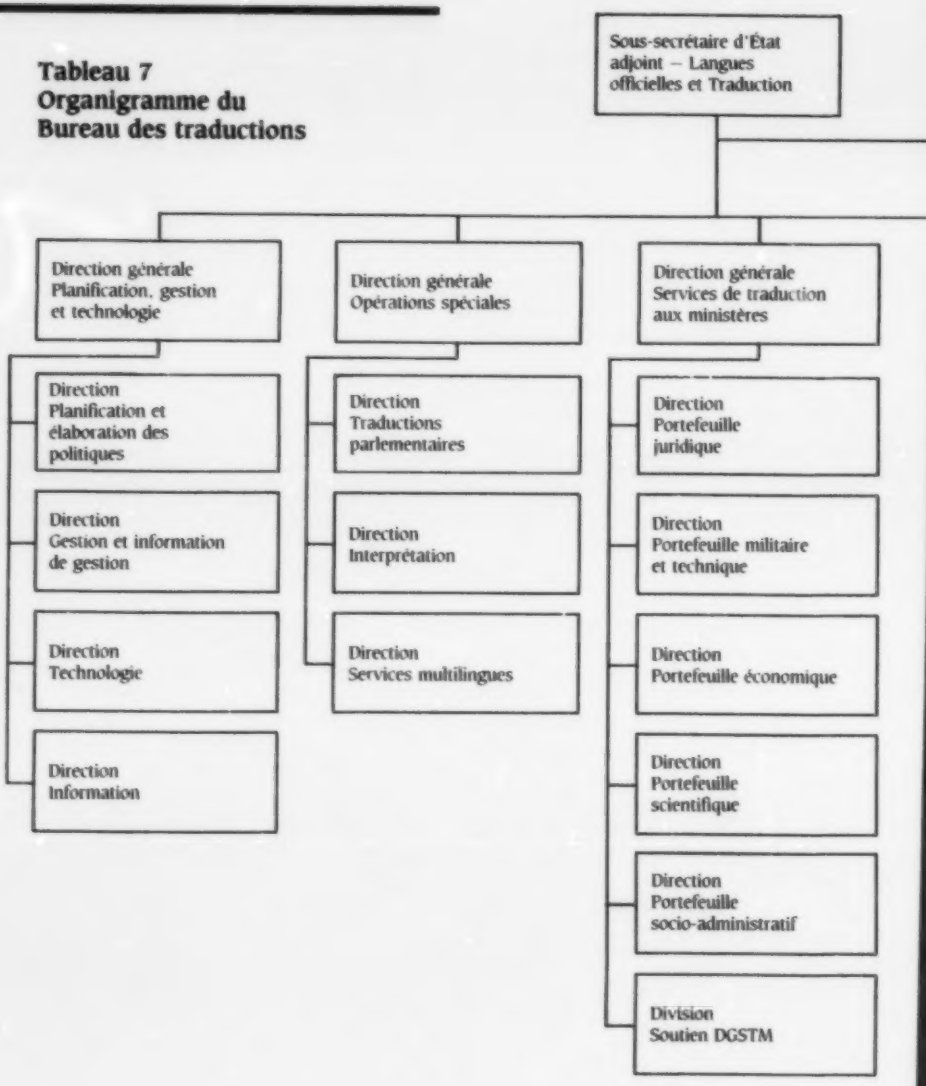

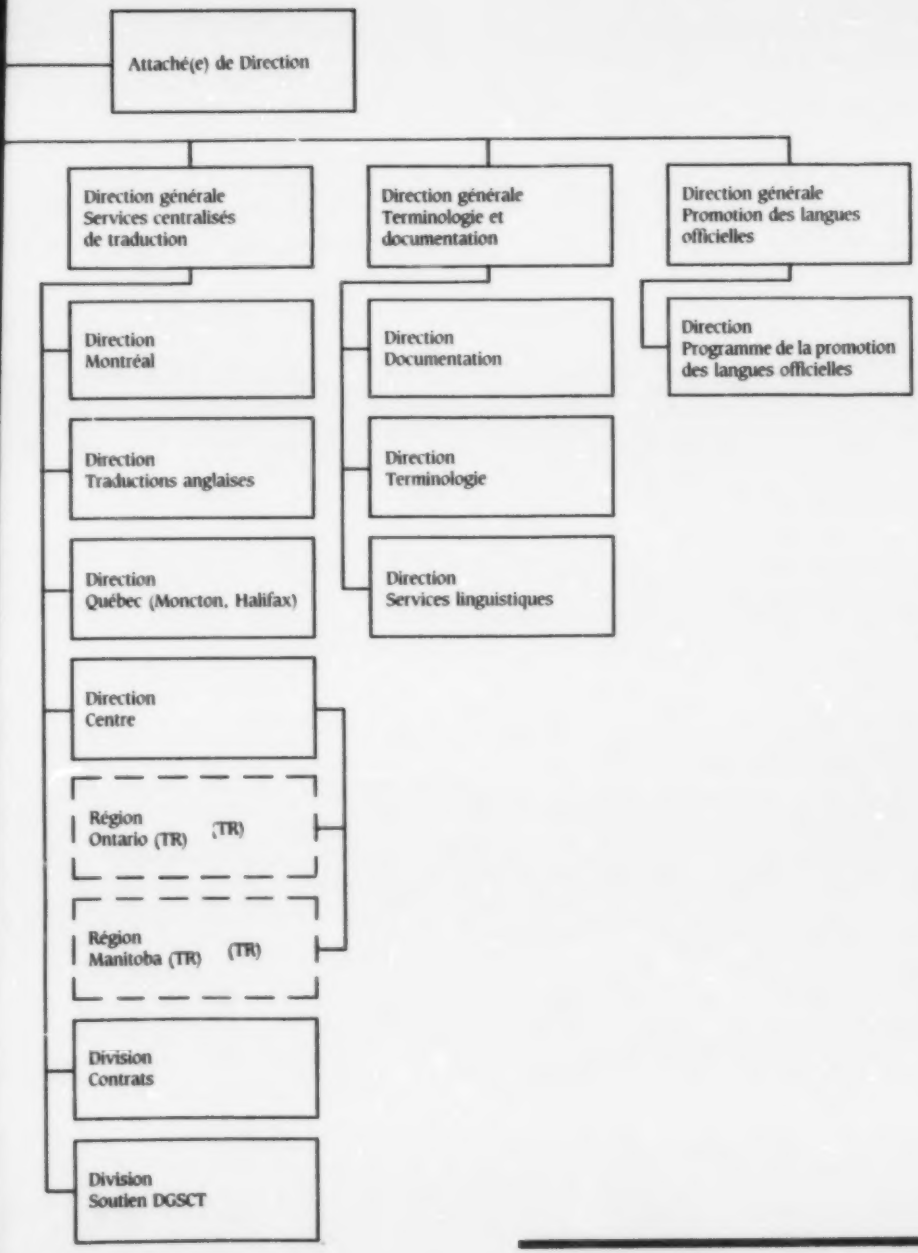
Attaché(e) de Direction
Direction générale
Services centralisés
de traduction
Direction générale
Terminologie et
documentation
Direction générale
Promotion des langues
officielles
Direction
Montréal
Direction
Traductions anglaises
Direction
Québec (Moncton, Halifax)
Direction
Centre
Région
Ontario (TR)
(TR)
Région
Manitoba (TR)
(TR)
Division
Contrats
Division
Soutien DGSCT
Direction
Documentation
Direction
Terminologie
Direction
Services linguistiques
Direction
Programme de la promotion
des langues officielles